

Agir en Investisseur Responsable 2024

Rapport Climat, Nature et Durabilité
(LEC 29, TCFD, TNFD)



Ce document n'est pas une communication promotionnelle. Ce document est un rapport d'activité qui n'est pas destiné à promouvoir le(s) fonds mentionné(s). Ce document ne constitue pas une offre ou toute autre forme d'invitation à acheter des actions des fonds mentionnés, dans quelque juridiction que ce soit. Les éléments communiqués reflètent l'opinion de Mirova / la situation à la date du présent document et sont susceptibles d'évoluer sans préavis.

Un affilié de

 **NATIXIS**
INVESTMENT MANAGERS

Agir en investisseur responsable en s'appuyant sur une approche intégrée

Nous avons le plaisir de vous présenter la dernière édition de notre rapport « Agir en Investisseur Responsable – Rapport durabilité, climat, biodiversité ». Pour la première fois, il intègre des éléments de reporting volontaire alignés avec les recommandations de la Taskforce on Nature-related Financial Disclosures (TNFD)¹, en complément de celles de la Taskforce on Climate-related Financial Disclosures (TCFD)² et des exigences réglementaires de l'article 29 de la Loi Énergie-Climat. Ce document s'inscrit dans la continuité de nos précédents travaux, « *Mirova for Climate* » et « *Mirova for Nature* », et formalise notre approche de l'investissement responsable, nos réalisations et notre feuille de route consolidée en matière de climat et de biodiversité.

Ces dernières années, nous avons navigué dans un environnement macroéconomique complexe, où les enjeux ESG³ ont souvent été éclipsés par des tensions politiques et sociétales. Pourtant, l'urgence climatique et environnementale ne cesse de croître et exige plus que jamais des transformations profondes. Les plans de transition actuels demeurent largement insuffisants pour relever les défis systémiques auxquels nos sociétés font face.

Dans ce contexte, Mirova choisit d'intensifier ses efforts et de réaffirmer son rôle d'investisseur transformant. Cette conviction

profonde se manifeste par une approche de l'investissement responsable intégrée et transparente, décrite dans ce rapport. Notre objectif demeure inchangé : offrir à nos clients des solutions innovantes visant à combiner création de valeur à long terme et contribution à construire une économie plus durable et inclusive, en phase avec notre mission.

Il est crucial que les investisseurs comprennent comment les différents acteurs économiques – entreprises, collectivités locales, organismes gouvernementaux – abordent les défis du développement durable. À l'heure actuelle, l'absence de cadre de référence universellement reconnu laisse la définition des bonnes pratiques à l'appréciation de chacun. Dans une économie où les initiatives d'évaluation se multiplient, il est essentiel pour nous d'être transparents sur les principes et indicateurs qui guident nos décisions d'investissement, nos actions d'engagement et notre reporting.

Ce rapport intégré revêt ainsi une importance cruciale en présentant notre approche sur le climat, la biodiversité et les enjeux ESG

dans un cadre cohérent. Nous y détaillons nos méthodologies rigoureuses en matière d'analyse ESG et d'impact, fondées sur le principe de double matérialité, qui prend en compte à la fois les risques financiers liés aux facteurs de durabilité et les contributions positives de nos investissements à l'économie et à la société. Nous sommes également fiers de partager notre progression dans la compréhension des dépendances

et impacts liés à la nature, qui nous permettent d'élaborer des solutions d'investissement pertinentes et bénéfiques pour la nature, d'évaluer plus précisément les risques et opportunités, et de rendre compte de notre impact à nos clients et parties prenantes.

Je vous souhaite une bonne lecture de ce rapport, reflet de notre engagement et de notre ambition d'agir en tant qu'investisseur responsable. ♦



Mathilde Dufour,

Directrice de la Recherche en développement durable

Dans ce contexte, Mirova choisit d'intensifier ses efforts et de réaffirmer son rôle d'investisseur transformant.

1. Groupe de travail sur la divulgation des informations financières liées à la nature

2. Groupe de travail sur les informations financières relatives au climat

3. Environnemental, social governance



Mirova est une société de gestion globale d'actifs dédiée à l'investissement responsable et une filiale de Natixis Investment Managers. Elle a été créée il y a plus de 10 ans avec une ambition pionnière : créer des solutions d'investissement innovantes dans toutes les classes d'actifs, visant à combiner la création de valeur à long terme avec un impact environnemental et social positif. Mirova propose ainsi son expertise aux investisseurs pour connecter les capitaux et l'épargne avec les besoins d'investissement, au service de la transition de l'économie vers un modèle plus soutenable et inclusif.

Société à mission¹ depuis 2020, Mirova a inscrit dans ses statuts une raison d'être ambitieuse, articulée autour de la volonté de faire de la finance un levier de transformation de l'économie vers des modèles qui préservent et restaurent les écosystèmes et le climat, tout en favorisant l'inclusion sociale, la santé et le bien-être des populations.

Sa raison d'être se décline en cinq objectifs statutaires qui structurent l'ensemble de ses activités : faire de l'impact positif un objectif systématique de ses stratégies d'investissement, cultiver et approfondir ses expertises sociales et environnementales, innover en permanence sur ses produits et

approches, accompagner ses parties prenantes dans leur transformation vers une économie et une finance durables, et s'appliquer les standards environnementaux et sociaux qu'elle défend.

La mission de Mirova constitue le socle de sa stratégie d'investissement responsable, guidant ses décisions d'investissement, sa recherche ESG², son engagement actionnarial et son influence au sein de la communauté financière. Elle est animée par un comité de mission indépendant et évaluée chaque année par un organisme tiers indépendant, garantissant ainsi la transparence et la cohérence de ses actions avec ses engagements statutaires.

Mirova propose une large gamme de stratégies - actions, taux, gestion diversifiée, infrastructures de transition énergétique, capital naturel et capital-investissement - conçues pour les investisseurs institutionnels, les plateformes de distribution et les investisseurs particuliers en Europe, Amérique du Nord et Asie-Pacifique. Mirova et ses sociétés affiliées comptaient 32 milliards d'euros d'actifs sous gestion au 31 décembre 2024³. Mirova opère en France, où se situe son siège social, mais aussi aux États-Unis, au Royaume-Uni, au Kenya, au Luxembourg, et à Singapour⁴ via des structures dédiées. ◆

1. L'article 176 de la loi du 22 mai 2019 relative à la croissance et la transformation des entreprises, dite loi Pacte, introduit la qualité de société à mission. Il permet à une société de faire publiquement état de la qualité de société à mission en précisant sa raison d'être ainsi qu'un ou plusieurs objectifs sociaux et environnementaux que la société se donne pour mission de poursuivre dans le cadre de son activité.

2. Environnemental, social, gouvernance.

3. Source : Mirova, 31.12.2024.

4. Présence de Mirova au travers d'une division hébergée chez Natixis Investment Managers Singapore Limited.

Sommaire

	Éditorial	page 2
01	Prise en compte des critères ESG et des risques de durabilité dans la politique et la stratégie d'investissement	page 6
	A. Présentation résumée de la démarche générale de l'entité sur la prise en compte de critères environnementaux, sociaux et de qualité de gouvernance, et notamment dans la politique et stratégie d'investissement	page 6
	B. Contenu, fréquence et moyens utilisés pour informer les clients sur les critères relatifs aux objectifs ESG pris en compte dans la politique et la stratégie d'investissement	page 12
	C. Liste des produits financiers classés Articles 8 et 9 SFDR et part des encours prenant en compte des critères ESG	page 13
	D. Plaidoyer et adhésion de l'entité et de produits financiers aux chartes, et initiatives de place	page 13
02	Moyens internes déployés par l'entité	page 17
	A. Ressources financières, humaines et techniques dédiées à la prise en compte des critères ESG dans la stratégie d'investissement	page 17
	B. Actions menées en vue d'un renforcement des capacités internes	page 20
03	Démarche de prise en compte des critères ESG au niveau de la gouvernance de l'entité	page 25
	A. Connaissances, compétences et expérience des instances de gouvernance en matière de prise de décisions relatives à l'intégration des critères ESG dans la politique et la stratégie d'investissement	page 25
	B. Inclusion des risques en matière de durabilité dans les politiques de rémunération	page 30
	C. Intégration des critères ESG dans le règlement interne du conseil d'administration	page 32
	D. Objectifs de mixité – Loi Rixain	page 33
04	Politique d'engagement auprès des émetteurs	page 34
	A. Vision de l'engagement chez Mirova	page 34
	B. Périmètre des entreprises concernées par la stratégie d'engagement	page 35
	C. Présentation de la politique de vote	page 36
	D. Bilan de la politique d'engagement mise en œuvre	page 38
	E. Bilan de la politique de vote	page 41
	F. Décisions prises en matière de stratégie d'investissement, notamment en matière de désengagement sectoriel	page 42
	G. Indicateurs liés à l'engagement et au vote	page 43

05	Taxonomie	<i>page 44</i>
	A. Alignement des portefeuilles à la taxonomie européenne	<i>page 44</i>
	B. Part des encours investis dans des entreprises actives dans le secteur des combustibles fossiles	<i>page 44</i>
06	Stratégie d'alignement avec l'Accord de Paris	<i>page 45</i>
	A. Fixation d'un objectif quantitatif à horizon 2030 et révision tous les cinq ans jusqu'à horizon 2050	<i>page 45</i>
	B. Description de notre indicateur interne climat	<i>page 46</i>
	C. Rôle et usage de l'évaluation climat dans la stratégie d'investissement et complémentarité avec les autres indicateurs ESG	<i>page 49</i>
	D. Évolutions de la stratégie d'investissement en lien avec les objectifs climatiques	<i>page 53</i>
	E. Actions de suivi des résultats et mise à jour de la stratégie	<i>page 54</i>
	F. Indicateurs LEC 29	<i>page 55</i>
07	Stratégie d'alignement avec les objectifs de long terme liés à la biodiversité	<i>page 57</i>
	A. Une stratégie en lien avec les objectifs de la Convention sur la Diversité Biologique (CDB), cherchant à réduire les pressions sur la biodiversité définies par l'IPBES	<i>page 57</i>
	B. Développement et utilisation d'indicateurs biodiversité	<i>page 60</i>
	C. Rôle et usage de l'indicateur biodiversité dans la stratégie d'investissement et complémentarité avec les autres indicateurs ESG	<i>page 66</i>
	D. Approche des enjeux sociaux liés à la biodiversité	<i>page 72</i>
	E. Nos chiffres clés 2024 de contribution aux objectifs du cadre mondial sur la biodiversité	<i>page 73</i>
08	Démarche de prise en compte des critères ESG dans la gestion des risques	<i>page 74</i>
	A. Processus d'identification, d'évaluation, de priorisation et de gestion des risques ESG	<i>page 74</i>
	B. Fréquence de revue du cadre de gestion des risques et des choix méthodologiques	<i>page 76</i>
	C. Description des principaux risques en matière ESG et actions mises en place pour les piloter et les atténuer	<i>page 76</i>
	D. Plan d'action visant à réduire l'exposition de l'entité aux principaux risques en matière ESG	<i>page 86</i>
	Annexes	<i>page 87</i>

01 Prise en compte des critères ESG et des risques de durabilité dans la politique et la stratégie d'investissement

A. Présentation résumée de la démarche générale de l'entité sur la prise en compte de critères environnementaux, sociaux et de qualité de gouvernance, et notamment dans la politique et stratégie d'investissement

1. Une stratégie d'investissement responsable centrée sur les Objectifs de développement durable (ODD)

En septembre 2015, les Nations Unies ont adopté l'Agenda 2030. Ce programme est fondé sur les 17 Objectifs de Développement Durable (ODD), déclinés en 169 cibles, ayant toutes vocation à traiter les principales problématiques environnementales et sociales de notre temps. Dès 2016, Mirova a fait le choix de s'appuyer sur ce programme pour définir notre démarche d'investissement responsable.

Ce choix nous est apparu comme une évidence car les ODD sont alignés avec la philosophie de Mirova, élaborée avec l'ambition suivante :

- Intégrer les enjeux environnementaux et sociaux au sein d'un cadre exhaustif, valable pour toutes les économies, et ce quel que soit leur niveau de développement ;

- Appliquer ce cadre de référence à toutes les questions de développement durable ainsi qu'à l'ensemble des acteurs : il est valable non seulement au niveau des États, mais aussi des entreprises et des investisseurs ;
- Accorder une place primordiale aux nouvelles formes de gouvernance privilégiant « l'intérêt général » ;
- Encourager la réflexion sur la contribution de nos investissements au développement de solutions et de modèles économiques nouveaux.

Estimant que la mise en œuvre de ces ODD est susceptible de transformer nos économies, nous avons choisi de les placer au cœur de notre stratégie d'investissement. Ainsi, Mirova a développé une

méthodologie d'analyse des actifs basée sur les ODD, qui constitue la première étape de son processus d'investissement. Notre analyse adopte une approche de double matérialité, se définissant de la façon suivante :

- La matérialité financière : quels risques financiers font peser les facteurs de durabilité sur nos actifs ?
- La matérialité d'impact : comment les investisseurs peuvent jouer un rôle dans l'émergence d'une économie plus durable tout en limitant les éventuels impacts négatifs que les activités financées produisent ?

Une analyse fondée sur les ODD, intégrant une approche en double matérialité



La stratégie d'investissement responsable de Mirova s'applique à l'ensemble de ses classes d'actifs et de ses stratégies, avec des aménagements marginaux pour certains fonds dédiés et fonds délégués par des sociétés de

gestion externes au Groupe BPCE. Notre politique d'investissement responsable s'applique aux mandats gérés pour compte de tiers et aux mandats et fonds délégués à des gestionnaires tiers de la même façon qu'à nos fonds

ouverts. Ainsi, les actifs exclus de l'univers d'investissement de nos fonds le sont aussi pour les mandats, sauf demande spécifique du client.

2. Une approche positive basée sur des standards minimums exigeants

Mirova a été créée dans le but de financer des modèles économiques qui contribuent positivement au développement durable. Une grande partie de notre travail est axée sur l'identification de la contribution positive de nos investissements aux thèmes du développement durable, par le biais des produits, des services et/ou des pratiques des entreprises. Ainsi, **Mirova n'exclut aucun secteur d'activité par principe. Toutes nos positions sont le résultat d'une analyse approfondie des impacts environnementaux et sociaux.**

Aussi, des standards minimums sont définis pour chaque secteur en fonction de leurs principaux enjeux environnementaux et sociaux et sont détaillés dans nos documents méthodologiques sectoriels. Dans certains cas, cette analyse peut conduire à l'exclusion de l'ensemble des acteurs d'un secteur particulier.

En addition de ces standards sectoriels, nous veillons à ce que nos investissements respectent ou dépassent toujours les standards minimums que nous avons définie, y compris en ce qui concerne les activités controversées. Cela

implique d'exclure les activités contrevenant aux droits fondamentaux, à la bonne gouvernance et aux traités internationaux.

En complément, certaines stratégies sont dotées d'exclusions spécifiques. C'est le cas :

- De certaines stratégies disposant de listes d'exclusions thématiques renforcées, afin de répondre aux problématiques spécifiques rencontrées dans leurs univers d'investissement, ainsi qu'aux attentes des investisseurs de marchés spécifiques.

1. Créé par le ministère de la Transition Ecologique, le label Greenfin vise à garantir la qualité verte des fonds d'investissement et s'adresse aux acteurs financiers qui agissent au service du bien commun grâce à des pratiques transparentes et durables. [Plus d'informations ici](#). Les références à un classement, un prix ou un label ne préjugent pas des résultats futurs du fonds ou du gestionnaire.

2. Créé en 2019 par Febelfin, le label Towards Sustainability vise à garantir que les fonds labélisés investissent dans des sociétés ayant une stratégie de durabilité bien définie, et qui mènent une politique de durabilité transparente au niveau environnement, politique sociale et bonne gouvernance. [Plus d'informations ici](#). Les références à un classement, un prix ou un label ne préjugent pas des résultats futurs du fonds ou du gestionnaire.

- Des fonds dotés de labels dont le cahier des charges inclut des exclusions, à savoir les labels Greenfin¹ et Towards Sustainability².
- Notre [document "Standards Minimums"](#) reprend nos positions sur les principaux enjeux controversés ou susceptibles d'avoir un impact négatif sur l'atteinte des objectifs de développement durable et détaille les activités exclues de nos portefeuilles.

4. Un processus d'investissement axé sur l'intégration de la durabilité

Investissement coté

Notre processus d'investissement actif et fondamental s'articule autour de quatre étapes clés, visant à créer de la valeur sur le long terme. L'équipe d'investissement construit ses portefeuilles selon une approche dite « bottom up »¹, en appliquant une discipline rigoureuse d'investissement fondée sur :

- l'analyse des dynamiques thématiques propres à chaque entreprise,
- leur position concurrentielle et financière,
- leur gestion des risques et opportunités ESG,
- leur valorisation.

Une équipe de recherche dédiée au développement durable fournit aux équipes d'investissement des analyses approfondies des impacts, risques et opportunités en matière de durabilité, ce qui permet d'enrichir l'analyse fondamentale et d'éclairer les décisions d'investissement (voir paragraphe suivant : « Une méthodologie propre de notation ESG des actifs »). Nous analysons l'exposition à divers risques susceptibles d'affecter le potentiel de création de valeur, et nous mesurons les impacts ESG et carbone de nos portefeuilles.

Grâce à notre processus d'investissement rigoureux, nous construisons des portefeuilles visant à générer une surperformance financière et un impact en matière de durabilité supérieur à celui du marché dans son ensemble.

Étapes du processus d'investissement



Source : Mirova, 2024

1. « Méthode ascendante », soit un mode de gestion de portefeuille consistant à investir en privilégiant les caractéristiques propres à chaque titre, c'est-à-dire des facteurs microéconomiques plutôt que macroéconomiques.

Investissement non coté

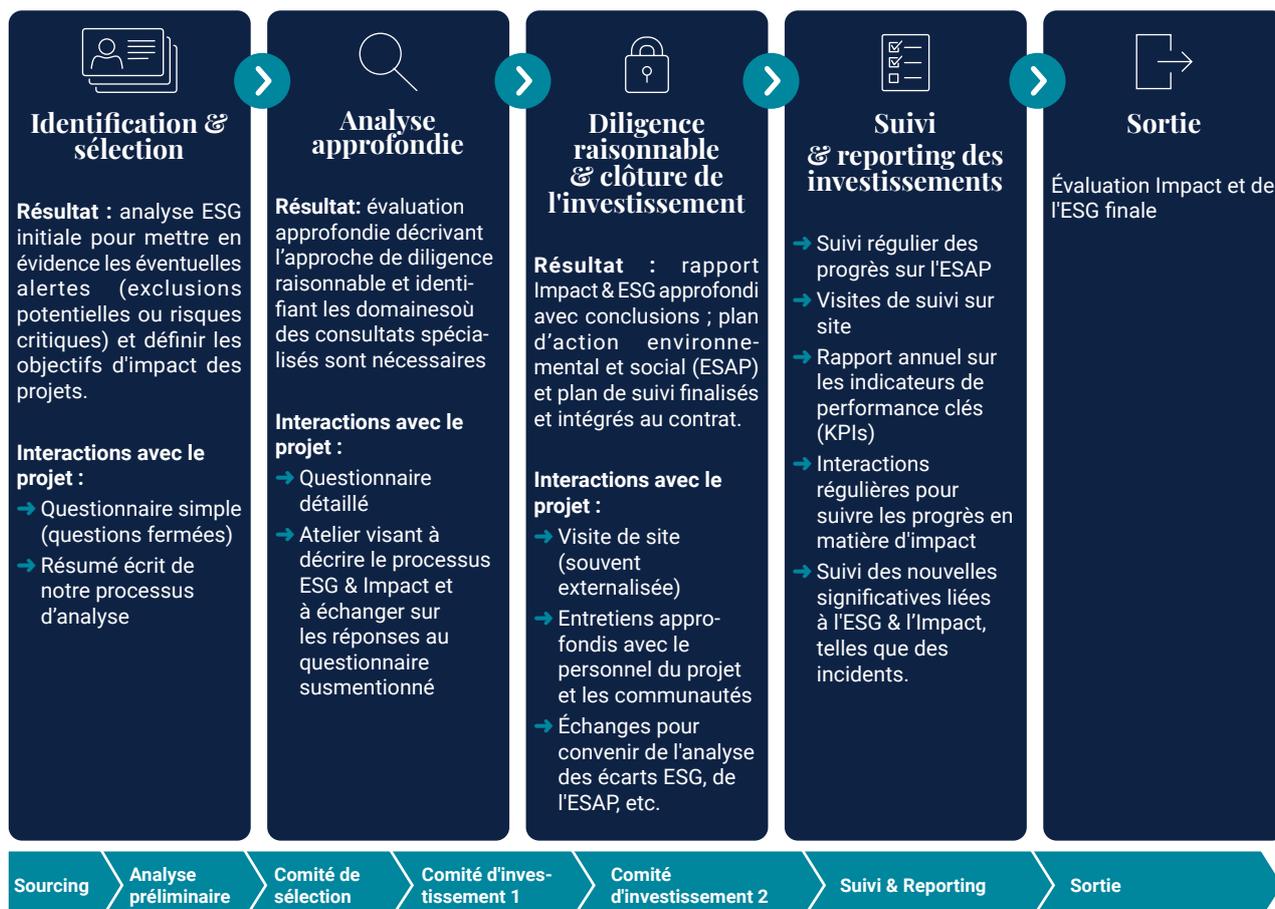
Dans le cadre de nos stratégies non cotées, incluant le capital naturel, les infrastructures de transition énergétique et le capital-investissement à impact, l'analyse Impact et ESG est pleinement intégrée au processus d'investissement. Celui-ci se structure en cinq grandes étapes : identification (sourcing) et présélection, évaluation approfondie, due diligence et contractualisation, suivi post-investissement et sortie.

Lors des phases de sourcing et d'analyse, les analystes de l'équipe de recherche en déve-

loppement durable réalisent une évaluation initiale des impacts positifs attendus et des risques ESG majeurs. Ce travail est affiné de manière itérative à mesure que l'information se précise, et partagé avec les équipes d'investissement, qui l'intègrent pleinement dans leur analyse globale de l'opportunité. En cas d'investissement, un plan d'action environnemental et social (ESAP) peut être défini sur la base de cette analyse, intégré à la documentation juridique, puis mis en œuvre et suivi en phase de détention.

Cette approche permet de garantir l'alignement avec les objectifs d'impact des fonds, de mesurer la contribution effective à la transition environnementale et sociale, et d'assurer une gestion rigoureuse des risques, en lien étroit avec les entreprises ou projets soutenus. Elle s'appuie sur la méthodologie d'évaluation de l'impact présentée dans le paragraphe suivant : « Une méthodologie propre de notation ESG des actifs ».

Intégration de l'analyse ESG & Impact au processus d'investissement



Source : Mirova, 2024

5. Notre méthodologie de notation ESG des actifs

Nous mettons en œuvre une méthodologie de recherche développée en interne et centrée sur les ODD, qui aboutit à la notation de chaque investissement sur une échelle propre à Mirova, permettant d'identifier les investissements éligibles dans les stratégies gérées par Mirova et ses affiliés. Cette analyse constitue une étape clé de notre processus d'investissement.

En 2023, Mirova a renforcé sa méthodologie d'analyse ESG avec 3 objectifs principaux : affiner le suivi et la mesure de l'impact de nos investissements, renforcer la gestion des risques de controverse, s'assurer que nos investissements sont conformes à notre définition de l'investissement durable ainsi qu'aux pratiques communes de marché.

Le détail de notre méthodologie est consultable dans notre document « [Notre approche de l'analyse Impact & ESG](#) » (en anglais uniquement). Des détails complémentaires sur le renforcement sont disponibles dans une « [Note explicative](#) » dédiée.

a. Principes de l'évaluation

Nous réalisons cette évaluation conformément à trois grands principes :

Une vision en cycle de vie

Pour évaluer un actif, l'analyse des questions environnementales et sociales doit prendre en compte l'ensemble de son cycle de vie, de l'extraction des matières premières à la fin de vie des produits et services.

Une vision sectorielle fine

Les acteurs sont confrontés à des défis très différents d'un secteur à l'autre et les enjeux peuvent même varier de manière significative au sein d'un même secteur. Les critères d'analyse doivent être adaptés aux spécificités de chaque actif étudié. C'est la raison pour laquelle notre analyse des impacts, risques et opportunités varie selon huit secteurs et 21 sous-secteurs économiques. Par exemple, si dans le secteur textile, l'accent est mis sur les conditions de travail chez les fournisseurs,

dans la production automobile, nous accordons davantage d'attention à la consommation d'énergie au cours de la phase d'utilisation des produits. L'ensemble des méthodologies sectorielles peut être consulté ici.

Une analyse d'impact

L'analyse d'impact permet d'identifier à la fois les impacts positifs et les impacts négatifs. Pour être éligible à l'investissement, un actif doit à la fois présenter une contribution à la réalisation des ODD et ne pas présenter de risques pour l'atteinte d'autres ODD.

La contribution aux ODD peut se faire de deux façons complémentaires :

- Une contribution positive liée aux "activités" des entités (c'est-à-dire les produits et services qu'elles proposent)
- Une contribution liée aux pratiques des entreprises - par exemple par la création d'emplois durables et

inclusifs ou un engagement fort en faveur d'objectifs climatiques.

Contribuer à certains ODD ne peut se faire au détriment d'autres enjeux environnementaux et sociaux. Par conséquent, notre évaluation cherche aussi à identifier les risques ESG des actifs analysés. Ce risque résiduel se définit comme un risque lié au secteur d'activité ou aux pratiques internes de l'actif analysé.

Le risque résiduel des actifs est classé en quatre niveaux (faible, moyen, élevé, ou dommages significatifs) et fait l'objet d'un suivi via notre plateforme interne OCTAVE. Le niveau "dommages significatifs" entraîne une évaluation en "impact négatif" dans le cadre de notre « Opinion d'impact », et donc une exclusion de notre univers d'investissement. Le résultat de l'analyse est communiqué à l'entreprise et donne lieu à une phase d'engagement vis-à-vis de celle-ci, visant à le diminuer.

b. Opinion globale d'impact et éligibilité à l'investissement

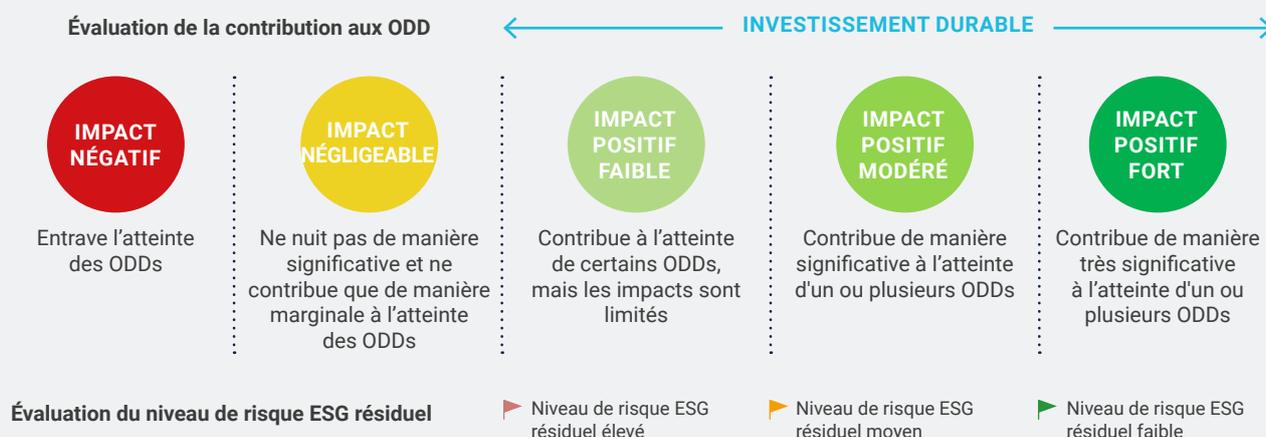
Les analyses qualitatives et quantitatives permettent d'établir pour chaque actif analysé une opinion qualitative globale, selon cinq niveaux, allant de l'impact négatif à l'impact positif élevé. L'opinion qualitative globale permet d'apprécier le niveau d'adéquation de l'actif avec l'atteinte des ODD et de déterminer s'il est éligible.

Les actifs évalués « Impact négatif » et « Impact négligeable », sont exclus de notre univers d'investissement, ce qui assure une intégration forte des risques en matière de durabilité dans tous nos processus d'investissement, en accord avec la classification de nos fonds en Article 9 selon SFDR¹.

Les opinions d'impact sont formulées par l'équipe de Recherche en Développement Durable. À travers ces opinions, cette équipe contribue à la définition de l'éligibilité des entreprises et donc à la construction de l'univers investissable.

1. Le Règlement « Sustainable Finance Disclosure Reporting » (SFDR) vise à fournir plus de transparence en termes de responsabilité environnementale et sociale au sein des marchés financiers, à travers notamment la fourniture d'informations en matière de durabilité sur les produits financiers (intégration des risques et des incidences négatives en matière de durabilité).

Échelle d'évaluation impact durabilité



Les plans d'engagement sont conçus en tenant compte de ce niveau de risque, afin de viser une amélioration du profil de risque des entreprises investies au fil du temps.

Source : Mirova, 2024. Pour plus d'informations sur nos méthodologies, veuillez consulter notre site Web : www.mirova.com/fr/recherche.

c. Une approche alignée avec les standards de la réglementation

Cette approche est conforme à la définition de « l'investissement durable » selon le règlement européen SFDR, car elle répond aux trois enjeux suivants :

- contribution positive,
- DNSH (*Do No Significantly Harm*, absence de préjudice important

en français),

- bonne gouvernance

Elle a pour objectif de garantir une intégration solide des risques liés au développement durable dans tous les processus d'investissement et de limiter l'impact négatif

potentiel de ces investissements. Elle garantit également que les stratégies de Mirova répondent aux critères « d'engagement significatif » tels que définis dans la [recommandation DOC-2020-03 de l'Autorité des Marchés Financiers \(AMF\)](#).

d. Indicateurs quantitatifs

Notre méthode intègre des indicateurs quantitatifs renforçant la robustesse de notre évaluation. Ces indicateurs varient selon les enjeux de développement durable (biodiversité, gouvernance, droits humains, diversité, etc.) et les classes d'actifs. Ces derniers peuvent prendre plusieurs formes :

- **Indicateurs physiques** : tonnes de CO₂ équivalent, nombre d'emplois créés, part des femmes occupant des fonctions de management, etc.

- **Niveau d'exposition** : part des investissements dans des solutions climatiques, controverses liées aux droits humains, etc.

- **Niveau d'alignement avec la Taxonomie européenne**¹

Les indicateurs sont analysés à deux niveaux :

- **Au niveau des actifs**, ils entrent en compte dans la décision d'investissement et servent de fondement au suivi avec

les contreparties en phase de gestion

- **Au niveau d'un fonds**, ils permettent de s'assurer de l'atteinte de ses objectifs de performance

1. « Méthode ascendante », soit un mode de gestion de portefeuille consistant à investir en privilégiant les caractéristiques propres à chaque titre, c'est-à-dire des facteurs microéconomiques plutôt que macroéconomiques.

6. La prise en compte des critères ESG durant la période de détention des actifs

Le profil ESG des actifs est piloté pendant toute la période de détention, grâce aux mécanismes suivants

- Notation dynamique, permettant

de voir l'amélioration ou la dégradation du profil des valeurs

- Suivi des controverses (cet élément sera détaillé dans la partie 8 de ce document)

- Déploiement d'une stratégie d'engagement sur l'ensemble des actifs de nos portefeuilles (cette stratégie est détaillée en partie 5 de ce document)

B. Contenu, fréquence et moyens utilisés pour informer les clients sur les critères relatifs aux objectifs ESG pris en compte dans la politique et la stratégie d'investissement

Mirova a mis en place une communication transparente à destination de ses clients et parties prenantes. Ainsi, l'ensemble de nos documents relatifs à la prise en compte des critères ESG dans notre politique et notre stratégie d'investissement est accessible via les moyens suivants :

Documents	Fréquence de publication	Moyens utilisés
Rapport Agir en investisseur responsable	Annuelle	Site internet
Rapport Agir en entreprise à mission	Annuelle	Site internet
Méthodologie de notation ESG	À chaque mise à jour	Site internet
Rapport d'impact (pour chaque expertise non cotée)	Annuelle	Site internet
Rapport d'impact (pour chaque fonds non coté)	Annuelle	Transmis aux investisseurs
Rapport d'impact (pour les fonds cotés flagship)	Annuelle	Site internet
Rapport périodiques SFDR (par fonds)	Annuelle	Site internet
Annexes SFDR pré-contractuelle et périodique	À chaque mise à jour	Transmis aux investisseurs (pour les fonds dédiés et les fonds non cotés) Site internet pour les fonds ouverts
Publication d'informations en matière de durabilité (par fonds)	À chaque mise à jour	Site internet
Standards minimum	À chaque mise à jour	Site internet
Politiques d'engagement et de vote	Annuelle	Site internet
Rapports d'engagement et de vote	Annuelle	Site internet
Pour chaque BU non cotée - Politique ESG	À chaque mise à jour	Transmis aux investisseurs
Politique de rémunération	À chaque mise à jour	Site internet
Méthodologie pour la mesure d'alignement en température des portefeuilles cotés	À chaque mise à jour	Site internet
Codes de transparence	À chaque mise à jour	Site internet

C. Liste des produits financiers classés Articles 8 et 9 SFDR¹ et part des encours prenant en compte des critères ESG

Notre politique d'investissement responsable s'applique à la totalité des actifs gérés par Mirova.

Par conséquent :

- **La part des encours de Mirova classifiés Article 9 selon SFDR**

est de : 100 %² au 31.12.2024

- **Le montant des encours classifiés Article 9 selon SFDR est de 30,2 Mds d'euros au 31.12.2024**

La liste de nos fonds ouverts à tous souscripteurs au 29 décembre 2024, tous classifiés Article 9, est présentée en Annexe 1 et disponible sur notre site internet.

D. Plaidoyer et adhésion de l'entité et de produits financiers aux chartes, et initiatives de place

1. Engagement auprès des régulateurs et actions de plaidoyer

Le détail de sa stratégie de plaidoyer et le bilan des actions mises en œuvre en 2024 sont disponibles dans le [rapport d'engagement de Mirova](#).

En ligne avec sa mission et sa volonté de contribuer à la transformation du secteur financier, Mirova mène des actions de plaidoyer actives en faveur d'un cadre réglementaire et de marché propice au développement d'une finance durable de qualité et à fort impact.

Son objectif est triple :

- renforcer les outils mis à disposition des investisseurs pour évaluer les risques et contributions liés au développement durable ;
- structurer un marché lisible et exigeant, fondé sur des standards de qualité et des labels robustes, afin de prévenir le greenwashing³ ;

- permettre le passage à l'échelle de l'investissement durable à travers des produits et mécanismes adaptés.

Pour cela, Mirova contribue aux consultations publiques, participe à des groupes de travail, publie régulièrement des prises de position sur les évolutions réglementaires et soutient des travaux de recherche. Mirova est inscrite au registre de transparence de l'Union européenne ainsi qu'au répertoire français des représentants d'intérêts (HATVP).

L'action de plaidoyer de Mirova se structure autour de quatre grands axes : défendre une définition ambitieuse de l'investissement responsable, renforcer l'information et la transparence ESG, favoriser l'émergence d'outils adaptés (labels, standards), et faire de la finance durable un pilier de la transition économique.



1. Le Règlement « Sustainable Finance Disclosure Reporting » (SFDR) vise à fournir plus de transparence en termes de responsabilité environnementale et sociale au sein des marchés financiers, à travers notamment la fourniture d'informations en matière de durabilité sur les produits financiers (intégration des risques et des incidences négatives en matière de durabilité). [Plus d'informations ici](#).

2. Sauf exception sur certains fonds dédiés et fonds délégués par des sociétés de gestion externes au Groupe BPCE.

3. Écoblanchiment.

2. Adhésion aux chartes, et initiatives de place

Mirova participe activement à de nombreuses initiatives de place liées à l'investissement responsable. Parmi nos engagements les plus concrets et emblématiques, nous pouvons citer notre participation ou adhésion aux instances, cadres de référence et engagements collaboratifs suivants.

Associations et forums avec lesquels Mirova collabore au 31.12.2024

Forums sur la finance durable, INTERNATIONAL	
CERES	Mirova est membre du CERES et du réseau d'investisseurs sur le risque climatique. CERES est une organisation mondiale qui s'efforce d'encourager les entreprises à agir contre le changement climatique Le Climate Risk Investor Network rassemble plus de 175 investisseurs institutionnels pour relever le défi du changement climatique.
PRI	Signataire depuis 2013 des Principes pour l'Investissement Responsable afin de promouvoir les pratiques d'investissement responsable au niveau international. Mirova confirme et renouvelle son engagement envers les 6 principes. Les organisations signataires sont tenues de remplir un questionnaire annuel et de publier un rapport de suivi. En 2020, Mirova a été identifiée par les IRP du groupe PRI Leaders pour la qualité de ses rapports sur le climat.
HK Green Finance	La société mère de Mirova, BPCE (via le Popular Banks Network) est membre de la Hong-Kong Green Finance Association (HKGFA). HKGFA apporte l'expertise des institutions financières et des entreprises vertes de Hong-Kong.
GIIN	Par l'intermédiaire de sa filiale Mirova UK, Mirova est membre du Global Impact Investing Network, qui cherche à promouvoir l'investissement d'impact à l'international.
US SIF	Membre de l'American Forum for Responsible Investment, une association professionnelle qui soutient le développement de l'investissement durable et responsable dans toutes les classes d'actifs aux États-Unis.
ISS	Proxy advisor
Forums sur la finance durable, EUROPE	
EUROSIF	Le délégué au plaidoyer de Mirova représente le Forum pour l'investissement responsable au conseil d'administration d'EUROSIF, le Forum européen pour l'investissement responsable.
SIF Espagne	Membre de Spainsif, une association visant à promouvoir l'investissement durable et responsable en Espagne.
Groupe d'investisseurs institutionnels sur le changement climatique (IIGCC)	Le groupe d'investisseurs institutionnels sur le changement climatique (IIGCC) est l'organe européen de collaboration des investisseurs sur le changement climatique. Sa mission est de soutenir et de permettre à la communauté des investisseurs de réaliser, d'ici 2030, des progrès significatifs et réels vers un avenir résilient et sans émissions de gaz à effet de serre (GES). Cet objectif sera atteint grâce à des décisions d'allocation de capital, de stewardship et à un engagement fructueux auprès des entreprises, des décideurs politiques et d'autres investisseurs.
EVPA	Membre de l'European Venture Philanthropy Association (EVPA), une initiative rassemblant des organisations intéressées par le « capital-risque philanthropique » et l'investissement social à travers l'Europe.
Forums sur la finance durable, FRANCE	
FIR	Membre du Forum pour l'investissement responsable Mirova est membre et vice-présidente du conseil d'administration du FIR et parraine le prix FIR-PRI pour la recherche « Finance et durabilité ».
AFG	Membre de l'Association française de la gestion financière, qui regroupe les Français secteur de la gestion d'actifs et défend leurs intérêts. L'association se consacre également à la promotion du l'investissement responsable à travers le travail d'un comité dédié dont Mirova est membre.
Fair	Membre de Fair (ex Finansol), une association qui œuvre pour promouvoir, défendre et analyser le financement solidaire en France.
Initiatives de Diversité et d'Inclusion	
Groupe d'investisseurs 30 % Club France	Le groupe d'investisseurs 30 % Club France a été créé en novembre 2020 lorsque six sociétés de gestion d'actifs, représentant près de 3 000 milliards d'euros d'actifs sous gestion, se sont réunies pour promouvoir une meilleure mixité au sein des équipes dirigeantes du SBF 120.
Coalition 30 % États-Unis	La Coalition 30 % est un pionnier dans la défense de la diversité sexuelle, raciale et ethnique au sein des conseils d'administration et des instances dirigeantes des entreprises. Sa mission est d'accroître la diversité dans les conseils d'administration et les postes de direction des entreprises publiques et privées par le biais de l'engagement des investisseurs et d'une action concertée.

01. Prise en compte des critères ESG et des risques de durabilité dans la politique et la stratégie d'investissement

2X Challenge Collaborative	L'initiative 2XCollaborative a été conçue spécifiquement pour les investisseurs qui réalisent leur premier investissement axé sur la dimension du genre, ainsi que pour ceux qui se situent à la frontière de ce domaine. Les initiatives de 2XCollaborative telles que la 2X Gender and Climate Finance Taskforce favoriseront l'investissement intelligent en matière de genre dans des domaines thématiques.
Obligations durables (vertes et sociales)	
ICMA-GBP	Membre des principes des obligations vertes et sociales. Mirova participe au comité exécutif de GBP. Mirova est également coprésidente du groupe de travail sur les obligations sociales et membre du groupe de travail sur les indicateurs d'impact et la transition juste.
CBI	Membre de la Climate Bonds Initiative, une organisation qui soutient le développement du marché des obligations vertes afin de réduire le coût du capital pour les projets de changement climatique
Infrastructure de transition énergétique	
La Plateforme Verte	La Plateforme Verte est une association française lancée créée en 2018 dans l'objectif de rassembler les acteurs de la Transition Énergétique pour mener des actions concrètes et permettre l'accélération des projets. Forte d'une soixantaine de membres prestigieux, répartis en plusieurs groupes de travail, la Plateforme verte est devenue une référence dans le secteur et est régulièrement invitée à des conférences et réunions, ce qui lui permet de porter les messages et préoccupations liés à la transition énergétique.
France Energie Eolienne	France Énergie Éolienne représente, promeut et défend l'énergie éolienne en France. Cette association française regroupe plus de 300 membres, professionnels de la filière éolienne en France, qui ont construit plus de 90% des éoliennes installées sur le territoire français et en exploitent plus de 85%.
Investissements non cotés	
Solidarité Renouvelable	Le Groupe Solidarité Renouvelable s'engage à défendre les énergies renouvelables. Il a été créé suite à la décision unilatérale et rétroactive du gouvernement d'adopter un amendement à la Loi de finances 2021 visant à réduire la durée des contrats d'achat de d'électricité solaire.
France Invest	Membre de France Invest, association professionnelle de gestionnaires d'actifs investis dans le capital investissement, notamment impliqué dans le financement de l'économie locale et des PME françaises.
Investissements net zéro et à faible émission de carbone	
CDP	Signataire, par l'intermédiaire de Natixis, du Carbon Disclosure Project, qui vise à améliorer la qualité des informations carbone/climat publiées par les émetteurs.
IETA	Par l'intermédiaire de sa filiale basée à Londres, Mirova est membre de l'Association internationale pour l'échange de droits d'émission (IETA), une organisation à but non lucratif créée en 1999 pour servir les entreprises engagées dans des solutions de marché pour lutter contre le changement climatique.
ICROA	Par l'intermédiaire de sa filiale Mirova UK, Mirova est membre de l'International Carbon Reduction and Offset Alliance (ICROA), une organisation à but non lucratif composée des principaux fournisseurs de réduction et de compensation carbone sur le marché volontaire du carbone.
TCFD	Mirova soutient le Groupe de travail sur les informations financières liées au climat, une initiative visant à améliorer et à accroître la communication d'informations financières liées au climat.
NZAM	Mirova est membre de l'initiative Net Zero Asset Managers qui vise à convaincre le secteur de la gestion d'actifs de s'engager à atteindre un objectif de zéro émission nette.
Glasgow Financial Alliance for Net Zero (GFANZ)	La Glasgow Financial Alliance for Net Zero est la plus grande coalition mondiale d'institutions financières engagées dans la transition de l'économie mondiale vers l'annulation des émissions de gaz à effet de serre
Science Based Targets initiative (SBTi)	L'initiative Science Based Targets (SBTi) favorise une action climatique ambitieuse dans le secteur privé en permettant aux entreprises de fixer des objectifs de réduction des émissions fondés sur des données scientifiques.
Initiatives en faveur du capital naturel et de la biodiversité	
Alliance pour la préservation des forêts tropicales	Par l'intermédiaire de son équipe dédiée au Capital naturel, Mirova est membre de l'Alliance pour la préservation des forêts tropicales, une plateforme de partenariat multipartite qui soutient la mise en œuvre d'engagements du secteur privé visant à éliminer la déforestation liée à l'huile de palme, au bœuf, au soja et à la pulpe de bois de leurs chaînes d'approvisionnement.
TNFD	Le groupe de travail sur la divulgation liée à la nature fournira un cadre permettant aux entreprises et aux institutions financières d'évaluer, de gérer et de rendre compte de leur dépendance et de leurs impacts sur la nature, contribuant ainsi à l'évaluation des risques liés à la nature et à la réorientation des flux financiers mondiaux vers des résultats positifs plutôt que négatifs pour la nature. Mirova a participé au lancement et fait partie du groupe de travail sur le mandat et la gouvernance de la TNFD, qui devrait être lancé au début de 2021. Mirova fait partie des 30 premiers membres de ce groupe.

01. Prise en compte des critères ESG et des risques de durabilité dans la politique et la stratégie d'investissement

IPI	La Plateforme Internationale d'Insetting rassemble des entreprises qui partagent la même approche pour équilibrer l'entreprise et son écosystème à travers des programmes environnementaux, la transparence, une méthodologie rigoureuse et le partage d'informations. Mirova est membre de la plateforme à travers sa filiale Mirova Natural Capital.
CPIC	Membre de la Coalition pour l'investissement privé dans la conservation, qui rassemble des acteurs du secteur privé et des ONG et cherche à remédier au manque d'investissement dans les efforts de conservation en identifiant les investissements possibles dans la conservation.
Alliance d'investissement dans le capital naturel de la Sustainable Markets Initiative	L'Alliance d'investissement dans le capital naturel (NCIA) de la Sustainable Markets Initiative (SMI) vise à inciter les membres de la communauté financière à créer un effet d'échelle et des synergies entre les propriétaires et les gestionnaires d'actifs traditionnels, en s'appuyant sur les objectifs suivants : en servant de plaque tournante pour les entreprises mondiales et les institutions financières qui cherchent à augmenter leurs investissements dans le capital naturel, en soutien à la restauration de la biodiversité, y compris par le biais de compensations carbone de haute intégrité ; en partageant les connaissances et l'expertise en matière d'investissement dans le capital naturel, étayées par des principes solides ; en présentant et en démontrant l'évolutivité des produits d'investissement appropriés et les multiples opportunités à travers les classes d'actifs. Lors de la COP26, la NCIA a annoncé son engagement à mobiliser au moins 10 milliards de dollars d'investissements dans des actifs de capital naturel en 2022, avec l'ambition d'augmenter cet investissement dans les années à venir.
Engagement en faveur du financement de la biodiversité	L'engagement en faveur du financement de la biodiversité (Finance Biodiversity Pledge) est un engagement des institutions financières à faire appel aux dirigeants mondiaux et à protéger et restaurer la biodiversité par le biais de leurs activités financières et de leurs investissements. L'engagement consiste en 5 étapes que les institutions financières promettent de suivre par le biais d'une collaboration et d'un partage des connaissances, en s'engageant avec les entreprises, en évaluant les impacts, en fixant des objectifs et en rendant compte publiquement de ce qui précède avant 2025. Le document d'orientation, rédigé sur la base des sources les plus pertinentes, clarifie ces 5 engagements qui sont illustrés par les propres exemples d'institutions financières.
Wetlands International	Wetlands International est la seule organisation mondiale à but non lucratif qui se consacre à la conservation et à la restauration des zones humides. Wetlands International s'est fixé pour mission la préservation et à la restauration des zones humides - en raison de leurs valeurs environnementales ainsi que des services qu'elles rendent à l'homme. La plupart de ses travaux sont financés sur la base de projets par des gouvernements et des donateurs privés. Elle bénéficie également du soutien de gouvernements et d'ONG
1000 Ocean Start-Ups	1000 Ocean startups est une coalition visant à accélérer l'innovation en matière d'impact sur les océans. Cette coalition rassemble l'écosystème mondial d'incubateurs, d'accélérateurs, de concours, de plateformes de mise en relation et de sociétés de capital-risque qui soutiennent les startups ayant un impact sur les océans. Son objectif est de faire évoluer au moins 1000 startups transformatrices d'ici la fin de la Décennie de l'Océan afin de restaurer la santé des océans et d'atteindre l'ODD 14.
Organisation for Biodiversity Certificated (OBC)	Cette organisation réunit des entreprises, des ONG et des experts scientifiques pour atteindre un objectif commun, à savoir la création d'un outil opérationnel pour l'évaluation des impacts positifs locaux sur la biodiversité.
Groupe de développement du cadre naturel de Verra (NFDG)	Verra a lancé le SD VISTa Nature Framework Advisory Group (AG) qui vise à guider l'élaboration d'un cadre qui présentera les principales composantes d'une méthodologie scientifiquement solide, pragmatique et évolutive. L'AG soutiendra également la conception d'une méthodologie de biodiversité visant à assurer l'évaluation et la quantification en matière de conservation et de restauration. Le cadre et la méthodologie seront élaborés dans le cadre du programme Sustainable Development Verified Impact Standard (SD VISTa) de Verra et orienteront les investissements bien nécessaires vers des efforts de qualité positifs pour la nature, comme le font d'autres cadres et initiatives liés à la nature (Taskforce on Nature-related Financial Disclosures et Science Based Targets Network).
Ocean Risk and Resilience Action Alliance (ORRAA)	La mission de l'Ocean Risk and Resilience Action Alliance (ORRAA) est de générer au moins 500 millions de dollars d'investissements dans le capital naturel des côtes et des océans et de créer au moins 50 nouveaux produits financiers d'ici 2030, l'objectif étant d'avoir impact positif sur la résilience d'au moins 250 millions de personnes vulnérables au climat dans les zones côtières du monde entier. Il s'agit de la seule alliance multipartite travaillant dans le domaine du financement des océans et réunissant des assureurs, des banques, des gouvernements, des universitaires et des représentants de la société civile. Elle œuvre dans toutes les régions du monde, et plus particulièrement dans les pays du Sud, à l'élaboration, au pilotage et à l'extension de produits financiers innovants qui investissent dans la résilience des zones côtières.

02 Moyens internes déployés par l'entité

A. Ressources financières, humaines et techniques dédiées à la prise en compte des critères ESG dans la stratégie d'investissement

1. Ressources humaines

En tant que société de gestion intégralement dédiée à l'investissement responsable, nous considérons que 100 % de nos « équivalent temps plein » (ETP), quel que soit leur domaine de spécialité (investissement, recherche, marketing, reporting, etc.) jouent un rôle direct ou indirect dans la construction et la mise en œuvre d'une stratégie d'investissement responsable robuste et pertinente à l'échelle de l'entreprise.

De façon opérationnelle, Mirova dispose également de ressources dédiées à la prise en compte des critères ESG dans les stratégies d'investissement : les équipes de recherche en développement durable et les équipes de gestion cotée et non cotée.

L'équipe de recherche en développement durable est composée de 21 experts Impact & ESG¹, répartis entre l'univers coté et l'univers non coté. Chaque analyste est également spécialisé sur un ou

deux secteurs ainsi que sur une thématique. L'équipe de recherche en développement durable réalise notamment les opinions d'impact de durabilité, qui constituent la première étape du processus d'investissement et permettent de définir l'univers investissable.

En ce qui concerne les équipes d'investissement, Mirova compte parmi ses effectifs 111 analystes, gérants, et Investment Specialist répartis entre l'équipe de gestion cotée (actions, obligations et solidaire) et l'équipe de gestion non cotée (transition énergétique, capital naturel et private equity)¹. Les équipes ont la responsabilité de la constitution et de la gestion des portefeuilles.

Les équipes participant à la prise en compte des critères ESG (recherche en développement durable et investissement) représentent **55,2 % du total des ETP de Mirova¹**.



1. Source : Mirova et affiliés au 31.12.2024.

2. Ressources techniques

a. Cadre de recherche interne

Mirova a développé son propre cadre de recherche, aussi la recherche externe est utilisée uniquement à des fins de collecte de données et de comparaison.

Ces sources externes font l'objet d'un contrôle systématique et sont croisées avec les opinions internes. L'équipe de recherche en développement durable dispose de plusieurs

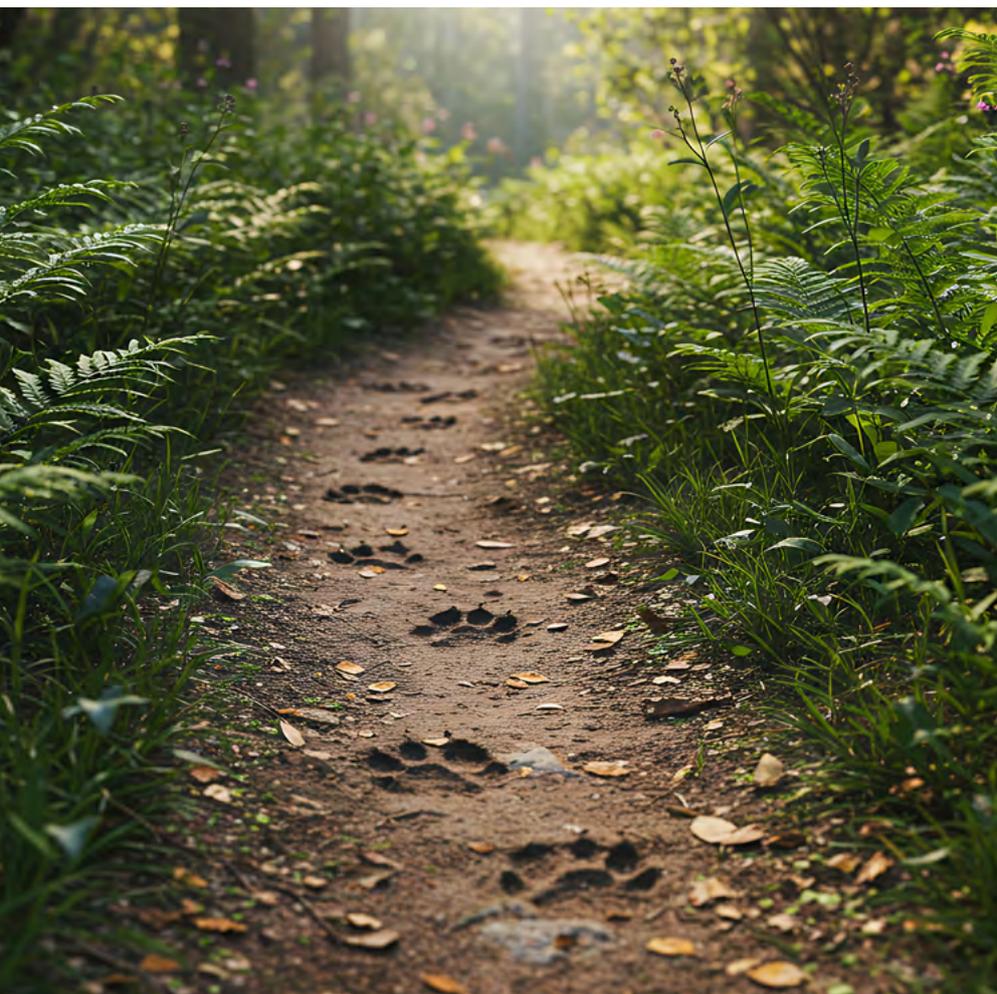
moyens techniques pour conduire ses travaux, en soutien direct aux stratégies d'investissement.

b. Co-développement de ressources externes

Mirova présente la particularité d'être à la fois utilisatrice et co-développeuse de ressources techniques. Dans le cadre de partenariats établis avec Carbon4 Finance et Iceberg DataLab, Mirova a contribué par le passé à la création des outils suivants :

- Carbon Impact Analytics (CIA) : cette méthodologie fournit, pour les entreprises cotées, une estimation des émissions induites et évitées, une analyse qualitative du potentiel de décarbonation future, ainsi qu'une note globale de performance carbone.

- Corporate Biodiversity Footprint (CBF) : l'un des deux principaux outils de calcul de l'impact agrégé sur la biodiversité, aux côtés du Global Biodiversity Score (GBS), permettant aux institutions financières d'évaluer l'empreinte biodiversité de leurs portefeuilles.



Plus récemment, une initiative a été conduite sous l'égide de Mirova et de Robeco, en collaboration avec un groupe d'institutions financières, afin de :

- créer dans un premier temps une [base de données commune de facteurs d'évitement](#), accessible à l'échelle mondiale afin de permettre l'harmonisation du calcul des émissions évitées liées aux solutions bas-carbone
- estimer, en collaboration avec les fournisseurs de données, les émissions évitées par les entreprises qui contribuent au déploiement de ces solutions, en croisant cette base de données avec les données d'activité des sociétés. Cet exercice pourra aussi être conduit sur les « Use of Proceeds »¹ des obligations vertes et sociales.

1. Utilisation des fonds.

c. Acquisition et utilisation de ressources externes

Pour renforcer ses capacités d'analyse et de gestion, Mirova s'appuie sur des données spécialisées issues de fournisseurs externes sélectionnés :

Fournisseur	Données
Carbon4 Finance	Données climat (émissions induites et évitées, note globale) pour les actifs cotés
I Care	Données carbone pour les actifs non cotés (émissions induites, évitées, séquestrées)
Iceberg Data Lab	Données d'impact et dépendance biodiversité des portefeuilles
Axa Climate - Altitude	Données d'exposition aux risques physiques liés au changement climatique et à la biodiversité sur les actifs non cotés
S&P Trucost	Risques physiques liés au changement climatique et à la biodiversité sur les actifs cotés
ISS-ESG	Notation développement durable & données quantitatives ESG (utilisation de l'eau, composition du chiffre d'affaires, part de femmes dans les organes de direction, revenus tirés des activités controversées, etc.)
FactSet TruValueLabs	Suivi des controverses
ISS Governance	Analyse de votes
Proxinvest	Analyse de votes
Fitch Ratings	Données quantitatives ESG sur les Green et Social Bonds (obligations vertes et sociales)
Equileap	Données sur l'égalité des genres
EU Tax Observatory	Recherches sur les questions de fiscalité
Parties prenantes	Échanges réguliers avec les différentes parties prenantes : émetteurs, communauté scientifique, syndicats, ONG, courtiers
Données publiques	Rapports annuels/développement durable des entreprises, recherche universitaire, rapports d'ONG, presse, etc.

d. Pilotage des données grâce à l'outil propriétaire OCTAVE

L'ensemble de ces données est en fine centralisé et exploité à travers OCTAVE, un outil propriétaire développé en interne par Mirova. OCTAVE est un outil central pour les équipes de recherche et de gestion, et se positionne au cœur du processus de gestion. Il est utilisé notamment aux fins suivantes :

- centralisation des analyses ESG produites par les équipes pour toutes les expertises;

Pour les valeurs cotées, Octave présente aussi les éléments suivants:

- suivi des actualités, des rencontres avec les sociétés, du vote et de l'engagement ;
- analyses financières ;
- aide à la décision d'investissement, grâce aux bases de données financières constituées sur les valeurs de l'univers, permettant d'alimenter différents tableaux

de bord utilisés lors des réunions des comités de gestion ;

- production des reportings financiers et extra-financiers.

3. Indicateurs liés aux ressources humaines, techniques et financières

Le tableau ci-dessous reprend les indicateurs réglementaires liés aux ressources humaines, techniques et financières dédiés par Mirova et ses affiliés en 2024 à la prise en compte des critères ESG dans la stratégie d'investissement :

2.a. Description des ressources financières, humaines et techniques dédiées à la prise en compte des critères environnementaux, sociaux et de qualité de gouvernance dans la stratégie d'investissement en les rapportant aux encours totaux gérés ou détenus par l'entité. La description inclut tout ou partie des indicateurs suivants : part, en pourcentage, des équivalents temps plein correspondants ; part, en pourcentage, et montant, en euros, des budgets consacrés aux données environnementales, sociales et de qualité de gouvernance ; montant des investissements dans la recherche ; recours à des prestataires externes et fournisseurs de données	Part en % des ETP concernés sur le total ETP	55,2 %
	Nombre d'ETP concernés	132
	Part en % des budgets dédiés sur le total budget de l'institution financière	65,29 %
	Montants en € des budgets dédiés	N.D.
	Montant des investissements dans la recherche (tous les investissements dans la recherche pour la lutte contre le changement climatique)	6 461 692
	Nombre de prestataires externes et de fournisseurs de données sollicités (il s'agit de l'ensemble de vos prestataires ou fournisseurs dont les données sont utilisées pour la prise en compte des critères ESG dans votre stratégie d'investissement)	9

B. Actions menées en vue d'un renforcement des capacités internes

Dans une dynamique d'innovation continue, Mirova investit activement dans le renforcement de ses capacités internes — compétences, outils, données — afin d'anticiper les évolutions du marché, de répondre aux attentes croissantes des investisseurs et de développer de nouvelles solutions financières durables.

1. Des formations pour renforcer les compétences de l'ensemble des équipes de Mirova

a. La formation comme pilier de la mission

Dans le cadre de la définition de sa mission, Mirova a inscrit le développement de l'expertise de ses collaborateurs parmi ses cinq objectifs statutaires, en s'enga-

geant à « cultiver et développer notre expertise sociale et environnementale ».

► Pour plus d'informations sur nos formations :



→ [Rapport de mission « Agir en Entreprise en mission »](#)



b. Un dispositif piloté par la mission pour renforcer l'expertise ESG

L'effort de développement des compétences ESG des collaborateurs est en partie piloté et suivi à travers la mission. Ainsi, Mirova s'est fixé en 2021 les objectifs suivants à horizon 2024 :

→ **Inscrire 100 % des nouveaux arrivants CDI ou CDD France et international à la formation Finance durable**, qui se déroule 3 fois par an. Cette formation est structurée autour de deux séquences : une première présentant Mirova et ses spécificités (dont la qualité de société à mission), tandis que la seconde, animée par un membre de

l'équipe de Recherche en développement durable, est dédiée à l'élaboration des opinions ESG. **Bilan 2024** : l'ensemble des nouveaux collaborateurs a bien été inscrit au parcours relatif à la finance à impact. Le taux de participation effectif au titre de 2024 s'élevait à 86 %, en hausse par rapport au niveau de 70% atteint en 2023.

→ **Atteindre 10% des effectifs ayant obtenu la certification CFA® ESG Investing**. Pour ce faire, Mirova organise la préparation à l'examen CFA « Investir dans l'ESG » et prend en charge les frais pour tous les employés

bénévoles des fonctions cibles (front, risques, conformité, opérations), permettant ainsi à environ douze d'entre eux chaque année de renforcer leurs connaissances en investissement responsable et en financement durable.

Bilan 2024 : plus de 8 % des effectifs sont certifiés au parcours ESG Investing du CFA. L'écart constaté avec l'objectif établi en 2021 s'explique par plusieurs facteurs, tels que le départ de collaborateurs certifiés, ou la difficulté de l'examen susceptible de rebuter certains candidats.

c. Un dispositif complémentaire de formation et de sensibilisation

En complément du dispositif piloté par la mission, Mirova veille à former l'ensemble de ses collaborateurs, qu'il s'agisse des équipes d'investissement ou des équipes support, à la fois sur ses thématiques d'investissement et sur la gestion de ses impacts directs.

Les collaborateurs sont ainsi encouragés à suivre des formations dans le domaine de la Responsabilité sociétale des entreprises (RSE) et/ou de l'ESG, visant à renforcer leurs compétences professionnelles tout en contribuant à l'atteinte de nos objectifs

internes (réduction de l'empreinte carbone, promotion de la diversité et de l'inclusion, etc.).

Grâce à la plateforme de formation de Natixis, les salariés ont accès à un ensemble de modules couvrant les grands enjeux de la RSE. La participation à ces programmes est encouragée par un système de bonus intégré à l'intéressement annuel pour le périmètre français.

Mirova propose également régulièrement des initiatives de sensibilisation axées sur ses thématiques d'investissement. Des ateliers consacrés au climat, à la biodi-

versité, à l'océan, à la mobilité ou encore à la lutte contre le sexisme (ateliers « 2 tonnes », etc.) sont ainsi organisés pour renforcer l'appropriation des enjeux propres à nos stratégies d'investissement. Certaines formations spécifiques, directement animées par les équipes en fonction des besoins, ont également permis d'approfondir certains sujets clés (lignes directrices du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat – GIEC, objectifs Science Based Targets initiative –, biodiversité, adaptation, etc.)

2. L'innovation produit au service de la stratégie d'investissement responsable

En 2024, Mirova a poursuivi le développement de son offre d'investissement responsable avec le lancement des solutions suivantes :

a. Fonds cotés

→ Mirova Defensive Allocation¹

Ce fonds multi-classes d'actifs permet aux investisseurs de participer activement à la transition vers une économie durable, tout en bénéficiant d'une gestion active visant à capter les tendances d'investissement à long terme tout en conservant une approche défensive. Il vise un objectif de performance ambitieux de €STR + 3 % bruts annualisés sur trois ans².

Le fonds repose sur une large diversification, tant en termes de classes d'actifs (titres obligataires, actions) que de zones géographiques (entreprises européennes et internationales). Il offre également une grande flexibilité à l'équipe de gestion, permettant de s'ajuster face aux fluctuations de marché.

Le fonds allie recherche de performance financière et d'impact, en intégrant des critères ESG dans l'ensemble de son processus d'investissement.

Classé Article 9 selon la réglementation européenne SFDR, le fonds est aligné avec un scénario de limitation du réchauffement climatique à 2°C³.

→ MAIF Actions Monde Responsable (MAIF Actions Transition Biodiversité depuis mars 2025)⁴

La déforestation, l'urbanisation galopante, la pollution et la surexploitation des ressources naturelles ont des conséquences désastreuses sur les écosystèmes, entraînant une érosion rapide de la biodiversité. Cet effondrement menace l'équilibre de notre environnement et notre bien-être. Dans ce contexte, Mirova se positionne comme un acteur engagé en identifiant les entreprises qui commencent à adopter des solutions et des bonnes pratiques pour réduire leur impact sur la biodiversité. En décembre 2024, la MAIF a ainsi choisi de collaborer

avec Mirova pour développer des solutions d'investissement en faveur de la préservation de la biodiversité.

Le fonds MAIF Actions Transition Biodiversité⁵ investit dans des sociétés qui développent des solutions concrètes aux défis de la biodiversité. Il cible notamment :

- une utilisation optimale des terres,
- une gestion durable de l'eau,
- des initiatives climatiques,
- le développement de l'économie circulaire.

Le fonds offre aux investisseurs une opportunité de participer activement à la préservation de la biodiversité, tout en visant une performance financière de long terme.

Ce fonds est classé Article 9 selon la réglementation européenne SFDR, et il est aligné avec un scénario de limitation du réchauffement climatique à 2 °C.

1. Mirova Defensive Allocation est un compartiment de la SICAV de droit luxembourgeois Mirova Funds, agréé par la Commission de Surveillance du Secteur Financier ("la CSSF"). Natixis Investment Managers International est la société de gestion et Mirova est le gestionnaire financier par délégation. Le fonds est soumis aux risques suivants : Perte en capital, Instruments financiers dérivés, Titres de créance, Liquidité, Variation des taux d'intérêt, Marchés émergents, Risque de crédit, Risques de durabilité, Inférieur aux titres Investment Grade ou non notés, Risque de contrepartie, Investissement dans des titres convertibles conditionnels, Taux de change, changements de lois ou de régimes fiscaux, placements axés sur les facteurs ESG.

2. Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

3. Mirova vise, pour l'ensemble de ses investissements, à proposer des portefeuilles cohérents avec une trajectoire climatique inférieure à 2°C définie dans les accords de Paris de 2015, et affiche systématiquement l'impact carbone de ses investissements (hors gestions Solidaire, Private Equity à Impact et Capital naturel), calculée à partir d'une méthodologie propriétaire pouvant comporter des biais.

4. MAIF Actions Transition Biodiversité est un Fonds Commun de Placement (FCP, FIA) agréé par l'Autorité des Marchés Financiers ("l'AMF"). Natixis Investment Managers International est la société de gestion et Mirova est le gestionnaire financier par délégation. Le fonds est exposé aux risques suivants : Risque lié à la gestion discrétionnaire, Risque de perte en capital, Risque action, Risque petites et moyennes capitalisations, Risque de taux, Impact des techniques de gestion notamment des instruments financiers à terme, Risques de durabilité, Risque de change, Risque lié aux marchés émergents, Risque de contrepartie.

5. MAIF Actions Monde Responsable est devenu MAIF Actions Transition Biodiversité en mars 2025.

b. Fonds non cotés

→ Mirova Sustainable Land Fund 2 (MSLF2)¹

Mirova Sustainable Land Fund 2 (SLF2) vise à soutenir la transition et la décarbonation des chaînes de valeur agricoles et forestières, en générant à la fois des gains financiers et un impact positif sur plusieurs fronts :

- l'adaptation et l'atténuation du changement climatique,
- la préservation de la biodiversité,
- l'inclusion sociale, en particulier au bénéfice des femmes dans les pays émergents.

En apportant un financement à long terme à des projets d'utilisation durable des terres dans les pays

émergents, SLF2 entend contribuer de manière significative à l'objectif de neutralité en matière de dégradation des terres, tel que défini dans le [Cadre mondial pour la biodiversité \(GBF\) de Kunming-Montréal](#).

Le fonds est structuré comme un véhicule de financement mixte (*blended finance*), combinant capitaux publics et capitaux privés. L'engagement de fonds publics vise à réduire les risques perçus et à encourager la mobilisation accrue de capitaux privés en faveur de la gestion durable des terres et de la préservation du capital naturel.

Les investissements du fonds seront concentrés sur trois sous-secteurs prioritaires :

- la foresterie durable,
- l'agroforesterie,
- l'agriculture régénérative.

Avant toute décision d'investissement, la stratégie environnementale et sociale de chaque projet sera évaluée. Les projets devront se conformer aux meilleures pratiques internationales, avec une exigence de certification tierce partie lorsque cela est applicable.

→ Mirova Energy Transition 6 (MET6)²

Lancé en 2023, Mirova Energy Transition 6 (MET6) a pour objectif de contribuer à répondre aux besoins de financement pour des infrastructures résilientes indispensables à la décarbonation de nos modes de production et de consommation d'énergie. Cette stratégie vise à financer des technologies éprouvées (éolien terrestre et maritime, photovoltaïque, hydro-électricité, stockage, efficacité énergétique) tout en continuant à soutenir le développement de la mobilité électrique et de l'hydrogène bas-carbone. L'équipe

de MET6 a pour objectif d'identifier des promoteurs de projets et de leur apporter les moyens financiers pour accompagner leur phase de développement, sur l'ensemble du cycle de vie des projets.

Si le cœur de cible du déploiement des fonds reste l'Europe, une partie des investissements pourront être réalisés dans d'autres pays membres de l'OCDE, notamment en Asie pour étendre à cette région les partenariats noués avec des développeurs européens, en dupliquant des modèles éprouvés.



1. MIROVA SUSTAINABLE LAND FUND 2 SLP RAIF est une société en commandite spéciale qualifiée de fonds d'investissement alternatif réservé, ouverte à la souscription exclusive pour les investisseurs éligibles tels que définis dans le règlement du fonds. Mirova est la société de gestion.

2. MIROVA ENERGY TRANSITION 6 est une Société de Libre Partenariat (SLP) de droit français, ouverte à la souscription. Mirova est la société de gestion. Ce fonds n'est pas soumis à l'agrément d'une autorité de tutelle.

3. Lancement du Mirova Research Center (MRC)

Dans le cadre des actions engagées pour renforcer les capacités internes en matière de déploiement de sa stratégie ESG, Mirova a lancé en 2024 le Mirova Research Center, destiné à structurer et approfondir ses travaux de recherche et d'innovation en finance durable. [Annoncé en septembre 2024](#), le Mirova Research Center (MRC) est dédié à la promotion de la recherche et de l'innovation en finance durable. Cette initiative, qui donne un élan supplémentaire à un long historique de collaboration avec le monde universitaire, illustre la volonté de Mirova d'envisager l'innovation plus largement que la simple commercialisation de nouveaux produits.

La création d'un centre de recherche d'excellence, en partenariat avec des universités prestigieuses en Europe, aux États-Unis et en Asie, permettra à Mirova de :

- renforcer sa contribution à la recherche académique en soutenant particulièrement des sujets innovants à fort impact sociétal, encore peu explorés par le milieu académique ;
- proposer aux investisseurs des solutions d'investissement novatrices, intégrant l'évolution rapide des enjeux liés à la transition ;
- favoriser l'émergence de nouvelles pratiques à impact positif et stimuler les échanges entre le monde académique et l'industrie financière ;

- offrir aux porteurs de projets de recherche un soutien financier significatif leur permettant de se concentrer pleinement sur leurs travaux, dans une perspective de long terme.

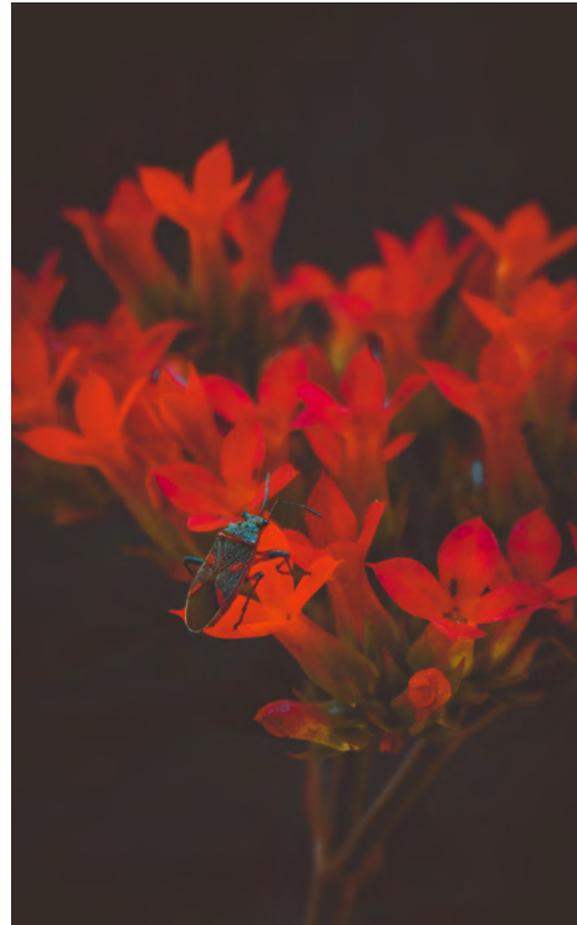
Le Mirova Research Center concentrera ses travaux sur trois axes principaux :

- **Indicateurs** : développer de nouveaux indicateurs au niveau des actifs pour mieux appréhender les enjeux de transition juste et d'interaction avec l'objectif environnemental ;
- **Impact** : explorer de nouvelles approches pour mesurer la contribution effective des stratégies d'investissement à l'atteinte des Objectifs de Développement Durable, en mettant l'accent sur la notion d'additionnalité ;
- **Technologies** : appréhender les enjeux et les apports de l'intelligence artificielle (IA) des innovations technologiques au service de la finance durable.

MRC est entièrement porté par Mirova, au sein de son département recherche en développement durable. Il s'appuie sur un comité consultatif composé de représentants d'institutions financières et de chercheurs, chargé d'orienter les axes de recherche, de sélectionner de nouveaux partenariats et d'évaluer les projets en cours.

Les travaux sont financés sur les fonds propres de Mirova avec des contributions qui peuvent provenir directement des fonds, en particulier d'actifs non cotés.

MRC est déjà pleinement opérationnel, puisque deux premiers partenariats stratégiques ont déjà été conclus en 2024 : avec l'Université Columbia pour promouvoir la blended finance et avec l'ENSAE Paris pour analyser l'impact réel des investissements cotés, en lien étroit avec les réflexions menées dans le cadre du premier objectif statutaire de Mirova.



1. Mirova Impact Life Essentials (MILE) est une Société de Libre Partenariat (SLP) de droit français (FPS, FIA) composée de plusieurs compartiments distincts, ouverte à la souscription des investisseurs éligibles tels que définis dans son règlement. Mirova est la société de gestion. Ce fonds n'est pas soumis à l'agrément d'une autorité de tutelle.

03 Démarche de prise en compte des critères ESG au niveau de la gouvernance de l'entité

A. Connaissances, compétences et expérience des instances de gouvernance en matière de prise de décisions relatives à l'intégration des critères ESG dans la politique et la stratégie d'investissement

1. Une gouvernance équilibrée et ouverte, en lien avec la mission de Mirova

Au sein de Mirova, la supervision de la stratégie ESG repose sur une architecture de gouvernance spécifique, étroitement liée à sa qualité de société à mission.

La gouvernance d'une société à mission se distingue structurellement de celle d'une entreprise classique, par l'existence d'un organe supplémentaire : le comité de mission. Ce comité, composé de représentants des parties

prenantes internes et externes, est chargé de suivre le respect des objectifs statutaires, intégrant pleinement les enjeux de durabilité et l'intérêt général dans la gouvernance de l'entreprise.

2. La raison d'être de Mirova comme fondement de la stratégie d'Investissement responsable

La raison d'être de Mirova constitue le fondement de sa vision et de son engagement en matière d'investissement responsable. Elle oriente l'ensemble de ses activités et structure sa démarche ESG.

La raison d'être de Mirova a été définie de la façon suivante :

Nous recherchons toujours à concilier performance sociétale et financière en plaçant notre expertise du développement durable au cœur de toutes nos stratégies d'investissement. Les solutions que nous proposons à nos clients visent ainsi à développer une épargne contributive d'une économie plus durable et plus inclusive. La finance doit être un outil de transformation de l'économie vers des modèles qui, d'une part, préservent et restaurent les écosystèmes et le climat, et d'autre part, favorisent l'inclusion sociale, la santé et le bien-être des populations. Pionniers de ce mouvement, nous innovons sur tous nos moyens d'action :

- *Investissement*
- *Recherche*
- *Engagement actionnarial*
- *Influence de la communauté financière*

La raison d'être est à l'origine de la vision ESG de Mirova. Sa mise en œuvre opérationnelle est portée par l'ensemble des équipes et par la direction « Purpose, People & Corporate Governance » ainsi que par le comité de mission.

3. L'organisation de la gouvernance pour superviser la stratégie d'Investissement responsable

La gouvernance de Mirova repose sur quatre instances complémentaires :

- le comité de direction
- le conseil d'administration,
- le comité de mission,
- l'instance de dialogue internationale.

Chaque organe contribue, selon son périmètre de responsabilité, à la supervision :

- des sujets structurants de Mirova,
- de ses engagements liés à sa mission,
- de sa responsabilité sociétale,
- et de l'intégration effective des enjeux ESG dans ses stratégies d'investissement.



4. Dispositif de supervision de la stratégie d'investissement responsable de la SGP

En tant que société de gestion intégralement dédiée à l'investissement responsable, l'ensemble de la stratégie de Mirova est structuré autour de cette ambition :

- La stratégie d'investissement responsable de Mirova est définie et pilotée par le comité

de direction de Mirova, dont sont notamment membres le directeur général et le directeur du développement et des opérations, les directeurs des activités métiers, la directrice de la recherche en développement durable, la directrice financière, la directrice

« Purpose, People & Corporate Governance ».

- La stratégie d'investissement responsable de Mirova est supervisée par le conseil d'administration et contrôlée par le comité de mission.

a. Rôle et responsabilité des principales instances

Conseil d'administration

Le conseil d'administration de Mirova est responsable de la validation des orientations stratégiques et du contrôle des activités de Mirova. À ce titre, il valide et contrôle directement la stratégie d'investissement responsable de la société, y compris sur les sujets climat et biodiversité.

Le conseil d'administration est uniquement constitué de membres représentant de l'actionnaire principal Natixis Investment Managers.

Les liens et interactions entre comité de mission et conseil d'administration ont été resserrés en 2023, de sorte à renforcer encore davantage le rôle de la mission comme boussole stratégique pour Mirova et d'expérimenter une nouvelle approche de gouvernance. Le président du conseil d'administration est membre du comité de mission, et les deux instances se réunissent désormais au moins une fois chaque année à l'occasion d'une session extraordinaire (présentation du rapport de mission auprès du conseil d'administration).

En 2024, parmi les sujets à fort enjeux environnemental et social discutés en conseil d'administration, on peut mentionner :

- la création du Mirova Research Center, dont les objectifs, les axes de recherche et la gouvernance ont été présentés comme une initiative structurante en soutien à l'investissement responsable.
- l'engagement de Mirova dans une initiative collective visant à standardiser le calcul des émissions évitées, à travers le développement d'une base de données en partenariat avec Robeco.

1. MIROVA GIGATON FUND est une SICAV RAIF (Société d'Investissement à Capital Variable, Reserved Alternative Investment Fund) de droit luxembourgeois, ouverte à la souscription des investisseurs éligibles tels que définis dans son règlement. Mirova est la société de gestion et Mirova Kenya Limited est le conseiller en investissement de Mirova. Ce fonds n'est pas soumis à l'agrément d'une autorité de tutelle.

Comité de mission

Le comité de mission est chargé de suivre l'exécution de la mission statutaire de l'entreprise, d'évaluer la bonne prise en compte des objectifs de mission dans la stratégie et les décisions, et de formuler des recommandations en vue du renforcement de l'impact social, sociétal et environnemental (y compris climat et biodiversité) de Mirova. Il assure ainsi également un rôle de supervision et de contrôle de la mission de l'entreprise et son expertise ainsi que son avis sont régulièrement sollicités sur divers sujets (décryptage de thèmes complexes ou de tendances, choix stratégiques, etc.)

Le comité de mission de Mirova est composé d'experts reconnus sur les questions environnementales, sociales, sociétales et de finance durable. Le président du conseil d'administration est membre du comité de mission.

Dans sa composition, le comité est représentatif des parties prenantes de Mirova : académiques, experts sur les thèmes d'investissement de Mirova, représentants de la sphère de la finance durable, actionnaires et collaborateurs. Depuis 2023, les collaborateurs élisent directement leurs deux représentants (binôme paritaire) au sein du comité pour une durée de deux ans.

En 2024, le comité a accueilli deux nouveaux membres. Isabelle Juppé, en qualité de présidente, ainsi que Jean Jalbert, spécialiste des enjeux liés à la préservation de la biodiversité.

Comité de direction

Le comité de direction (aussi appelé « ManCo » pour « Management Committee ») représente l'organe de gouvernance stratégique et opérationnel de Mirova. C'est lui qui définit et pilote la stratégie globale d'investissement responsable de Mirova, ainsi que les stratégies climat et biodiversité. Il s'appuie pour cela sur :

- Sur les instances non exécutives, le conseil d'administration et le comité de mission
- Sur des comités internes, notamment :
 - Les comités "New Products/ New Activities" (NPNA), qui intègrent Natixis Investment Managers, et les comités produit internes, pour le déploiement opérationnel de la stratégie d'investissement. Ces comités réunissent des membres du comité de direction de Mirova, des équipes de gestion et des fonctions transversales (telles que les départements des risques, de la conformité, des affaires juridiques, des opérations etc.) et ont vocation à organiser une réflexion stratégique sur les nouveaux produits d'investissement, valider leur création et organiser le développement de ceux-ci
 - Les comités d'investissement se tiennent mensuellement pour les actifs listés, et sur une base ad hoc pour les actifs non listés. Ils sont composés de l'équipe de gestion de la stratégie et des analystes ESG dédiés et ont pour but de piloter la mise en œuvre de la stratégie d'investissement. A ce titre, ils peuvent identifier et

challenger les nouvelles idées d'investissement, définir les arbitrages prioritaires, analyser les performances et risques du portefeuille, piloter l'engagement auprès des sociétés en portefeuille, et assurer le suivi du portefeuille en termes d'impact, notamment climat et biodiversité

- Les comités, conformité et risque, déclinés par classe d'actifs et par pays, se tiennent deux à trois fois par an afin d'évoquer l'ensemble des problématiques internes identifiées par le département des risques et de la conformité. Ces comités permettent au comité de direction d'anticiper et de piloter l'ensemble des risques qui pourraient affecter la stratégie d'investissement responsable.
- Le comité risques, conformité et contrôle interne (CRIC) se réunit 4 fois par an, piloté par les lignes métiers compliance et risques de Natixis Investment Managers: une présentation détaillée des risques par thématique est effectuée. Spécifiquement une rubrique Risques ESG est incluse de façon systématique lors de chacun de ces comités.

Pour garantir l'indépendance des contrôles, les départements de la conformité, du contrôle interne et des risques, sont indépendants des équipes d'investissement et des équipes opérations.

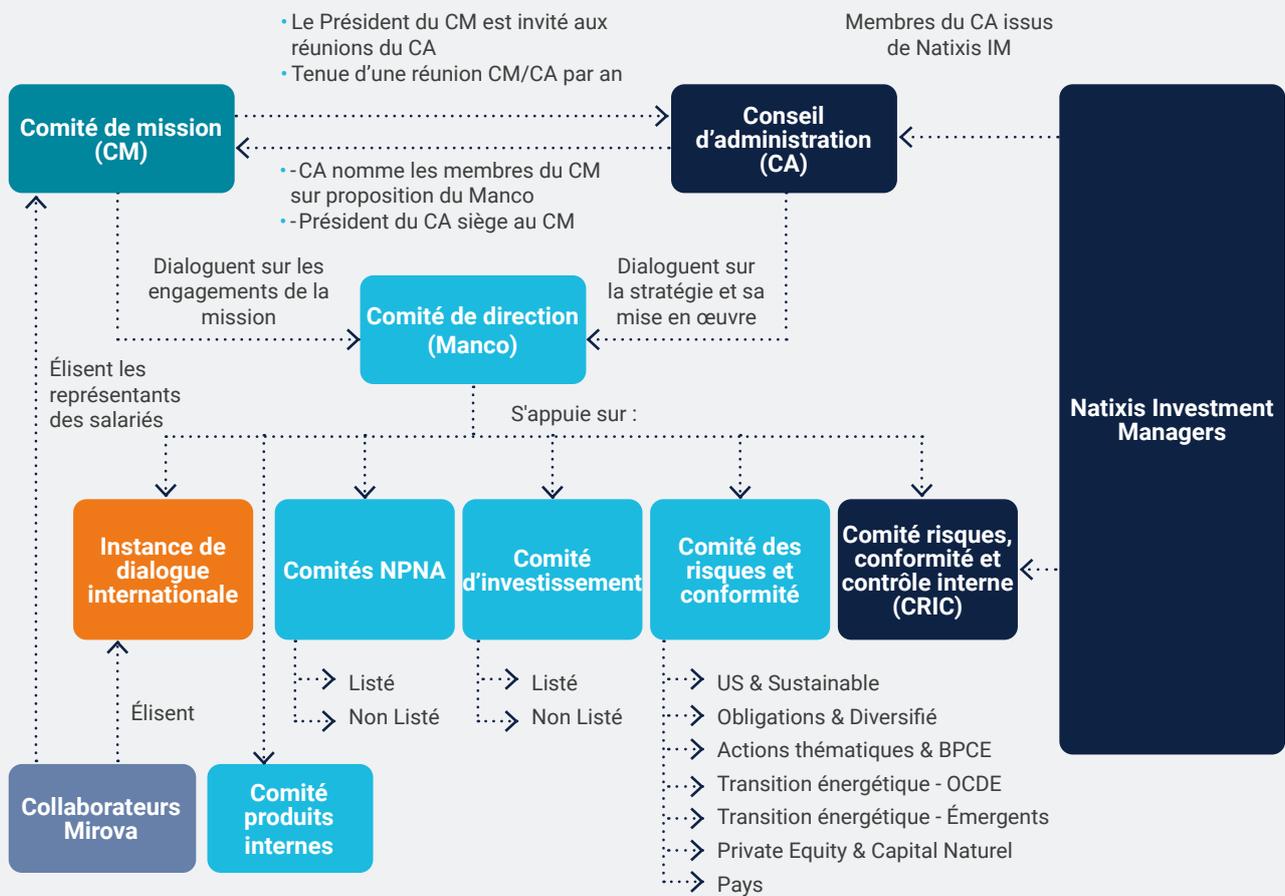
03. Démarche de prise en compte des critères ESG au niveau de la gouvernance de l'entité

Instance de dialogue internationale
Ayant pour but d'organiser les échanges entre les différents bureaux de Mirova sur les thèmes économiques, financiers, stratégiques ou sociaux, l'instance de

dialogue internationale, dont les membres ont été élus en octobre 2023, permet aussi de capitaliser sur les initiatives locales et les bonnes pratiques, de favoriser la diversité des regards et des points

de vue. Le comité est composé de sept membres représentant les équipes de chacune des entités géographiques.

Comitologie Mirova



Source : Mirova, 2024.

5. Compétences des membres des principales instances de Mirova

Le tableau ci-dessous met en évidence les compétences solides et complémentaires des membres des principales instances de gouvernance de Mirova en matière d'ESG. Il illustre notamment la diversité des expertises mobilisées, et leur complémentarité.

		Gouvernance d'entreprise	Environnement & Climat	Social & Droits humains	Finance durable & ESG	Connaissance des marchés cotés	Connaissance des marchés non cotés	Conformité réglementaire	Développement stratégique	Innovation & Recherche	Engagement des parties prenantes	Diversité & Inclusion	Communication & Transparence
Comité de direction	Guillaume Abel	✗	✗		✗	✗	✗	✗	✗	✗			✗
	Zineb Bennani	✗	✗		✗	✗	✗	✗	✗	✗	✗	✗	✗
	Mathilde Dufour	✗	✗	✗	✗	✗	✗	✗	✗	✗	✗	✗	✗
	Hervé Guez	✗	✗	✗	✗	✗	✗	✗	✗	✗	✗	✗	✗
	Raphaël Lance	✗	✗	✗	✗	✗	✗	✗	✗	✗	✗	✗	✗
	Jens Peers	✗	✗	✗	✗	✗		✗	✗	✗	✗	✗	✗
	Anne-Laurence Roucher	✗	✗		✗	✗	✗	✗	✗		✗		✗
	Aude Rouyer	✗	✗	✗	✗			✗	✗	✗	✗	✗	✗
	Laurence Willig	✗		✗	✗	✗		✗	✗	✗	✗	✗	✗
	Philippe Zaouati	✗	✗	✗	✗	✗		✗	✗	✗	✗	✗	✗
Conseil d'Administration	Alix Boisaubert	✗			✗				✗			✗	✗
	Nathalie Bricker	✗	✗			✗		✗	✗				✗
	Christophe Lanne	✗	✗	✗	✗	✗	✗	✗	✗	✗		✗	
Comité de Mission	Jean Jalbert	✗	✗	✗	✗	✗	✗	✗	✗	✗		✗	
	Isabelle Juppé	✗	✗	✗	✗			✗		✗	✗	✗	✗
	Christophe Lanne	✗	✗	✗	✗	✗	✗	✗	✗	✗		✗	
	Pierre-René Lemas	✗	✗	✗	✗			✗	✗	✗	✗	✗	✗
	Arnaud Leroy	✗	✗		✗		✗		✗	✗	✗		✗
	Witold Marais	✗	✗		✗		✗		✗				✗
	Alexis Masse	✗	✗	✗	✗	✗	✗	✗	✗	✗	✗	✗	✗
	Manon Salomez		✗	✗	✗	✗							
	Blanche Segrestin	✗		✗						✗	✗	✗	✗
	Amina Zakhnouf			✗					✗	✗	✗	✗	✗
Instance de Dialogue International	Brian Chege		✗		✗	✗	✗			✗			✗
	Arnaud Grapin				✗	✗	✗	✗	✗	✗			
	Jean-François Hay	✗	✗		✗		✗	✗	✗		✗		✗
	Nicole Morlé	✗	✗		✗	✗	✗		✗		✗	✗	✗
	Jonela Menesson	✗	✗	✗	✗	✗	✗	✗	✗			✗	✗
	François-Adrien Ollivier	✗	✗	✗	✗	✗	✗	✗			✗	✗	✗
	Kevin Whittington-Jones	✗	✗	✗	✗						✗	✗	

B. Inclusion des risques en matière de durabilité dans les politiques de rémunération

1. Prise en compte des risques de durabilité dans les rémunérations variables

Conformément aux exigences du règlement SFDR, la politique de rémunération de Mirova intègre des dispositifs spécifiques visant à limiter l'exposition aux risques de durabilité. Des critères liés aux risques ESG sont définis pour l'ensemble des collaborateurs, en particulier pour les équipes de gestion. Pour ces dernières, les

d'évaluation varient selon la typologie des portefeuilles gérés. En cas de concrétisation d'un risque majeur de durabilité ayant un impact négatif significatif et durable sur la valeur des fonds ou produits gérés, l'enveloppe de rémunération variable des populations identifiées¹ peut être réduite, voire

annulée.

Cette réduction peut également concerner les rémunérations différées encore en cours d'acquisition.

2. Adossement de la rémunération variable à des indicateurs de performance ESG

En ligne avec l'engagement pris en 2023 et présenté dans le rapport « [Agir en investisseur responsable 2023](#) », Mirova a mis en place en 2024 des critères liés à l'atteinte de ses objectifs statutaires de mission dans la politique de rémunération variable, applicables à l'ensemble des collaborateurs.

Cette évolution vise à conditionner une part de la rémunération variable à la réalisation de ces objectifs, qui intègrent pleinement les enjeux ESG, renforçant ainsi la cohérence entre les dispositifs d'incitation individuelle et la démarche globale

de Mirova en matière de durabilité. La performance de Mirova sur ses engagements statutaires est objectivée à travers l'avis de l'Organisme Tiers Indépendant (OTI), selon un processus formalisé comprenant :

- La conversion de l'évaluation qualitative en scores par objectif statutaire ;
- Le calcul d'un score moyen ("score mission") ;
- La détermination du montant de la rémunération variable effectivement liée à la mission (jusqu'à 15 % de la part variable).

La contribution active à la mission est directement encouragée auprès de l'ensemble des collaborateurs. Chacun doit en effet se doter d'un objectif de contribution à la mission, dont le niveau d'atteinte est ensuite apprécié par le manager et participe à l'appréciation globale de la performance du collaborateur.



1. Conformément aux dispositions réglementaires, la population identifiée de Mirova comprend les catégories de personnel qui peuvent à titre individuel avoir une incidence significative de par leurs décisions sur le profil de risque de Mirova et/ou des produits gérés. Plus d'informations dans notre Politique de rémunération (<https://www.mirova.com/fr/mirova/informations-reglementaires/politique-de-remuneration>) n'est pas soumis à l'agrément d'une autorité de tutelle.

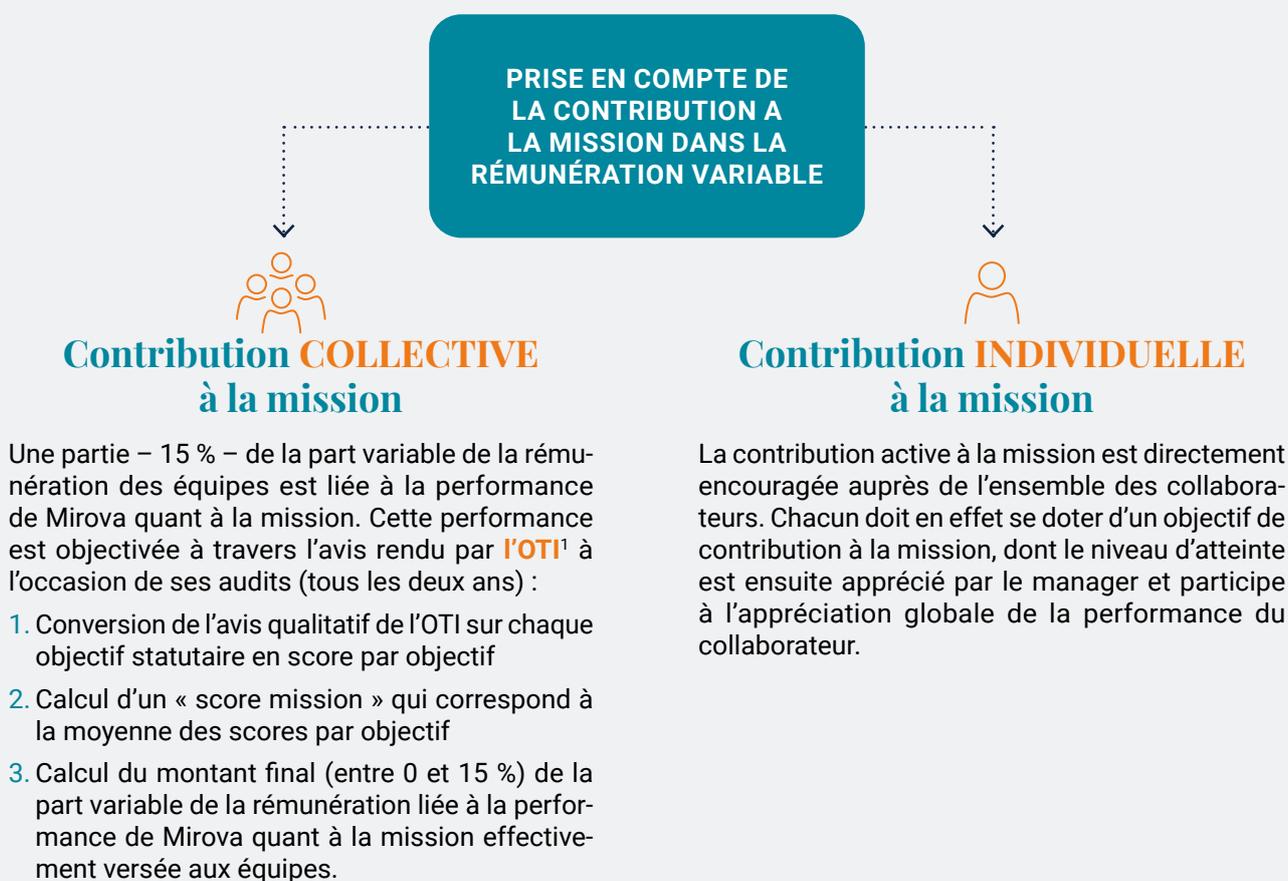
Instance de dialogue internationale

Ayant pour but d'organiser les échanges entre les différents bureaux de Mirova sur les thèmes économiques, financiers, stratégiques ou sociaux, l'instance de

dialogue internationale, dont les membres ont été élus en octobre 2023, permet aussi de capitaliser sur les initiatives locales et les bonnes pratiques, de favoriser la diversité des regards et des points

de vue. Le comité est composé de sept membres représentant les équipes de chacune des entités géographiques.

Rémunération responsable





C. Intégration des critères ESG dans le règlement interne du conseil d'administration

Le règlement intérieur du conseil d'administration de Mirova, adopté en avril 2023, intègre plusieurs dispositions formelles témoignant de la prise en compte des critères ESG dans le fonctionnement du conseil lui-même, en cohérence avec la qualité de société à mission de la société de gestion.

- L'article 3.1 précise que : « Le conseil d'administration détermine les orientations de l'activité de la Société et veille à leur mise en œuvre, en prenant en considération notamment les enjeux sociaux et environnementaux de son activité. » Cette formulation consacre l'intégration explicite des critères ESG dans les missions stratégiques du Conseil, conformément à la stratégie d'investissement responsable de Mirova.
- L'article 2 du règlement établit également que : « Chaque administrateur représente l'ensemble des actionnaires et veille à agir en toutes circonstances dans l'intérêt social de la Société. Il s'engage à défendre et à promouvoir les valeurs de la Société. » En cohérence avec la raison d'être de

Mirova, qui affirme sa volonté de concilier performance sociétale et financière en plaçant le développement durable au cœur de ses stratégies d'investissement, cette disposition contribue à aligner les principes de gouvernance du conseil avec les objectifs statutaires et l'approche responsable de la société.

- La gouvernance de Mirova présente par ailleurs la particularité d'intégrer de manière régulière le comité de mission dans les travaux du conseil. L'article 1.5 du règlement précise que : « La présidente du comité de mission de la Société est invitée à assister aux réunions du conseil d'administration. Une réunion conjointe du conseil d'administration et du comité de mission est organisée annuellement. » Ce dispositif favorise un dialogue structuré entre les instances de gouvernance, garantissant que les engagements de long terme de Mirova, y compris ceux liés à sa stratégie d'investissement responsable, soient suivis au plus haut niveau.

• Enfin, le règlement est complété par une charte de déontologie, qui formalise les obligations éthiques des administrateurs. Elle couvre notamment :

- l'assiduité aux réunions (article 1),
- l'indépendance de jugement et la gestion des conflits d'intérêts (article 2),
- le devoir de confidentialité (article 3),
- la prévention du délit d'initié (article 4),
- et l'engagement à agir dans l'intérêt social de la société et à promouvoir ses valeurs (article 5).

Ces exigences contribuent à renforcer la responsabilité, la transparence et la qualité du fonctionnement du conseil d'administration, en ligne avec les engagements portés par Mirova dans le cadre de sa mission et de sa stratégie d'investissement responsable.

D. Objectifs de mixité – Loi Rixain

Mirova accorde une attention particulière à la mixité femmes/hommes, tant au sein de ses équipes que dans la composition de ses instances de gouvernance. L'objectif est de se rapprocher autant que possible d'une représentation équilibrée.

À titre d'exemple, Mirova veille à constituer des listes paritaires lors des élections des représentants internes des salariés au sein du comité de mission.

Le niveau de mixité à différentes échelles de responsabilité fait

également l'objet d'un suivi transparent, régulièrement communiqué auprès des équipes. Les résultats en matière de représentation femmes/hommes sont présentés régulièrement lors des réunions de l'instance de dialogue internationale.

	Total	Leaders / managers	Gérant(e)s de portefeuilles	Comité de direction	Conseil d'administration	Comité de Mission
Données 2024¹	51 % (CDD et CDI)	49 % - 51 %	44 % F - 56 % H	50 % F - 50 % H	66 % F - 33 % H	40 % F - 60 % H
Données 2023²	50 % (CDI et CDD)	49 % F - 51 % H	43 % F - 57 % H	44 % F - 56 % H	50 % F - 50 % H	33 % F - 66 % H

1. Source : Mirova et affiliés au 31 décembre 2024, effectifs compris hors contrats en alternance et stagiaires.

2. Source : Mirova et affiliés au 31 décembre 2023, effectifs compris hors contrats en alternance et stagiaires.

04 Politique d'engagement auprès des émetteurs



L'engagement actionnarial constitue l'un des leviers structurants de la stratégie d'investissement responsable de Mirova. À travers le dialogue avec les entreprises, l'exercice actif des droits de vote et la participation à des initiatives collectives ou institutionnelles, Mirova cherche à faire évoluer les pratiques des émetteurs vers des modèles économiques plus durables et plus inclusifs.

A. Vision de l'engagement chez Mirova

Chez Mirova, l'engagement constitue un levier fondamental pour accompagner la transformation des modèles économiques et contribuer à une économie plus durable, plus résiliente et plus inclusive. En tant qu'entreprise à mission, Mirova entend mobiliser tous les moyens à sa disposition pour faire évoluer les pratiques des entreprises, des porteurs de projets et du cadre réglementaire lui-même, dans le respect de sa raison d'être.

L'engagement est ainsi pensé comme un instrument transversal, complémentaire à la sélection des entreprises, qui s'applique à l'ensemble des classes d'actifs et à l'ensemble des ressorts d'influence de Mirova : entreprises cotées,

projets non cotés, émetteurs obligataires, coalitions d'investisseurs, régulateurs, et plus largement l'écosystème de la finance durable.

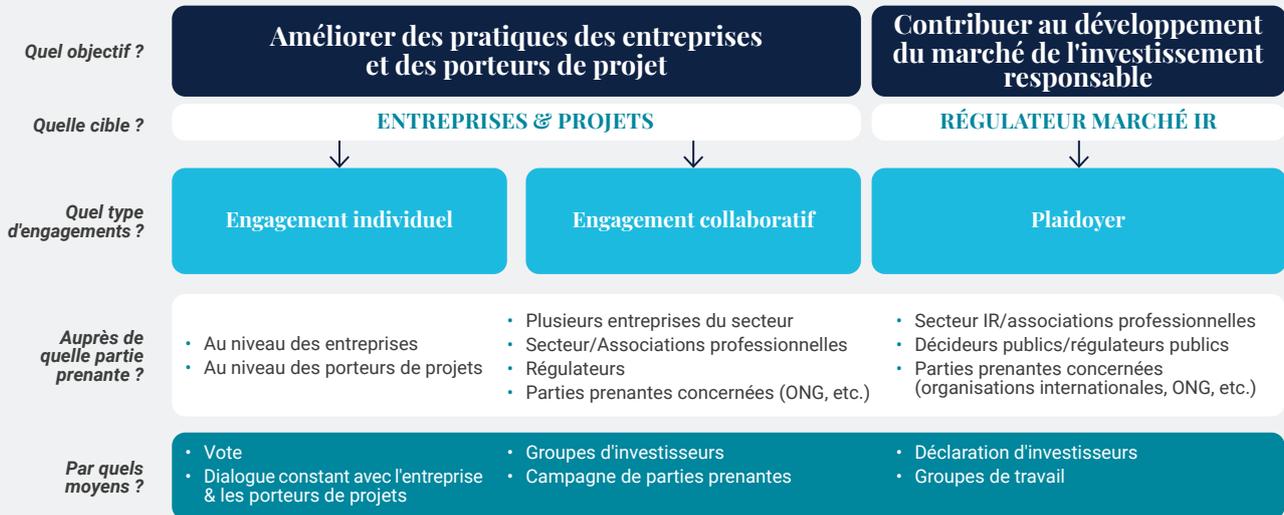
Pour mettre en œuvre cette vision, Mirova articule son action autour de trois formes d'engagement complémentaires :

- Le dialogue individuel avec les émetteurs, entreprises ou porteurs de projets en portefeuille, permettant d'adresser des enjeux ESG ciblés et de suivre les progrès dans la durée ;
- La participation à des initiatives collaboratives, afin de renforcer l'impact des démarches engagées sur des sujets systémiques (climat, biodiversité, droits humains, etc.) ;

- Le plaidoyer institutionnel, qui vise à faire évoluer les cadres réglementaires, comptables et financiers, en alignement avec les objectifs environnementaux et sociaux poursuivis par Mirova et ses clients.

Ces leviers sont activés de manière coordonnée, dans le cadre d'une politique d'engagement formalisée, pilotée par l'équipe recherche en développement durable en lien avec les équipes de gestion, et régulièrement revue par la direction de Mirova.

La figure présentée ci-dessous résume notre politique d'engagement.



B. Périmètre des entreprises concernées par la stratégie d'engagement

1. Périmètres des investissements

La stratégie d'engagement de Mirova couvre l'ensemble des classes d'actifs pour lesquelles un dialogue est possible avec les émetteurs ou porteurs de projets. Elle couvre donc :

- Les actions cotées, cœur de l'engagement actionnarial mené via l'engagement et le vote ;
- Les obligations verts, sociales, durables (green, social, sustainability-linked bonds), sur lesquelles Mirova engage un dialogue qualitatif, bien que sans droit de vote ;

- Les actifs non cotés (infrastructure, capital naturel, private equity), dans lesquels l'engagement prend souvent la forme d'un accompagnement structurant, contractualisé ou intégré aux processus d'investissement.

L'ensemble des fonds et mandats gérés par Mirova en 2024 est couvert par une stratégie d'engagement adaptée à la nature de chaque investissement ainsi qu'au degré d'influence effective que Mirova peut exercer sur les émetteurs ou porteurs de projets.

La stratégie de vote, qui constitue une part importante de la stratégie d'engagement ne s'applique strictement qu'à l'investissement en actions cotées, même si les décisions de vote sur le non coté sont prise en cohérence avec ses grands principes.

2. Périmètre des produits financiers concernés

L'engagement concerne 100 % des fonds et mandats gérés par Mirova en 2024. À la date du présent rapport, l'ensemble des véhicules

sous gestion sont soit classés Article 9 au sens du règlement SFDR, soit hors champ de cette classification¹. Tous les produits

exposés à des émetteurs ou porteurs de projet font l'objet d'un suivi d'engagement, adapté à leur classe d'actif (coté ou non coté).

C. Présentation de la politique de vote

1. Cadre général et périmètre

La politique de vote de Mirova constitue un levier stratégique au service de sa mission d'investisseur responsable. Elle vise à promouvoir une gouvernance d'entreprise durable, cohérente avec les engagements sociaux et environnementaux des sociétés en portefeuille. Ce cadre s'applique à l'ensemble des fonds et mandats pour lesquels Mirova détient des

actions donnant lieu à l'exercice de droits de vote.

La politique de vote s'inscrit dans le cadre de l'article 4 §2 c) du règlement SFDR, de l'article 29 de la [Loi Énergie-Climat](#), et en cohérence avec les recommandations de la Task-Force on Climate-Related Financial Disclosures (TCFD)² et de la Taskforce on Nature-related

► En savoir plus :



→ [La politique de vote est disponible dans son intégralité sur le site de Mirova](#)

Financial Disclosure » (TNFD)³, en ce qu'elle permet une supervision active des trajectoires de durabilité des entreprises.

2. Gouvernance et supervision



La politique de vote est définie et actualisée par l'équipe de recherche en développement durable de Mirova. Elle est validée chaque année par le comité de direction, en lien avec les fonctions de contrôle interne. Le processus de vote est centralisé au sein du comité de vote, composé de représentants de la recherche, de la gestion et, le cas échéant, d'experts sectoriels.

L'exécution technique est confiée à Institutional Shareholder Services (ISS), en coordination avec Natixis Investment Managers Operating Services (NIM-OS) pour le traitement opérationnel. Mirova ne pratique pas le prêt de titres, afin de garantir l'exercice effectif des droits de vote.

Afin d'assurer l'intégrité du processus, Mirova applique des procédures spécifiques de prévention des conflits d'intérêts dans l'exercice des droits de vote. Les collaborateurs impliqués dans une situation de conflit potentiel sont exclus du processus décisionnel et les entreprises liées au groupe BPCE sont exclues de l'univers de vote.

Toutes les décisions sont tracées et auditées conformément à la politique de gestion des conflits d'intérêts de Mirova.

1. Sauf exception sur certains fonds dédiés et fonds délégués par des sociétés de gestion externes au Groupe BPCE. Le Règlement « Sustainable Finance Disclosure Reporting » (SFDR) vise à fournir plus de transparence en termes de responsabilité environnementale et sociale au sein des marchés financiers, à travers notamment la fourniture d'informations en matière de durabilité sur les produits financiers (intégration des risques et des incidences négatives en matière de durabilité).

2. Groupe de travail sur les informations financières relatives au climat.

3. Groupe de travail sur la divulgation des informations financières liées à la nature.

3. Principes généraux

La politique de vote repose sur quatre grands principes, tels que définis dans le document de référence :

- **Favoriser un actionnariat engagé**

Mirova soutient le développement d'une base d'actionnaires stable et engagée, alignée sur les intérêts de long terme de l'entreprise. Cela inclut, sous conditions, le soutien aux droits de vote doubles, à l'actionnariat salarié, et aux dispositifs encourageant la stabilité actionnariale.

- **Mettre en place des instances favorables à une gouvernance partenariale**

Mirova promeut la création

d'organes de décision équilibrés, intégrant l'ensemble des parties prenantes stratégiques de l'entreprise. Cela se traduit par un soutien à la représentation des salariés et des administrateurs indépendants, à la diversité des profils (genre, origine, compétences) et à la constitution de comités spécialisés (audit, nomination, rémunération, RSE).

- **Rémunérer les différentes parties prenantes de manière juste et durable**

La politique de rémunération des différentes parties prenantes (salariés, dirigeants, action-

naires, État) doit favoriser une croissance durable. Mirova veille à ce qu'elle reflète non seulement la performance financière de l'entreprise, mais aussi sociale et environnementale.

- **Informer les parties prenantes de manière transparente et complète**

Mirova encourage la communication claire, complète et accessible sur la gouvernance, les impacts ESG, la stratégie de durabilité et la performance extra-financière, notamment à travers des rapports annuels audités intégrant ces dimensions.

4. Mise en œuvre

Les résolutions sont analysées par l'équipe de recherche en développement durable sur la base de documents publics, des recommandations du prestataire ISS, et des échanges conduits dans le cadre des dialogues avec les émetteurs.

Les décisions de vote sont prises au regard de la politique formalisée, et intègrent les éventuelles controverses, les incohérences entre engagements et pratiques, et l'évolution des plans d'action. L'ensemble des décisions est documenté dans la plateforme de suivi.

Mirova veille à la cohérence entre les engagements menés et l'exercice des droits de vote, selon une logique d'escalade graduée : elle inclut le dialogue, le vote d'opposition, le dépôt de résolution ou de questions écrites, et le cas échéant un renforcement de la pression publique et l'analyse de la nécessité de désinvestir.

5. Résolutions d'actionnaires

Mirova peut soutenir ou initier des résolutions d'actionnaires lorsque le dialogue mené avec les émetteurs n'a pas permis d'aboutir à des engagements crédibles ou à des progrès suffisants sur des enjeux ESG majeurs.

- la préservation de la biodiversité,
- les droits humains et sociaux,
- la transparence fiscale ou la gouvernance.

Le dépôt d'une résolution fait l'objet d'une évaluation interne structurée, mobilisant la direction générale, ainsi que les équipes de Recherche en Développement Durable et de

gestion, et incluant une analyse juridique et réputationnelle.

En 2024, Mirova a soutenu plusieurs résolutions externes et a co-déposé une série de questions écrites relatives à la biodiversité auprès des entreprises du CAC40, dont 9 entreprises à fort enjeu présentes dans ses portefeuilles.

Ces résolutions peuvent porter sur :

- la stratégie climat,

6. Transparence

Mirova rend publics :

- une politique de vote, actualisée chaque année,
- ses priorités d'engagement,

- mises à jour en début d'année,
- un rapport annuel faisant le bilan sur les votes de l'année passée,
- les données détaillées sur

- chaque résolution (via ISS Vote Disclosure),
- un rapport annuel sur sa stratégie d'engagement

D. Bilan de la politique d'engagement mise en œuvre

Les éléments présentés ici s'articulent avec nos approches thématiques climat et biodiversité, détaillées respectivement dans les parties 6 et 7, afin d'assurer une cohérence stratégique sur l'ensemble des leviers d'impact.

1. Une politique structurée d'engagement avec les entités en portefeuille

L'année 2024 a marqué une nouvelle étape dans la mise en œuvre de la politique d'engagement de Mirova. Celle-ci vise à faire évoluer les pratiques environnementales, sociales et de gouvernance des entreprises en portefeuille, à la fois pour maîtriser les risques ESG matériels et pour soutenir des trajectoires de transformation alignées avec les Objectifs de développement durable.

La politique d'engagement s'appuie sur deux leviers complémentaires : le dialogue individuel avec les émetteurs, mené en propre par les analystes, et la participation à des initiatives collaboratives entre

investisseurs. Ces deux modalités permettent de conjuguer action ciblée et influence collective sur des enjeux systémiques tels que le climat, la biodiversité ou les droits humains.

Cette politique s'intègre dans une vision plus large de l'engagement portée par Mirova, qui comprend également une action institutionnelle auprès des régulateurs et des instances de place. Si cette dimension ne relève pas strictement du présent rapport, elle constitue un élément essentiel de cohérence et de complémentarité avec l'engagement actionnarial.

2. Les priorités fixées pour 2024

Mirova détermine chaque année, en ligne avec sa politique d'engagement, des priorités thématiques et opérationnelles guidant l'action de ses équipes en matière d'engagement actionnarial. Ces priorités visent à structurer les démarches de dialogue, à garantir une mobilisation cohérente des ressources, et à renforcer l'impact des échanges sur les pratiques des entreprises.

Pour l'année 2024, les thématiques suivantes ont été identifiées comme prioritaires :

- Transition climatique : évaluation des plans de décarbonation, exigence de transparence sur les trajectoires, qualité des stratégies climat soumises au vote (« Say on Climate »¹), alignement avec l'objectif de neutralité carbone à horizon 2050.
- Préservation de la biodiversité : lutte contre la déforestation, respect des écosystèmes, intégration des recommandations de la TNFD dans la gouvernance et la stratégie des entreprises.
- Capital humain et dialogue social : qualité du dialogue social et respect des droits du travail, lutte contre les discriminations, développement de carrière et accompagnement des employés.
- Gouvernance de la durabilité : intégration des enjeux ESG au niveau des conseils d'administration, évaluation des politiques de rémunération, transparence des engagements pris, liens entre stratégie d'entreprise et performance durable.

▶ Le détail de la politique et de sa mise en œuvre en 2024 sont disponibles ici :



→ [Rapport d'engagement 2024 de Mirova.](#)

La politique d'engagement est pilotée par l'équipe de Recherche en Développement Durable, en lien étroit avec les gérants, et supervisée par un comité interne dédié. Chaque interaction est consignée dans un outil propriétaire, permettant un suivi dans le temps, l'évaluation des progrès réalisés et, le cas échéant, l'activation de leviers d'escalade.

1. Say on Climate » est une stratégie de transition climatique présentée par la direction pour approbation des actionnaires. Les actionnaires votent ensuite en indiquant leur soutien, ou désapprobation, de la stratégie de transition en fonction de leur analyse du plan.

Au-delà des sujets traités, Mirova s'était également fixé comme priorité de renforcer deux dimensions opérationnelles de sa politique :

- Accroître la structuration des objectifs de dialogue, en les formalisant de manière systématique dès l'amont, et en assurant leur suivi à l'aide d'indicateurs d'avancement standardisés ;

- Renforcer la cohérence entre engagement et vote, en systématisant les actions d'escalade lorsque les progrès ne sont pas jugés suffisants ou que les engagements de l'émetteur restent flous.

Enfin, Mirova s'est attachée en 2024 à poursuivre ses efforts dans le cadre des initiatives collaboratives auxquelles elle contribue, notamment celles portant sur les

droits humains dans les chaînes d'approvisionnement, la transparence fiscale, la protection des écosystèmes, et la montée en puissance des standards environnementaux à l'échelle internationale.

Les volets spécifiques au climat et à la biodiversité sont développés dans les parties 6 et 7 du présent rapport.

3. Des résultats en progression en 2024

a. Périmètre coté

Les actions menées par Mirova en 2024 s'inscrivent pleinement dans le cadre des priorités définies en début d'année. L'ensemble des démarches d'engagement actionnarial a été piloté en lien étroit avec les objectifs thématiques et opérationnels fixés, qu'il s'agisse de renforcer le dialogue sur le climat et la biodiversité, d'élargir les engagements sur les droits humains, ou de structurer davantage les outils de suivi et d'évaluation.

Par ailleurs, au-delà des sujets traités, Mirova s'était également fixé comme priorité de renforcer deux dimensions opérationnelles de sa politique :

- accroître la structuration des objectifs de dialogue, en les formalisant de manière systématique dès l'amont, et en assurant leur suivi à l'aide d'indicateurs d'avancement standardisés ;
- renforcer la cohérence entre engagement et vote, en systématisant les actions d'escalade lorsque les progrès ne sont pas jugés suffisants ou que les engagements de l'émetteur restent flous.

Bilan en chiffres

En 2024, Mirova a mené [de nombreuses actions d'engagement](#) permettant de couvrir 100% de son périmètre d'investissement en actions cotées.

Mirova a notamment mené :

- 94 actions d'engagement avancé dont
 - 38 sur les enjeux environnementaux
 - 24 sur les enjeux sociaux
 - 32 sur la gouvernance responsable
- 55 actions d'engagement sur les obligations vertes et durables.

Bilan par thématiques

Ces engagements ont été complétés par la participation à 9 initiatives d'engagement collaboratif, reflétant la diversité et l'ampleur des leviers mobilisés par Mirova pour encourager des pratiques durables au sein des entreprises.

Les priorités climatiques et environnementales ont concentré la majorité des efforts, avec un focus sur les axes suivants : accompagnement des plans de transition, exigence de transparence sur les trajectoires, soutien aux démarches de type « Say on Climate »¹ lorsque les plans étaient jugés crédibles. Ces actions ont été prolongées par des interventions ciblées sur la biodiversité, avec une attention renforcée à la lutte contre la déforestation, à la traçabilité des chaînes d'approvisionnement, et à l'appropriation progressive des cadres émergents de type TNFD.

Sur le plan social et de gouvernance, les dialogues ont permis d'interroger les pratiques relatives à l'inclusion, aux rémunérations, à la représentation des parties prenantes, ainsi qu'à l'intégration effective des enjeux ESG au niveau des conseils d'administration. Plusieurs entreprises ont engagé des réformes internes à la suite de ces échanges, ou ont accepté d'accroître la transparence de leur politique de durabilité.

1. Say on Climate » est une stratégie de transition climatique présentée par la direction pour approbation des actionnaires. Les actionnaires votent ensuite en indiquant leur soutien, ou désapprobation, de la stratégie de transition en fonction de leur analyse du plan.

Des actions d'engagement structurées

Lorsque les progrès étaient jugés insuffisants, Mirova a activé des leviers d'escalade, conformément à sa politique. Cela s'est traduit notamment par des votes d'opposition en assemblée générale, par l'envoi de lettres formelles aux organes de gouvernance, par des questions posées en Assemblées Générales et par une participation accrue à des résolutions d'action-

naires portées par des coalitions d'investisseurs.

Mirova a contribué à plusieurs engagements collectifs cette année, en lien avec les priorités thématiques :

- la campagne *Non Disclosure* du CDP sur la transparence climatique ;
- PRI Advance sur les droits humains ;

- Finance for Biodiversity Foundation sur les enjeux nature ;
- ShareAction sur le salaire décent.

Ces résultats confirment l'utilité d'un cadre structuré et piloté, permettant de relier action, suivi et responsabilité. Ils constituent également un socle pour approfondir encore les démarches d'engagement dans les années à venir.

b. Périmètre non coté

En 2024, Mirova a poursuivi une démarche exigeante de suivi ESG sur l'ensemble de ses investissements non cotés, avec des dispositifs adaptés à chaque classe d'actifs.

- Dans le **capital naturel**, chaque projet fait l'objet d'un plan d'action environnemental et social (ESAP) contraignant, co-construit avec le porteur de projet, fixant des objectifs précis assortis d'indicateurs et de dates cibles. Les équipes ESG de Mirova en assurent le suivi généralement trimestriellement, combinant appels réguliers et visites de terrain – notamment en Indonésie, en Inde et au Vietnam pour les projets liés à la stratégie Océans durables. Parallèlement, Mirova contribue activement à plusieurs initiatives collectives de place, telles que l'Alliance pour la préservation des forêts tropicales ou l'International Platform for Insetting.

- Dans le **private equity à impact**, chaque entreprise accompagnée bénéficie d'un Plan Impact intégrant des indicateurs environnementaux et sociaux définis dès l'entrée au capital, associés à des cibles quantitatives sur la durée de notre investissement, permettant de définir une ambition sur les impacts environnementaux ou sociaux clés de chaque participation. Ces éléments sont actualisés à échéances régulières, et conditionnent en partie la rémunération du fonds (carried interest). Une feuille de route ESG complète ce dispositif, identifiant les leviers de transformation à moyen terme. Ces éléments sont actualisés à échéances régulières, et conditionnent en partie la rémunération du fonds (carried interest).
- Enfin, dans les **infrastructures de transition énergétique**, le dialogue ESG commence dès la phase de pré-investissement et

se prolonge tout au long de la vie du projet. Des échanges réguliers permettent de suivre les plans d'action, d'identifier les points de vigilance (santé-sécurité, gouvernance, traçabilité des équipements) et d'ancrer les bonnes pratiques chez les développeurs partenaires.



1. Say on Climate » est une stratégie de transition climatique présentée par la direction pour approbation des actionnaires. Les actionnaires votent ensuite en indiquant leur soutien, ou désapprobation, de la stratégie de transition en fonction de leur analyse du plan.

E. Bilan de la politique de vote

En 2024, Mirova a exercé ses droits de vote sur un périmètre de 307 titres détenus dans 42 organismes de placement collectif en valeurs mobilières (OPCVM) et fonds d'investissement alternatifs (FIA) gérés par Mirova et Mirova US. Cela correspond à un total de 314 assemblées générales votées (sur

315), pour 5 138 résolutions, soit un taux de participation de 99,7 %.

Mirova n'a pas exercé ses droits de vote lors d'une assemblée générale en raison de contraintes opérationnelles (modification de la date, limite de vote par les dépositaires, validité de la procuration, etc.).

1. Résultats globaux des votes

Sur les 5 138 résolutions qu'elle a examinées, Mirova a accordé

- Un vote favorable à 70 % d'entre elles ;
- Un vote contre à 27 % d'entre elles ;

- Une abstention à 2 % d'entre elles.

Le taux global de vote d'opposition (vote contre ou abstention) s'élève à 30 %, un niveau stable par

2. Répartition thématique des résolutions votées

Lors des assemblées générales, les entreprises soumettent presque systématiquement des résolutions au vote des actionnaires sur quatre grands ensembles thématiques : la distribution de la valeur (dividendes, rémunérations, épargne salariale), la transparence de l'information (approbation des comptes, nomination des commissaires aux comptes), l'équilibre des pouvoirs au sein du conseil (nomination des administrateurs, représentants des salariés), et la structure financière (émissions de capital ou de dette).

À ces blocs récurrents s'ajoutent, de manière plus ponctuelle, des résolutions statutaires ou des propositions déposées par les actionnaires eux-mêmes.

La politique de vote de Mirova accorde une attention particulière à la juste répartition de la valeur créée par l'entreprise entre ses différentes parties prenantes, ainsi qu'à la qualité et à la clarté de l'information communiquée, qu'elle soit financière, sociale ou environnementale. En cohérence

▶ Le bilan complet des votes de Mirova pour 2024 est publiquement disponible ici :



→ [Rapport de vote 2024](#)

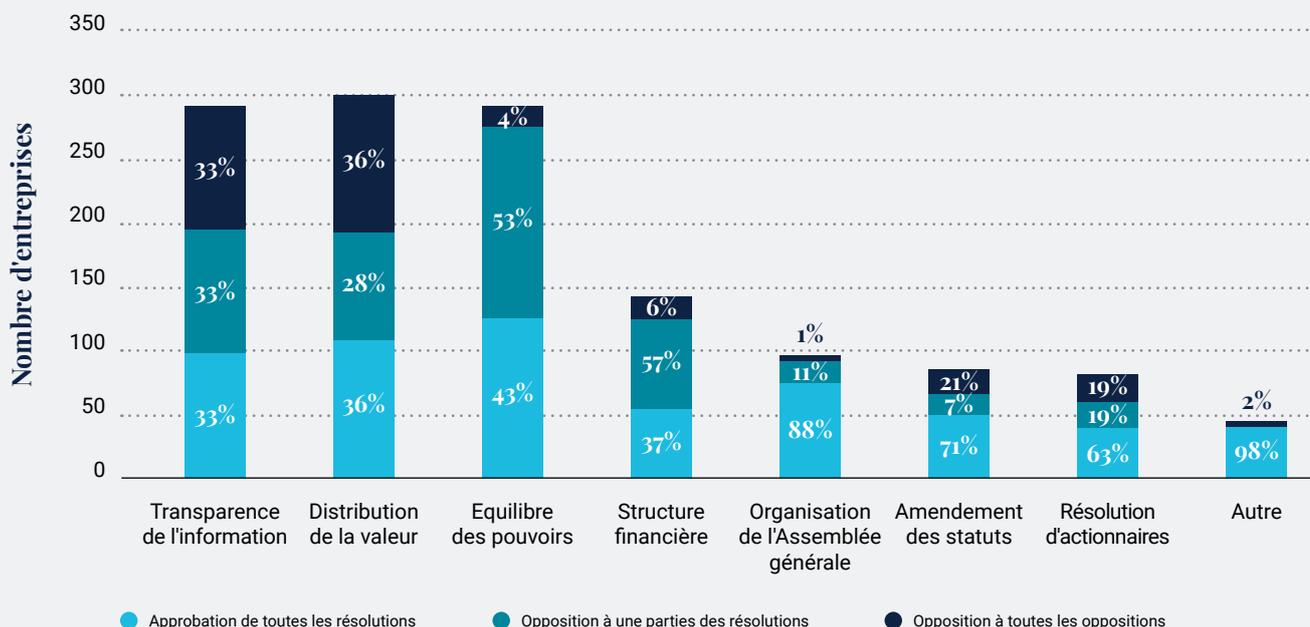
rapport à 2023 (33 %), traduisant la continuité de l'exigence de Mirova sur les critères environnementaux, sociaux et de gouvernance.

avec les engagements de Mirova en matière de gouvernance responsable, ces deux thématiques concentrent une part significative des votes d'opposition exprimés. L'analyse des résultats de 2024 permet d'illustrer concrètement la manière dont Mirova met en œuvre cette exigence thématique dans l'exercice de ses droits de vote.

Le vote "Say on Climate", apparu en 2021, reste un outil important en 2024. Mirova accueille l'opportunité de voter sur le plan de transition climatique d'une entreprise, et considère que cette pratique favorise le dialogue, l'établissement de meilleures pratiques et la promotion des progrès. En 2024, nous avons soutenu toutes les résolutions "Say on Climate" entrant dans notre périmètre, ce qui reflète la forte sélectivité de nos fonds. Ce soutien ne vaut toutefois pas approbation sans réserve : nous restons attentifs aux avancées et aux points à améliorer.



Répartition des votes par thème



Source : Mirova, 2024

3. Résolutions actionnariales

Mirova a voté sur 157 propositions d'actionnaires en 2024. Parmi elles :

- 71 % concernaient des sujets de gouvernance ;
- 22 % des sujets sociaux (égalité salariale, lobbying, fiscalité, IA éthique, etc.) ;

Le volume de résolutions environnementales était faible. Cela s'explique par les choix sectoriels mis en œuvre dans les portefeuilles de Mirova, qui conduisent à exclure les industries les plus concernées par ces dépôts de résolutions (énergies fossiles, etc.).

Concernant les résolutions d'actionnaires, la position de principe de Mirova est de soutenir les résolutions visant à améliorer les pratiques des entreprises. Dans la pratique, Mirova mène une analyse au cas par cas qui tient compte de la pertinence du sujet, des réponses antérieures de l'entreprise et de l'exposition au risque associé.

F. Décisions prises en matière de stratégie d'investissement, notamment en matière de désengagement sectoriel

En 2024, Mirova a poursuivi une stratégie d'investissement fondée sur l'accompagnement des entreprises via le dialogue et l'engagement, dans le but de faire progresser leurs pratiques environnementales, sociales et de gouvernance. Le désengagement n'est envisagé qu'en dernier recours, lorsqu'une entreprise ne répond pas aux attentes formalisées dans le cadre d'un engagement, ou que

le niveau de risque ESG reste trop élevé malgré les efforts déployés.

Mirova a structuré un dispositif d'escalade plus formel pour les situations où les résultats des actions d'engagement s'avèrent insatisfaisants. Ce dispositif instaure des points d'étape semestriels, une évaluation systématique au bout de 18 mois, et la mobilisation d'un comité de suivi réunissant

des représentants de la recherche en durabilité, de la gestion, des risques et de la conformité. Ce cadre renforcé permet, le cas échéant, d'envisager une sortie d'investissement si aucun progrès significatif n'est observé.

Sur l'année écoulée, aucune décision de désengagement n'a été prise à la suite d'un engagement jugé non concluant.

G. Indicateurs liés à l'engagement et au vote

<p>4.c.</p> <p>Bilan de la stratégie d'engagement mise en œuvre, qui peut notamment inclure la part des entreprises avec laquelle l'entité a initié un dialogue, les thématiques couvertes et les actions de suivi de cette stratégie</p> <p>ATTENTION : pour les acteurs qui ne gèrent que des fonds immobiliers ou d'infrastructure il s'agit des actions d'engagement menées auprès des prestataires, locataires, gestionnaires des biens, etc. (ce n'est donc pas nécessairement de l'engagement actionnarial)</p>	<p>Part en % des entreprises concernées par un dialogue sur l'ensemble des entreprises concernées par la thématique couverte</p>	<p>100,0%</p>
	<p>Préciser le dénominateur de l'indicateur ci-dessus</p>	<p>toutes les entreprises et projets investis</p>
<p>4.d.</p> <p>Bilan de la politique de vote, en particulier relatif aux dépôts et votes en assemblée générale de résolutions sur les enjeux environnementaux, sociaux et de qualité de gouvernance</p> <p><i>(Exemples de résolutions E, S ou G : traitant de la trajectoire de réduction des émissions de GES, de l'égalité F/H, du bien-être au travail ou de la formation des membres du conseil d'administration sur des sujets climatiques ou de l'indexation de la rémunération des équipes exécutives à l'atteinte d'objectifs ESG)</i></p>	<p>Nombre total de dépôts sur les enjeux ESG</p> <p>Nombre total de votes sur les enjeux ESG</p> <p>Nombre de dépôts sur les enjeux environnementaux</p> <p>Nombre de votes sur les enjeux environnementaux</p> <p>Nombre de dépôts sur les enjeux sociaux</p> <p>Nombre de votes sur les enjeux sociaux</p> <p>Nombre de dépôts sur les enjeux de qualité de gouvernance</p> <p>Nombre de votes sur les enjeux de qualité de gouvernance</p> <p>% total de dépôts sur les enjeux ESG sur le total des dépôts réalisés</p> <p>% total de votes (oui/non) sur les enjeux ESG sur le total des votes réalisés</p> <p>% de dépôts sur les enjeux environnementaux sur le total des dépôts réalisés</p> <p>% de votes sur les enjeux environnementaux sur le total des votes réalisés</p> <p>% de dépôts sur les enjeux sociaux sur le total des dépôts réalisés</p> <p>% de votes sur les enjeux sociaux sur le total des votes réalisés</p> <p>% de dépôts sur les enjeux de qualité de gouvernance sur le total des dépôts réalisés</p> <p>% de votes sur les enjeux de qualité de gouvernance sur le total des votes réalisés</p>	<p>0</p> <p>152</p> <p>0</p> <p>7</p> <p>0</p> <p>34</p> <p>0</p> <p>111</p> <p>0,0%</p> <p>3,0%</p> <p>0,0%</p> <p>0,1%</p> <p>0,0%</p> <p>0,7%</p> <p>0,0%</p> <p>2,2%</p>

05 Taxonomie

A. Alignement des portefeuilles à la taxonomie européenne

Conformément au [règlement \(UE\) 2020/852 sur la taxonomie](#), Mirova publie depuis 2023 des indicateurs d'éligibilité et d'alignement de ses portefeuilles aux six objectifs environnementaux identifiés dans les

actes délégués de la Commission européenne. L'évaluation repose à la fois sur les données publiées par les entreprises et sur des estimations externes et internes dans les cas où l'information est absente.

Ces estimations sont toutefois exclues du calcul des ratios réglementaires d'alignement lorsque les entreprises ont publié une déclaration formelle d'éligibilité.

Part dans l'actif total des expositions sur des activités économiques éligibles à la Taxonomie (donnée reportée)*	Part dans l'actif total des expositions sur des activités économiques non éligibles à la Taxonomie*	Part alignée sur la Taxonomie sur la base du chiffre d'affaires	Part alignée sur la Taxonomie sur la base des dépenses d'investissement
25,16 %	12,38 %	15,39 %	18,06 %

Les calculs incluent les instruments émis par des souverains au dénominateur. Ces chiffres ne sont pas comparables à ceux présentés en 2023 en raison d'un changement méthodologique.

B. Part des encours investis dans des entreprises actives dans le secteur des combustibles fossiles

Mirova applique une politique de standards minimums vis-à-vis des secteurs à forts enjeux de durabilité, notamment les combustibles fossiles. Les détails de cette politique sont présentés dans le document [Standards Minimums](#) disponible sur le site internet de Mirova. Cette politique ne s'applique pas aux obliga-

tions vertes, qui font l'objet d'une évaluation distincte, fondée sur :

- La contribution environnementale des projets financés ;
- La gestion des risques ESG associés ;
- La cohérence avec la stratégie bas carbone de l'émetteur.

Au sens de l'acte délégué pris en application de l'article 4 du règlement SFDR, la part des encours de Mirova investie dans des entreprises actives dans le secteur des combustibles fossiles s'élevait à 3,16 % fin 2024¹. Ce chiffre inclue tous les actifs de Mirova.

1. Source : Mirova et affiliés, 31.12.2024.

06 Stratégie d'alignement avec l'Accord de Paris

Depuis sa création en 2012¹, Mirova s'est donné pour ambition de mettre le levier de l'investissement au service de la lutte contre le dérèglement climatique. La conclusion de l'Accord de Paris sur le climat en 2015 a été décisive dans la construction de notre stratégie. Bien que cet Accord s'applique en premier lieu aux États, il a permis de définir un objectif commun de limitation du réchauffement climatique bien en dessous de 2°C, avec des efforts pour le limiter à 1,5°C par rapport aux niveaux préindustriels. Ces objectifs ont

servi de base pour développer des méthodologies d'évaluation de l'alignement climatique des portefeuilles.

Plutôt que de définir un objectif quantitatif unique de réduction de l'empreinte ou de l'intensité carbone des portefeuilles, Mirova a construit une stratégie différenciée par classe d'actifs, mobilisant les outils d'analyse et les méthodologies les plus pertinentes selon les segments d'investissement concernés. Cette stratégie repose sur deux piliers complémentaires :

- Une forte exposition de l'ensemble des fonds aux apporteurs de solutions bas-carbone, qu'ils soient cotés ou non cotés, en cohérence avec la volonté d'avoir un impact environnemental positif ;
- Une mesure rigoureuse de l'alignement des portefeuilles d'actifs cotés avec les scénarios climatiques, via des méthodologies propriétaires permettant une analyse en température

A. Fixation d'un objectif quantitatif à horizon 2030 et révision tous les cinq ans jusqu'à horizon 2050

Mirova poursuit un objectif transversal de compatibilité de l'ensemble de ses portefeuilles avec un scénario de limitation du changement climatique à une hausse des températures moyennes de 2°C. La mise en œuvre et le pilotage de la stratégie présentée dans la partie précédente nous permettent de considérer que nos stratégies d'investissement sont effectivement, à ce jour, compatibles avec les objectifs de l'Accord de Paris.

Conformément aux attentes de LEC 29, Mirova s'inscrit dans une logique d'amélioration continue fondée sur une révision régulière de ses outils et de ses indicateurs, en ligne avec les jalons de révision quinquennale fixés à horizon 2030, 2035, 2040, 2045 et 2050.

Notre approche diffère selon les classes d'actifs :

- **Pour les actifs cotés**, Mirova utilise la mesure d'alignement en température développée avec le cabinet Carbon4 Finance. L'objectif fixé est de maintenir tous les portefeuilles alignés avec une trajectoire de réchauffement inférieure 2°C, voire 1,5°C lorsque cela est possible. Cette ambition repose sur l'agrégation des notations Carbon Impact Analytics CIA²) à l'échelle du portefeuille.
- **Pour les actifs non cotés**, Mirova considère que les investissements réalisés sont, par construction, compatibles avec l'Accord de Paris. Ils sont orientés vers des projets ou des entreprises

qualifiés de « solutions climat », qui permettent soit d'éviter des émissions (ex. énergies renouvelables), soit d'en séquestrer (ex. capital naturel).

Dans tous les cas, cette approche repose sur une logique dynamique : suivi régulier des indicateurs, interaction avec les émetteurs et les porteurs de projet, ajustement méthodologique en fonction des évolutions scientifiques, réglementaires et sectorielles.

1. Jusqu'en 2014, Mirova faisait partie d'Ostrum AM, auparavant Natixis AM. Mirova est une filiale de Natixis Investment Managers basée à Paris.

2. La CIA est une méthode de mesure d'impact carbone des portefeuilles développées par Carbon 4. Les détails méthodologiques sont disponibles sur leur [site](#).

B. Description de notre indicateur interne climat

En sa qualité de société à mission, la robustesse de certains aspects de la méthodologie de suivi de la

température des portefeuilles, en particulier sur les actifs cotés, est un objectif statutaire suivi et audité

à une fréquence bisannuelle par un Organisme Tiers Indépendant (OTI).

1. Méthodologie appliquée aux actifs cotés

Mirova a développé dès 2016 une méthodologie interne de mesure de la température des portefeuilles cotés, en partenariat avec le cabinet Carbon4 Finance (C4F), auquel elle est associée depuis 2014 et utilisant la méthodologie Carbon Impact Analytics (CIA).

Dans un premier temps, la méthodologie utilisée calcule les émissions induites et évitées en cycle de vie pour toutes les entreprises de l'univers d'investissement coté dans une approche dite « bottom-up » pour les secteurs à plus forts enjeux vis-à-vis du climat. À ce calcul s'ajoute un jugement qualitatif des politiques mises en place par les entreprises, telles que :

- Les objectifs de décarbonation fixés à certaines échéances temporelles, par exemple dans le cadre d'initiatives comme la Science-Based Targets initiative (SBTi)
- Les investissements (dépenses d'exploitation, ou CAPEX, et dépenses d'investissement, ou OPEX) réalisés dans l'objectif

de s'inscrire dans une trajectoire de transition énergétique ambitieuse.

Dans un second temps, Mirova utilise la note CIA agrégée à l'échelle de portefeuilles cotés, pour en déduire leur alignement en température, selon les principes suivants :

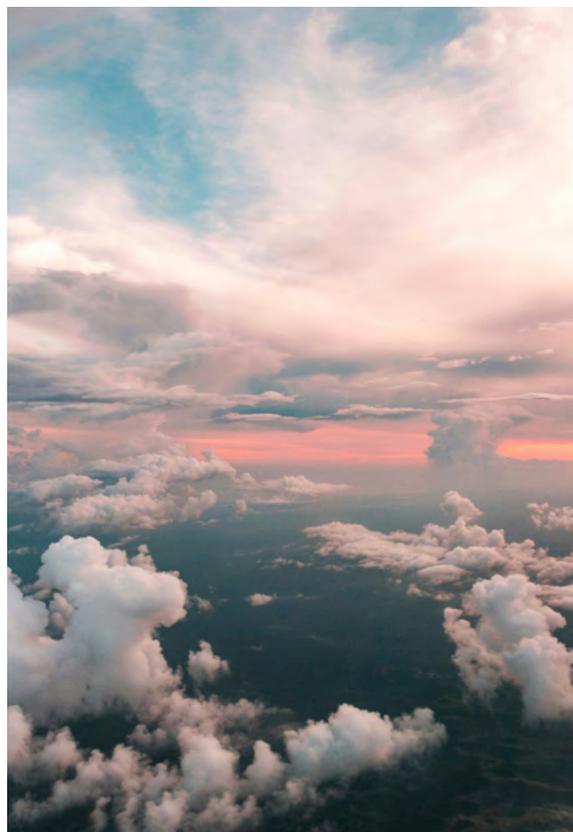
- À la note CIA moyenne en température du portefeuille, nous associons la température de 3,5°C, qui est celle du MSCI World, indice de marché traditionnel pondéré des capitalisations boursières ;
- Le second point de calibration de la formule est fixé à 2°C, soit la borne haute fixée par l'Accord de Paris. L'indice Euronext Low Carbon 300 (LC300) a été choisi pour représenter une économie alignée avec un scénario 2°C. Le LC300 est un *Paris-Aligned Benchmark* au sens de la Commission Européenne et présente la particularité d'être optimisé sur la base de la note CIA ;

► La méthodologie présentée ci-après est expliquée ici :

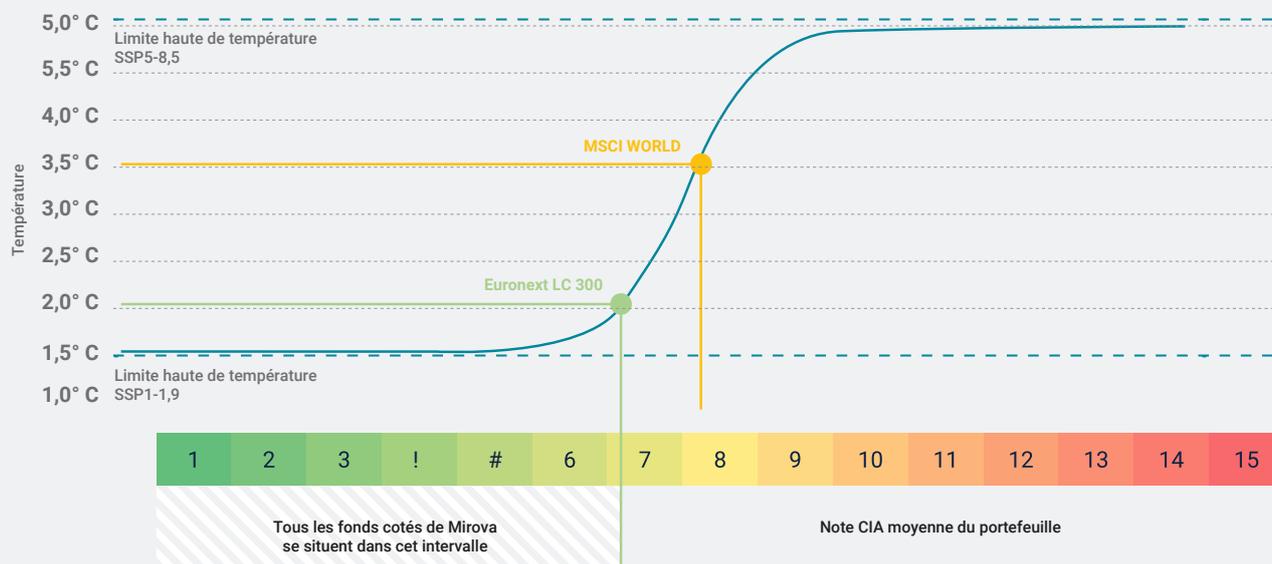


→ [Méthodologie pour la mesure d'alignement en température des portefeuilles cotés](#)

- Une courbe en S, comme représentée ci-dessous, permet de joindre les deux points de calibrage décrits ci-dessus et de tendre vers les scénarios extrêmes (1,5°C et 5°C).



Courbe de traduction de la note CIA moyenne en température au niveau du portefeuille



Source : Mirova et affiliés au 31.12.2024.

En ce qui concerne les risques de double comptage spécifiquement liés aux émissions de GES induites et évitées, la méthodologie CIA de C4F que nous utilisons intègre un traitement des comptages multiples.

Mirova continue de mesurer et de comprendre, de façon aussi précise

et pertinente que possible, l'alignement de ses investissements avec les objectifs climatiques. La méthodologie de mesure d'alignement en température de Mirova continuera certainement d'évoluer dans le futur, notamment en fonction :

- Des données qui seront accessibles et de leur qualité ;

- De l'évolution des émissions de gaz à effet de serre (GES), qui pourront suivre l'un ou l'autre des scénarios présentés ci-dessous et ainsi demander, afin de respecter le budget carbone planétaire, des efforts plus ou moins francs.

Focus sur l'alignement en température de nos actifs listés

	Portefeuille consolidé des Actions de Mirova	CAC 40	MSCI Europe	MSCI World	Portefeuille consolidé des Obligations de Mirova	Barclays Euro Aggregate 500	Barclays Euro Aggregate Corporates
	< 2° C	2 - 2,5° C	2,5 - 3° C	3 - 3,5° C	1,5° C	2 - 2,5° C	2 - 2,5° C
Émissions induite (tCO ₂ /€M)	73	173	165	114	161	141	167
Émissions évitées (tCO ₂ /€M)	-18	-19	-14	-6	-428	-24	-35
Taux de couverture	97 %	100 %	100 %	99 %	56 %	94 %	90 %

Source : Mirova et affiliés au 31.12.2024.

2. Méthodologie appliquée aux actifs non cotés

Pour les actifs non cotés, Mirova considère que l'alignement avec les objectifs de l'Accord de Paris repose d'abord sur la nature même des projets financés. Les stratégies concernées – infrastructures de transition énergétique, capital-investissement à impact, capital naturel – sont par construction

orientées vers des « solutions climat », c'est-à-dire des activités permettant d'éviter ou de séquestrer des émissions de gaz à effet de serre. Cette orientation est consolidée par des dispositifs de mesure quantitatifs, mis en œuvre en partenariat avec des experts reconnus.

a. Infrastructures de transition énergétique et capital naturel

Pour ses stratégies dédiées aux infrastructures de transition énergétique et au capital naturel, Mirova s'appuie sur les travaux en cours menés par I Care & Consult (groupe BearingPoint) et Quantis, dans le cadre d'un [projet visant à développer une base de données standardisée de facteurs d'émissions évitées](#). Ce projet couvre déjà une première série de 65 solutions bas-carbone (énergies renouvelables, recyclage, e-mobilité, etc.), avec des facteurs d'évitement différenciés selon les géographies et au sein des chaînes de valeur. Chaque facteur d'évitement est construit sur les fondements suivants :

- Une analyse des émissions en cycle de vie de la solution ;
- Un scénario de référence précis et détaillé par géographie ;
- Une unité fonctionnelle claire ;
- Une prise en compte des effets rebond éventuels ;
- Une durée de vie estimée de l'actif ;

Les hypothèses utilisées sont documentées de manière transparente et mises à jour annuellement. Lorsqu'une entreprise ou un projet dispose de données spécifiques, elle peut ajuster ces paramètres pour affiner le calcul des émissions évitées.

b. Capital-investissement à impact

À travers ses stratégies de private equity à impact, Mirova finance des entreprises dont le cœur d'activité porte sur le développement et la diffusion de solutions environnementales innovantes. Ces solutions concernent principalement les secteurs de l'énergie, de l'industrie bas-carbone, de la construction durable, ou encore de l'économie circulaire.

L'évaluation de l'alignement climatique repose sur deux leviers :

- La sélection des entreprises en amont, sur la base de leur contribution au verdissement des chaînes de valeur, en lien avec les grands objectifs climatiques européens et internationaux ;
- Le suivi d'indicateurs d'impact climatiques au niveau des parti-



cipations, intégrant, lorsque cela est pertinent, des estimations d'émissions évitées s'appuyant sur les principes définis dans les travaux menés par I Care & Consult et Quantis, ou sur d'autres référentiels sectoriels reconnus.

c. Consolidation et utilisation des données

Les données issues de ces méthodologies alimentent les indicateurs internes de suivi, ainsi que les reportings consolidés par classe d'actifs. Elles sont utilisées :

- Dans l'analyse ex ante des projets et entreprises ;
- Pour le suivi des performances climat après investissement ;

- Et pour l'élaboration de rapports d'impact à destination des clients.

C. Rôle et usage de l'évaluation climat dans la stratégie d'investissement et complémentarité avec les autres indicateurs ESG

Le calcul de l'empreinte carbone et l'évaluation de l'alignement climatique des actifs constituent des outils clés dans la stratégie d'investissement responsable de Mirova. Ils sont mobilisés en articulation avec les autres indicateurs ESG, tout au long du cycle d'investissement, dans une logique d'orientation des capitaux vers les émetteurs et projets les plus contributeurs à la neutralité carbone. En amont, les indicateurs d'empreinte et d'alignement climatique alimentent l'analyse de la durabilité des actifs, aux côtés de :

- notre [politique de standards minimums](#), qui filtre et exclut les émetteurs non compatibles avec nos exigences environne-

mentales ou sociales (voir pour plus de détails la partie F – 1 Une absence d'exposition aux hydrocarbures non conventionnels et au charbon thermique)

- notre opinion d'impact, qui vise à évaluer la capacité de chaque actif à générer un impact environnemental ou social positif ;
- notre [stratégie d'engagement](#), mobilisée pour faire évoluer les pratiques des émetteurs en matière de climat ;
- notre allocation volontaire aux solutions climat, à travers des fonds thématiques ou des projets à impact.

Lors de la construction des portefeuilles, ces données permettent de s'assurer de leur cohérence avec nos objectifs climatiques, notamment par le suivi de l'alignement en température des actifs cotés via la méthodologie CIA (Carbon Impact Analytics) ;

En aval, ces outils contribuent à la priorisation des actions d'engagement et, le cas échéant, à des décisions de désengagement lorsque les stratégies climat des émetteurs restent insuffisantes.

1. Une politique robuste de standards minimums en lien avec l'Accord de Paris

La stratégie d'investissement de Mirova repose sur une politique de standards minimums rigoureux, en matière sociale comme environnementale. Concernant les sujets climat, cette politique exclut les activités jugées incompatibles avec l'atteinte des objectifs de l'Accord de Paris. Cette politique

de standards minimums couvre l'ensemble des classes d'actifs. Pour les obligations vertes toutefois, les titres sont évalués selon une approche fondée sur la qualité environnementale des projets financés plutôt que de l'entreprise émettrice.

▶ En savoir plus :



→ [Standards minimums](#)

a. Charbon¹

La politique de Mirova exclut tout investissement direct ou soutien financier aux projets liés à la production de charbon, tout investissement dans les entreprises impliquées dans l'extension des capacités de production (principalement exploration, exploitation minière, extraction).

À cela s'ajoutent les exclusions suivantes :

- Les entreprises qui réalisent plus de 1 % de chiffre d'affaires de l'exploration, de l'exploitation, de l'extraction, de la distribution ou du raffinage de charbon anthracite et de lignite.

- Les entreprises qui réalisent plus de 5 % de leur chiffre d'affaires de l'exploration, de l'exploitation, de l'extraction, de la distribution ou du raffinage du charbon thermique.

1. La politique présentée est celle en vigueur au moment de la publication de ce rapport.

Mirova surveille également la *Global Coal Exit List* (GCEL)¹, dont les entreprises identifiées peuvent être exclues en l'absence

de stratégie de sortie crédible. Les conditions d'éligibilité peuvent être accordées de manière transitoire sous conditions strictes (ex :

contraintes légales nationales, alignement SBTi 1,5°C, investissements majoritairement orientés vers des solutions bas-carbone).

b. Hydrocarbures²

Mirova applique une politique de standards minimums très stricte à l'égard des entreprises du secteur pétrolier et gazier, conventionnel comme non conventionnel. Cette politique s'appuie sur les recommandations du scénario « Net Zero Emissions » de l'Agence Internationale de l'Énergie, qui appelle à une baisse drastique de la production mondiale de pétrole et de gaz d'ici 2050, et à une absence d'ouverture de nouveaux champs d'extraction.

En cohérence avec cette trajectoire, Mirova exclut systématiquement de ses portefeuilles les entreprises

impliquées dans l'exploration, le développement de nouveaux champs pétroliers et gaziers ou dans l'expansion de champs existants déjà en production.

À cela s'ajoutent les exclusions suivantes :

- Non-conventionnel : Les entreprises qui réalisent plus de 5 % de leurs revenus de la fracturation hydraulique, du forage arctique ou des activités liées aux sables bitumineux (y compris l'exploration, la production et les services).
- Conventionnel :

- Les entreprises qui réalisent plus de 10 % de leurs revenus de l'exploration, de l'extraction, de la distribution ou du raffinage des combustibles pétroliers.
- Les entreprises qui réalisent plus de 50 % de leurs revenus de l'exploration, de l'extraction, de la distribution ou du raffinage des combustibles gazeux.

En complément, Mirova surveille la *Global Oil & Gas Exit List* (GOGEL)³ pour identifier les acteurs engagés dans des projets d'expansion incompatibles avec la trajectoire climatique de long terme.

c. Production d'énergie⁴

Enfin, Mirova applique également une exclusion pour les entreprises productrices d'électricité. Les

entreprises qui réalisent plus de 50 % de leur chiffre d'affaires via la production d'électricité issue de

ressources fossiles (conventionnel et non conventionnel) sont exclues des portefeuilles d'investissement.

2. Focus sur la stratégie d'engagement actionnarial et institutionnelle sur les sujets climat

a. Une vision structurée de l'engagement pour accompagner la transition climatique. Chez Mirova, l'engagement actionnarial est un levier essentiel pour faire progresser la transition climatique des entreprises. Il s'inscrit dans une approche fondée sur la double matérialité, avec l'ambition d'influencer à la fois la performance financière et l'impact environnemental et social des portefeuilles. Notre stratégie s'appuie sur une

combinaison d'engagements individuels, d'initiatives collaboratives et d'actions de plaidoyer, dans le but d'accélérer l'alignement des entreprises avec les objectifs de l'Accord de Paris. L'attention est portée sur la qualité des stratégies climat, la gouvernance associée, et la capacité à démontrer des trajectoires de réduction des émissions crédibles, incluant les émissions indirectes (scope 3).

▶ En savoir plus :



→ [Nos priorités en matière d'engagement](#)

1. La *Global Coal Exit List* (GCEL) est une base de données créée par l'ONG Urgewald qui recense les entreprises impliquées dans l'ensemble de la chaîne de valeur du charbon thermique.

2. La politique présentée est celle en vigueur au moment de la publication de ce rapport.

3. La *Global Oil & Gas Exit List*, publiée par l'ONG allemande Urgewald, est une base de données exhaustive sur l'industrie du pétrole et du gaz.

4. La politique présentée est celle en vigueur au moment de la publication de ce rapport.

b. Objectifs d'engagement climat pour 2024

En 2024, les priorités d'engagement ont porté sur :

- Le renforcement de la qualité et de l'ambition des plans de transition climat, y compris la fixation d'objectifs validés par la SBTi et la transparence sur les stratégies d'adaptation aux risques physiques ;

- La participation à des initiatives collectives structurantes, notamment Climate Action 100+ et l'*Investor Decarbonization Initiative* pilotée par ShareAction ;
- Le soutien au développement des résolutions "Say on Climate", se traduisant par une demande faite aux entreprises de soumettre

leur stratégie climat au vote des actionnaires ;

- La contribution à l'évolution des cadres réglementaires et méthodologiques à travers des actions de plaidoyer, comme la signature de la déclaration mondiale des investisseurs sur la crise climatique.

c. Résultats 2024 : des avancées ciblées, un suivi exigeant

- **Engagements individuels** : Mirova a mené 15 engagements climat sur le périmètre coté en 2024. Dans le secteur des produits chimiques, un dialogue a été engagé avec Air Liquide afin d'encourager la définition d'objectifs chiffrés de réduction des émissions de scope 3 à court et moyen terme. D'autres échanges ont porté sur la taxonomie européenne et l'alignement des activités au regard des objectifs de circularité.
- **Initiatives collaboratives** : Mirova a poursuivi son engagement actif

au sein de Climate Action 100+, en soutien à une transition juste et ordonnée des plus importants émetteurs mondiaux de carbone. Par ailleurs, une action coordonnée avec ShareAction a visé les banques qui continuent à financer l'expansion des hydrocarbures.

- **Say on Climate** : toutes les résolutions "Say on Climate" analysées ont été soutenues, témoignant d'un niveau d'exigence élevé en amont dans la sélection des entreprises concernées. Mirova rappelle toutefois que ce soutien

ne constitue pas une approbation définitive : le suivi post-vote reste déterminant pour garantir des progrès continus.

- **Plaidoyer** : au niveau systémique, Mirova a appelé les gouvernements à renforcer la cohérence des politiques publiques via la signature du *Global Investor Statement to Governments on the Climate Crisis*¹, plaidant pour une coopération internationale renforcée en matière de finance climat.



1. Déclaration des investisseurs mondiaux aux gouvernements sur la crise climatique.

3. La contribution aux objectifs de l'Accord de Paris par l'investissement

Sur la base du [scénario « Net Zero by 2050 »](#) de l'Agence Internationale de l'Énergie (IEA), Mirova identifie les secteurs prioritaires pour l'atteinte des objectifs climatiques, qu'il s'agisse de secteurs à transformer (responsables d'une part significative des émissions mondiales) ou de secteurs apporteurs de solutions (capables de générer des émissions évitées ou de jouer un rôle de puits de carbone). Cette lecture structure l'analyse et l'allocation dans toutes les classes d'actifs.

Cette approche sectorielle se traduit dans nos outils de mesure d'impact, nos décisions d'allocation, et nos rapports. Elle permet également de suivre la contribution effective des portefeuilles aux objectifs climatiques, au-delà des seules données d'empreinte.

Ainsi, nous cherchons à réallouer avec ambition les capitaux vers les apporteurs de solutions aux enjeux climatiques et les acteurs qui contribuent activement à la transition, à travers des stratégies dédiées. Cette stratégie se décline à travers l'ensemble des classes d'actifs :

• **Actifs cotés (environ 80 % des encours) :**

→ **Stratégies actions**

Mirova propose des fonds couvrant l'ensemble des enjeux du développement durable sur les zones Euro, Europe et Monde. Certaines stratégies ciblent des thématiques spécifiques comme l'environnement, le climat ou la biodiversité. Pour chaque stratégie, Mirova adopte une philosophie d'investissement alignée sur la définition de l'« investissement durable »

au sens du règlement SFDR. Cela repose sur une taxonomie interne des activités à impact environnemental positif, ainsi que sur l'application rigoureuse du principe de « ne pas nuire » (DNSH), via l'analyse des risques ESG tout au long de la chaîne de valeur des entreprises.

→ **Stratégies obligataires**

Elles visent à générer un impact positif, notamment sur le climat et la biodiversité, en ciblant en priorité les obligations vertes émises par des entreprises, États ou agences. Pionnière dans ce domaine avec le lancement de l'une des premières stratégies dédiées aux obligations vertes dès 2015, Mirova poursuit son engagement sur ce segment, qui constitue aujourd'hui le socle des stratégies obligataires déployées par la société.

• **Actifs réels, (environ 20 % des encours) :**

→ **Infrastructures de transition énergétique**

Nous développons des stratégies d'investissement permettant aux investisseurs de soutenir la transition énergétique grâce à la construction et à la gestion de projets d'infrastructures de production d'énergie renouvelable, de stockage et de mobilité propre, tant dans les marchés développés de l'OCDE que dans les pays émergents.

→ **Capital-investissement à impact**

Notre activité vise à accélérer la croissance d'entreprises innovantes développant des solutions aux défis environnementaux, notamment climatiques, et sociétaux, afin d'engager chaque individu dans cette transition.

→ **Capital naturel**

Notre approche vise à soutenir la régénération de la nature, l'atténuation et l'adaptation climatique, à travers des stratégies dédiées à la gestion durable des terres et aux actifs environnementaux. Les projets financés contribuent à la lutte contre le changement climatique et à la régénération des écosystèmes, comme les puits de carbone naturels et les services écosystémiques, en s'appuyant sur des instruments tels que les crédits carbone de haute qualité.



D. Évolutions de la stratégie d'investissement en lien avec les objectifs climatiques

En 2024, la stratégie d'investissement de Mirova est restée pleinement compatible avec les objectifs climatiques définis par l'Accord de Paris. Aucune évolution structurelle majeure n'a été opérée en 2024.

1. Une absence d'exposition aux hydrocarbures non conventionnels et au charbon thermique

Les portefeuilles de Mirova ne présentent pas d'exposition significative aux activités liées au charbon ou aux hydrocarbures non

conventionnels. Aucun ajustement stratégique ou désengagement n'a été nécessaire en 2024, néanmoins certains seuils définis dans cette

politique continueront à évoluer dans les années à venir.

2. Renforcement des dispositifs d'analyse et d'innovation méthodologique

En cohérence avec sa stratégie climat et sa volonté d'exercer un rôle moteur dans la transition, Mirova a renforcé en 2024 ses dispositifs d'analyse et d'innovation autour de la contribution réelle de ses investissements.

L'année a été marquée par deux avancées structurantes :

- [Le lancement du Mirova Research Center \(MRC\)](#), structure dédiée au développement et à l'hébergement de projets de recherche fondamentale en finance durable. Ce centre agit en partenariat avec des institutions académiques de premier plan ; en effet, deux partenariats stratégiques ont été lancés en 2024 : le premier avec l'École des affaires internationales et publiques de l'Université Columbia (SIPA) autour de la *blended finance* et le second avec l'École nationale de la statistique et de l'administration économique de Paris (ENSAE Paris) sur les questions d'impact et d'additionnalité des stratégies d'investissement dans les actifs cotés.
- Mirova a continué en 2024 à développer l'initiative lancée en 2023 avec Robeco et un groupement d'institutions finan-

cières visant à harmoniser le calcul du volume des émissions évitées par les solutions bas-carbone. Ce travail, conduit en collaboration avec les cabinets ICare by BearingPoint et Quantis, aboutira en 2025 au [lancement de la Avoided Emissions Platform \(AEP\)](#), base de données de facteurs d'évitement utilisables par l'ensemble des acteurs industriels comme des institutions financières afin de communiquer de manière transparente sur leur contribution à la décarbonation de l'économie par les solutions.

Ces initiatives traduisent une volonté d'aller au-delà du simple alignement des portefeuilles, en contribuant à développer et structurer les outils qui permettront demain de mieux mesurer et piloter la contribution réelle de la finance à la neutralité carbone.



E. Actions de suivi des résultats et mise à jour de la stratégie

La stratégie d'alignement climatique de Mirova repose sur un pilotage rigoureux et évolutif. Les résultats issus des dispositifs de mesure décrits dans les sections précédentes font l'objet d'un suivi régulier, à la fois au niveau des portefeuilles et des émetteurs.

- **Pour les actifs cotés**, les portefeuilles sont évalués chaque mois à l'aide de la note d'alignement en température fondée sur la méthodologie CIA de Carbon4 Finance. Cette note agrégée, qui intègre les émissions induites et évitées en cycle de vie ainsi que les politiques de transition des entreprises, est communiquée aux clients dans les reportings climat. Elle constitue un outil clé de suivi de trajectoire. Les entre-

prises à haut risque climat, qui sont systématiquement ciblées par un engagement focalisé sur cet enjeu, font également l'objet d'un bilan annuel de progression. Ces éléments de pilotage peuvent déclencher des actions correctives, qu'il s'agisse d'un renforcement du dialogue actionnarial ou d'un arbitrage en gestion.

- **Pour les actifs non cotés**, Mirova s'appuie sur des outils méthodologiques en cours de consolidation, développés en partenariat avec des experts comme I Care & Consult et Quantis. Ces travaux, menés notamment dans le cadre de l'initiative Avoided Emissions Platform (AEP, visent à harmoniser la mesure des

émissions évitées à l'échelle des projets et des entreprises. Les indicateurs produits sont appelés à structurer le suivi des impacts climatiques et à éclairer la revue d'impact, tout au long du cycle de vie des investissements.

L'ensemble de ces dispositifs s'inscrit dans une démarche d'amélioration continue. Mirova veille à intégrer les avancées méthodologiques les plus robustes, notamment via les travaux du Mirova Research Center. Les outils sont régulièrement révisés pour tenir compte de l'évolution des données disponibles, des retours d'expérience issus des portefeuilles et des standards en construction à l'échelle internationale.

Aller plus loin en 2025

Dans une logique d'amélioration continue de notre stratégie climat, plusieurs chantiers seront poursuivis ou engagés en 2025 :

- La caractérisation des expositions aux solutions climat, en combinant l'analyse de l'exposition taxonomie et technologique, avec une quantification des émissions évitées associées.
- La mise en place d'une évaluation du niveau d'avancement de la transition des actifs, sur la base de l'ambition et de la crédibilité des plans de transition mis en place par les entreprises.
- La représentation, par fonds, de l'intensité carbone des portefeuilles, par proportion de cette intensité soumise à des plans de transition. Cette approche s'appuiera sur l'échelle de notation NZIF 2.0 ([Net Zero Investment Framework](#)). Le suivi de la décomposition des évolutions d'intensité carbone à l'échelle consolidée de Mirova, via un exercice d'attribution des variations selon plusieurs facteurs, dont la décarbonation réelle de l'économie, les mouvements de portefeuille, les effets de marché, ou les changements méthodologiques.
- Le renforcement de l'engagement actionnarial ciblé, notamment sur les entreprises les plus fortement contributrices à l'intensité carbone des portefeuilles cotés et n'ayant pas de plan de transition aligné avec une trajectoire Net Zero. Des stratégies d'escalade graduées seront également définies pour accroître l'impact de nos démarches d'engagement.

F. Indicateurs LEC 29

Mirova a publié son rapport [Description des principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité](#) conformément à la réglementation SFDR, accessible sur son site web. Il comprend des indicateurs tels que :

les émissions de GES (en empreinte et en intensité), l'exposition à des entreprises opérant dans le secteur des combustibles fossiles, la part de consommation d'énergie non renouvelable, l'intensité de la consommation d'énergie par

secteur à fort impact climatique, la consommation d'eau ou encore la part des investissements dans des entreprises sans initiatives de réduction des émissions de carbone.

<p>6.a.</p> <p>Un objectif quantitatif à horizon 2030, revu tous les cinq ans jusqu'à horizon 2050. La révision de cet objectif doit s'effectuer au plus tard cinq ans avant son échéance. L'objectif comprend les émissions de gaz à effet de serre directes et indirectes en valeur absolue ou valeur d'intensité par rapport à un scénario de référence et une année de référence. Il peut être exprimé par la mesure de l'augmentation de température implicite ou par le volume d'émissions de gaz à effet de serre;</p>	<p>Objectif quantitatif à l'horizon 2030 exprimé en volume d'émissions de GES (si applicable) <i>NB1 : il s'agit de l'objectif cible et non pas de la performance actuelle de vos encours</i> <i>NB2 : il s'agit du montant total d'émissions de GES que vous ciblez à horizon 2030 (et non pas du différentiel entre les émissions cibles en 2030 et celles observées à l'année de référence)</i></p> <p>Unité de mesure de l'objectif quantitatif à l'horizon 2030 (ex : tCO₂, MtCO₂, tCO₂/M€ EV, tCO₂/M€ Sales, gCO₂/pkm, tCO₂/t, kgCO₂/m², gCO₂/kWh, tCO₂/M€ investis tCO₂/M€ de CA, etc.) <i>NB : l'unité de mesure à indiquer est celle formulée dans votre stratégie de réduction des émissions</i></p> <p>Montant des encours couverts par l'objectif quantitatif d'alignement exprimé en volume d'émissions de GES</p> <p>Part des encours couverts par l'objectif quantitatif d'alignement exprimé en volume d'émissions de GES sur le total d'encours</p> <p>Objectif quantitatif à l'horizon 2030 exprimé en termes de hausse de température implicite (si applicable)</p> <p>Montant des encours couverts par l'objectif quantitatif d'alignement exprimé en termes de hausse de température implicite</p> <p>Part des encours couverts par l'objectif quantitatif d'alignement exprimé en termes de hausse de température implicite sur le total d'encours</p> <p>Type d'actif couvert par cet objectif</p>	<p>Nous n'avons pas de tel objectif, qui n'aurait aucun sens. Seul un objectif d'alignement en température peut être communiqué à partir de la ligne 45.</p> <p>N/A</p> <p>N/A</p> <p>N/A</p> <p>2 degrés</p> <p>31 972 374 398</p> <p>100</p> <p>Tous Types d'Actifs</p>
<p>6.b.I.</p> <p>Lorsque l'entité utilise une méthodologie interne, des éléments sur celle-ci pour évaluer l'alignement de la stratégie d'investissement avec l'Accord de Paris ou la stratégie nationale bas-carbone :</p>	<p>Utilisation d'une méthodologie interne ?</p>	<p>Oui</p>
<p>6.b.II.</p> <p>Le niveau de couverture au niveau du portefeuille ; (le niveau de couverture entre classes d'actifs est à préciser au sein du rapport)</p>	<p>Niveau de couverture au niveau du portefeuille en %</p>	<p>100,0%</p>

06. Stratégie d'alignement avec l'Accord de Paris

6.b.iii.	L'horizon de temps retenu pour l'évaluation ;	Horizon temporel de l'évaluation	2024
6.c.	Une quantification des résultats à l'aide d'au moins un indicateur (si plusieurs indicateurs utilisés, ajouter autant de colonnes que d'indicateurs utilisés)	Métrique libre (en cohérence avec l'objectif mentionné au 6.a., si applicable)	2
Description de la métrique libre		Analyse qualitative sur les piliers climat	
Unité de mesure de la métrique libre		Température en °C	
6.f.	Les changements intervenus au sein de la stratégie d'investissement en lien avec la stratégie d'alignement avec l'Accord de Paris, et notamment les politiques mises en place en vue d'une sortie progressive du charbon et des hydrocarbures non-conventionnels en précisant le calendrier de sortie retenu ainsi que la part des encours totaux gérés ou détenus par l'entité couverte par ces politiques	Charbon : % des encours totaux gérés ou détenus par l'entité auxquels s'applique la politique d'exclusion charbon	100 %
<i>(optionnelle)</i> La politique charbon exclut-elle systématiquement les développeurs de nouvelles capacités charbon ?		Oui	
Avez-vous mis en place un calendrier de sortie progressive du charbon ?		Oui	
Indiquez la date de sortie définitive du charbon retenue par votre politique pour les pays de l'OCDE		2030	
Indiquez la date de sortie définitive du charbon retenue par votre politique pour les pays hors OCDE		2040	
Hydrocarbures conventionnels : % des encours totaux gérés ou détenus par l'entité auxquels s'applique la politique d'exclusion hydrocarbures conventionnels		100 %	
<i>(optionnelle)</i> La politique exclut-elle systématiquement les développeurs de nouvelles capacités sur les hydrocarbures conventionnels ?		Oui	
Avez-vous mis en place un calendrier de sortie progressive des hydrocarbures conventionnels ?		Non	
Indiquez la date de sortie définitive des hydrocarbures conventionnels par votre politique pour les pays de l'OCDE		N/A	
Indiquez la date de sortie définitive des hydrocarbures conventionnels retenue par votre politique pour les pays hors OCDE		N/A	
Hydrocarbures non conventionnels : % des encours totaux gérés ou détenus par l'entité auxquels s'applique la politique d'exclusion hydrocarbures non conventionnels		100 %	
<i>(optionnelle)</i> La politique exclut-elle systématiquement les développeurs de nouvelles capacités sur les hydrocarbures non-conventionnels ?		Oui	
Avez-vous mis en place un calendrier de sortie progressive des hydrocarbures non-conventionnels ?		Non	
Indiquez la date de sortie définitive des hydrocarbures non-conventionnels retenue par votre politique pour les pays de l'OCDE		N/A	
Indiquez la date de sortie définitive des hydrocarbures non-conventionnels retenue par votre politique pour les hors OCDE	N/A		

07 Stratégie d'alignement avec les objectifs de long terme liés à la biodiversité

Depuis 2020, Mirova structure son approche biodiversité autour d'une feuille de route dédiée. En 2024, cette stratégie a reçu des signaux forts de reconnaissance, notamment la sélection de Mirova pour gérer le Fonds Objectif Biodiversité¹ lancé par un consortium de 11 investisseurs institutionnels, et un classement parmi les institutions financières les plus avancées dans le benchmark biodiversité 2024 publié par la Finance for Biodiversity Foundation.

A. Une stratégie en lien avec les objectifs de la Convention sur la Diversité Biologique (CDB), cherchant à réduire les pressions sur la biodiversité définies par la Plateforme intergouvernementale scientifique et politique sur la biodiversité et les services écosystémiques (IPBES)

1. Respect des objectifs de la Convention sur la Diversité Biologique (CDB)

La [Convention sur la diversité biologique \(CDB\)](#), adoptée en 1992, poursuit trois grands objectifs :

- la conservation de la biodiversité,
- l'utilisation durable de ses éléments,
- l'accès équitable aux ressources génétiques et au partage des avantages issus de leur utilisation.

L'Accord de Kunming-Montréal, conclu lors de la 15^{ème} Conférence des parties à la CDB (COP15) en décembre 2022, fixe un cadre mondial pour enrayer la perte de biodiversité d'ici à 2030 ([Global Biodiversity Framework](#) ou GBF), avec quatre objectifs de long terme et 23 cibles opérationnelles à 2030. Parmi ces cibles, la cible 19, qui vise à mobiliser 200 milliards de dollars par an, résonne particulièrement pour les acteurs financiers.



1. Le Fonds Objectif Biodiversité - Actions Cotées est un Fonds Professionnel Spécialisé (FPS, FIA) de droit français sous la forme d'une SICAV. Mirova est la société de gestion. Ce fonds n'est pas soumis à l'agrément d'une autorité de tutelle.

07. Stratégie d'alignement avec les objectifs de long terme liés à la biodiversité

En cohérence avec sa raison d'être et son statut de société à mission, Mirova s'engage à contribuer prioritairement à plusieurs de ces cibles, en orientant ses investissements vers des solutions favorables à la nature et en développant des outils de mesure et de suivi de leur contribution. Ces engagements sont suivis via des indicateurs vérifiables, définis selon la classe d'actifs et le type de stratégie. Le tableau ci-dessous illustre cet alignement :

Cible	Objectif	Description	Exemple d'indicateur utilisé par Mirova
2	Restaurer	Veiller à ce que d'ici 2030, au moins 30 % des zones dégradées fassent l'objet d'une restauration efficace.	Hectares restaurés
3	Protéger les espaces terrestres et marins	Protéger d'ici 2030 au moins 30 % des terres et des mers.	Hectares conservés
7	Réduire les pollutions	Réduire les risques de pollution et l'impact négatif de la pollution de toutes sources, d'ici 2030, à des niveaux qui ne sont pas nuisibles à la biodiversité ; réduire d'au moins la moitié les pertes de nutriments dans l'environnement (engrais) ; réduire de moitié au moins le risque global lié aux pesticides et aux produits chimiques hautement dangereux ; et aussi prévenir, réduire et travailler à l'élimination de la pollution plastique.	Politique de standards minimum Actions d'engagement
8	Atténuer les impacts du changement climatique grâce à des solutions basées sur la nature	Minimiser l'impact du changement climatique et de l'acidification des océans sur la biodiversité et augmenter sa résilience par le financement de solutions fondées sur la nature induisant une réduction des émissions de GES du secteur des terres.	Crédits carbone
10	Garantir la gestion durable des zones agricoles et de pêches	Veiller à ce que les zones agricoles, aquacoles, halieutiques et forestières soient gérées de manière durable (intensification durable, agroécologie...).	Surface sous-utilisation productive durable, production de commodities certifiée.
15	Réduire les risques liés à la nature des entreprises et améliorer l'impact positif	Encourager les entreprises à évaluer et divulguer régulièrement leurs risques, dépendances et impacts sur la biodiversité, tout au long de leurs opérations, chaînes d'approvisionnement et de valeur et portefeuilles ; fournir les informations nécessaires aux consommateurs pour promouvoir des modes de consommation durables.	MSA.km ² / # engagements auprès des entreprises investies pour les encourager à adopter le cadre de la TNFD.
19	Mobiliser les ressources financières en faveur de la biodiversité	Augmenter les ressources financières provenant de toutes les sources (nationales, internationales, publiques et privées), de manière efficace, opportune et en facilitant leur accès, afin de mettre en œuvre les stratégies et plans d'action nationaux pour la diversité biologique, en mobilisant au moins 200 milliards de dollars par an d'ici à 2030.	Montant de nos investissements sur les actifs cotés et non cotés / alignement de nos investissements sur les Taxonomies relatives à la biodiversité

Par ailleurs, nous continuerons de veiller à ce que rien ne nuise significativement à l'atteinte des autres cibles grâce à des politiques de gestion des risques dédiées.

2. Réduire les principales pressions et impacts sur la biodiversité par une approche globale

Pour contribuer à la réduction des principales pressions sur la biodiversité identifiées par l'IPBES, Mirova s'appuie sur la séquence éviter-réduire-compenser, rappelée dans le Cadre mondial pour la biodiversité de Kunming-Montréal. Cette séquence constitue une référence structurante à l'échelle systémique, bien que sa mise en œuvre soit adaptée selon les classes d'actifs et les spécificités sectorielles.

Concrètement, nous veillons à ce que nos investissements contribuent à la réduction des pressions sur les écosystèmes, en complément de l'atteinte d'un scénario de neutralité carbone globale. Cette approche reflète la raison d'être de Mirova : chercher à concilier performance financière et impact sociétal positif en orientant les capitaux vers une économie respectueuse du capital naturel. En l'absence de modèle mondial d'évaluation de l'alignement des portefeuilles financiers avec le Cadre mondial pour la biodiversité (GBF), Mirova s'appuie sur un

[cadre opérationnel proposé par l'Initiative financière du Programme des Nations unies pour l'environnement \(UNEP FI\) et Finance for Biodiversity Foundation \(FfB\)](#) qui vise à guider les institutions financières dans l'opérationnalisation du concept de « nature positive ».

Ainsi nous appliquons globalement la hiérarchie de l'atténuation à nos portefeuilles financiers, et articulons ainsi notre approche autour de quatre leviers d'action :

- Éviter ou éliminer les activités nuisibles : exclusion des secteurs ou pratiques les plus dommageables pour les écosystèmes, via notre politique de standards minimums couvrant l'ensemble des actifs gérés.
- Réduire les pressions : accompagnement des entreprises en transition, via l'analyse ESG et l'engagement, notamment dans les secteurs à fort enjeu comme l'agroalimentaire ou les matériaux.

- Restaurer et préserver : financement direct d'activités de conservation, de restauration et d'utilisation durable des terres, en particulier dans les pays émergents, via nos fonds de capital naturel.
- Transformer les chaînes de valeur : soutien à l'innovation et à la transformation systémique à travers nos stratégies d'investissement orientées vers les solutions, ciblant les technologies et modèles d'affaires favorables à une économie compatible avec la préservation de la biodiversité. Mirova a ainsi développé une taxonomie interne des solutions et bonnes pratiques, fondée sur les cinq grandes pressions identifiées par l'IPBES (conversion des terres, surexploitation des ressources naturelles et trafic illégal, pollution, changement climatique, espèces exotiques envahissantes).

Développement d'un cadre pour une finance positive pour la Nature

Afin de nourrir les travaux du comité consultatif de la CDB sur la mobilisation des ressources, Mirova a contribué en 2024 à la publication d'un rapport intitulé "[Finance for Nature Positive: Building a Working Model](#)", en pilotant le groupe de travail sur l'impact positif de la Finance for Biodiversity Foundation (FfB). Face au besoin de mobiliser l'ensemble des financements privés pour refermer l'écart substantiel de financements pour la biodiversité, ce rapport, co-écrit avec les Principes pour l'investissement responsable (PRI), propose une définition des investissements à impact positif sur la biodiversité ainsi qu'une typologie des portefeuilles pouvant être proposée par les investisseurs pour atteindre les objectifs de la CDB, à l'image des trajectoires climatiques. Cette typologie s'appuie sur la hiérarchie de l'atténuation et inclue des stratégies d'exclusion, de réduction des pressions, de restauration et de régénération, ainsi que de solutions.

Le projet « [Financement Privé et Investissements pour un Impact Positif sur la Nature](#) », subventionné par le Fonds pour l'environnement mondial (Global Environment Facility, GEF) et soutenu par le WWF US a pour objectif est de développer des guides pour permettre aux institutions financières de mobiliser des financements et des investissements à la fois pour les acteurs de l'économie réelle et les pays qui contribuent à l'objectif positif pour la nature, pendant la période de mise en œuvre du projet de 2 ans.



B. Développement et utilisation d'indicateurs biodiversité

Mirova s'appuie sur un ensemble de référentiels et outils méthodologiques reconnus pour affiner sa compréhension des enjeux biodiversité et renforcer ses pratiques d'analyse. Ces outils sont mobilisés à différents stades du processus d'investissement, notamment pour évaluer à la fois les pressions et impacts exercés sur la biodiversité, l'identification des zones sensibles, ainsi que l'exposition aux risques et aux opportunités.

1. Identifier les principales pressions sur la biodiversité induites par nos investissements

Afin de prioriser son action sur les pressions essentielles, Mirova a réalisé une étude de matérialité sur la base de ses impacts en utilisant la typologie de la matrice de matérialité de Science-Based Targets for Nature (SBTN) – se basant sur les données d'ENCORE¹ – et l'outil Corporate Biodiversity Footprint développé par Iceberg Datalab qui évalue l'intensité de pressions par

valeur d'entreprise. Il en résulte une liste de secteurs à forts enjeux et avec le détail des pressions-clés par secteur.

La matérialité est ainsi utilisée en particulier dans la constitution d'univers des fonds thématiques biodiversité afin de prioriser l'investissement dans secteurs à impacts les plus forts – et dont le

potentiel d'impact positif issu de la transition est élevé – mais aussi dans la détermination des sujets prioritaires d'engagement afin que l'entreprise établisse une stratégie de transition sur l'enjeu-clé du secteur permettant de réduire les pressions principales.

1. ENCORE (Exploring Natural Capital Opportunities, Risks and Exposure) : Développé par la Natural Capital Finance Alliance, ENCORE permet d'évaluer la matérialité des secteurs économiques en termes de dépendances et impacts vis-à-vis des écosystèmes. Il constitue un point d'entrée utile pour comprendre les liens entre activités économiques et services écosystémiques.

Tableau récapitulatif des pressions directes par secteur

Le tableau ci-dessous présente l'étude de matérialité relative aux impacts des investissements par secteur en utilisant la typologie de l'outil ENCORE et montre ainsi l'exposition aux pressions les plus importantes

Code NACE*	Section ISIC	Perturbations (par exemple, bruit, lumière)	Surface d'utilisation d'eau douce	Émissions de gaz à effet de serre (GES)	Surface d'utilisation du fond marin	Émissions de polluants atmosphériques non liés aux GES	Extraction d'autres ressources biotiques (par exemple, poissons, bois)	Extraction d'autres ressources abiotiques	Émissions de polluants toxiques dans le sol et l'eau	Émissions de polluants nutritifs dans le sol et l'eau	Génération et rejet de déchets solides	Surface d'utilisation des terres	Volume of water use	Volume d'utilisation d'eau Introduction d'espèces envahissantes	%AUM*** Actifs Listés	%AUM Actifs Non-listés
C	Fabrication	VH	M	H	M	H	M	N/A	VH	VH	H	L	H	L	41 %	4 %
K	Activités financières et d'assurance	L	N/A	L	N/A	VL	N/A	N/A	L	N/A	VL	M	L	N/A	14 %	0 %
J	Information et communication	M	L	L	M	L	N/A	N/A	L	N/A	L	M	L	N/A	14 %	1 %
D	Fourniture d'électricité, de gaz, de vapeur et de climatiseurs	VH	H	VH	M	VH	M	N/A	VH	M	H	H	M	N/A	8 %	75 %
O	Administration publique et défense ; sécurité sociale obligatoire	L	N/A	L	N/A	L	N/A	N/A	L	N/A	M	M	M	N/A	7 %	0 %
N	Activités de services administratifs et de soutien	M	L	M	M	L	VL	L	M	H	L	M	L	M	5 %	0 %
E	Fourniture d'eau ; assainissement, gestion des déchets et activités de remédiation	VH	H	H	M	M	N/A	N/A	VH	VH	M	H	M	VH	3 %	1 %
L	Activités immobilières	L	N/A	VL	N/A	VL	N/A	N/A	L	N/A	VL	L	L	N/A	3 %	0 %
G	Commerce de gros et de détail ; réparation de véhicules à moteur et de motos	L	N/A	M	N/A	M	N/A	N/A	M	N/A	L	L	M	VH	2 %	0 %
H	Transport et entreposage	VH	M	H	M	VH	N/A	N/A	M	M	M	M	M	VH	2 %	1 %
M	Activités professionnelles, scientifiques et techniques	H	N/A	H	N/A	H	VL	N/A	H	VL	H	M	M	L	0 %	0 %
U	Activités d'organisations et de corps extraterritoriaux	VL	N/A	VL	N/A	VL	N/A	N/A	VL	N/A	VL	VL	VL	N/A	0 %	0 %
F	Construction	VH	VH	H	M	L	N/A	N/A	H	N/A	M	L	L	L	0 %	0 %
B	Extraction minière et extraction de granulats	VH	VH	VH	VH	H	N/A	VH	VH	N/A	VH	M	M	L	0 %	0 %
S	Autres activités de services	L	N/A	M	N/A	M	N/A	N/A	L	N/A	L	M	M	VL	0 %	10 %
R	Arts, divertissements et loisirs	M	L	L	M	VL	VL	N/A	L	VL	L	M	L	VL	0 %	0 %
Q	Activités de santé humaine et de travail social	L	N/A	VL	N/A	L	N/A	N/A	L	N/A	M	L	L	L	0 %	0 %
I	Activités d'hébergement et de restauration	L	L	L	N/A	L	N/A	N/A	L	L	M	L	L	M	0 %	0 %
T	Activités des ménages en tant qu'employeurs	M	M	VL	N/A	VL	VL	M	M	M	L	L	M	M	0 %	0 %
A	Agriculture, sylviculture et pêche	H	H	H	H	VH	VH	N/A	H	VH	VH	VH	VH	VH	0 %	9 %
P	Éducation	L	N/A	L	N/A	VL	N/A	N/A	L	L	M	M	L	N/A	0 %	0 %

Dans ce tableau qui présente la matérialité d'impact par secteur et par typologie de pressions, la matérialité est graduée en 5 niveaux : VL L M H VH

*Nomenclature statistique des Activités économiques dans la Communauté Européenne

**International standard industrial classification, classification industrielle internationale de toutes les branches d'activité économique

***AUM : assets under management, actifs sous gestion

Source : Mirova et affiliés au 31.12.2024

1. Suite à la mise à jour de la base ENCORE de septembre 2024, des travaux sont en cours pour mieux identifier les impacts liés à la chaîne de valeur.



Pour établir ce tableau, Mirova a adopté une approche conservatrice en attribuant à un secteur la matérialité du sous-secteur ayant la matérialité maximale.

Dans l'investissement coté, Mirova étant principalement exposée au secteur manufacturier, ce sont les pressions relatives aux perturbations (bruit, lumière), émissions de polluants, eutrophication, mais aussi la pollution de l'air et émissions de gaz à effet de serre,

la production de déchets solides et la consommation d'eau qui sont prioritaires dans l'engagement avec les entreprises sur les pressions directes.

Dans l'investissement non coté, Mirova étant principalement exposé à la production d'électricité, une attention particulière est également accordée à l'occupation des sols.

2. Identifier les impacts liés à la localisation de nos actifs

L'analyse fine des impacts de nos investissements passe par une meilleure compréhension des spécificités liées à la localisation des actifs des entreprises et projets investis, notamment ceux présents dans et à proximité des zones sensibles en matière de biodiversité.

Nous utilisons comme référence les zones [Key Biodiversity Areas](#) (KBAs)¹, qui sont considérées les plus pertinentes car établies par considération de cinq critères critiques que sont les menaces pesant sur la biodiversité (selon la définition de l'Union internationale pour la conservation de la nature – UICN) dans la zone considérée, les restrictions géographiques auxquelles la biodiversité est soumise, son intégrité écologique, la spécificité de ses processus biologiques, enfin son caractère irremplaçable. Concernant les zones de stress hydrique, le point est abordé dans la section relatif au risque physique.

Concernant nos actifs cotés, nous utilisons l'outil [S&P Nature and Biodiversity Risk Dataset](#), qui fournit le pourcentage d'exposition géographique aux actifs situés sur les zones sensibles en biodiversité

et ceux situés en zones protégées – qui ne recouvrent pas systématiquement les zones sensibles. Notre stratégie d'atténuation du risque consiste en l'engagement avec les entreprises pour leur demander de réaliser une approche LEAP (Localiser, Évaluer, Analyser, Préparer) afin d'identifier la localisation de leurs impacts principaux et à divulguer ces informations et les mesures d'atténuation dans un rapport aligné avec les recommandations de la TNFD.

Concernant nos actifs non cotés, nous utilisons l'outil [Altitude](#), développé par Axa Climate. Altitude permet de renseigner la localisation des actifs dans lesquels nous investissons et quantifier le pourcentage de nos portefeuilles financiers dans et à proximité des zones KBAs. Il repose sur des bases de données harmonisées intégrant les chaînes de valeur et les pressions environnementales et indique donc en plus si des impacts négatifs sont exercés. Notre stratégie d'atténuation des pressions passe par une intégration de ces sujets dans l'analyse et par la mise en œuvre de plans d'actions environnementaux et sociaux.

Dans un contexte de manque de données sur la localisation des impacts et dans une démarche d'amélioration continue, Mirova envisage de soutenir les démarches des fournisseurs de données pour étendre la géolocalisation des actifs cotés ; mais aussi d'évaluer les impacts indirects des entreprises dus aux achats de commodités à risque de déforestation par traçage de celles-ci; d'améliorer la connaissance des pressions exercées localement par les actifs financés grâce aux données géo-satellitaires multispectrales ; enfin Mirova envisage de prendre en compte le nexus biodiversité-social en étendant la définition des sites considérés aux territoires des peuples autochtones.

L'exposition de nos portefeuilles cotés et non cotés est détaillée dans la partie 8-C-2.

1. Les KBAs représentent le réseau le plus complet des "zones d'importance par culière pour la biodiversité" identifiées de manière systématique.

3. Identifier les opportunités liées à la biodiversité

Afin d'identifier les opportunités liées à la biodiversité, Mirova a développé une taxonomie interne des solutions et bonnes pratiques, fondée sur les cinq grandes pressions identifiées par l'IPBES (conversion des terres, surexploitation des ressources naturelles et trafic illégal, pollution, changement climatique, espèces exotiques envahissantes). Cette grille

d'analyse permet de distinguer les actifs :

- contribuant à la réduction des pressions,
- dont une part significative du chiffre d'affaires est alignée avec les éco-activités de la taxonomie,
- qui respectent des standards environnementaux et sociaux élevés,

et dont les pratiques ne nuisent pas à d'autres dimensions du développement durable.

Cette taxonomie, régulièrement mise à jour, s'appuie largement sur la taxonomie européenne¹, mais couvre des sujets et secteurs plus étendus, en incluant notamment l'agriculture.

Taxonomie interne des solutions et bonnes pratiques



Montant des investissements déployés pour des opportunités liées à la nature

Mirova propose deux analyses pour identifier ces investissements :

1. Part de l'ensemble des actifs Mirova alignée sur la Taxonomie sur la base du chiffre d'affaires : **15,39 %**.
2. Le montant des investissements ayant un impact positif sur la Biodiversité par leurs activités et services ou leurs pratiques selon la méthodologie propre à Mirova (actifs évalués comme « Low » ou « Moderate » ou « High Impact » sur le pilier Biodiversité):
 - **Actifs cotés** : 12,9 milliards d'euros d'AUM (soit 48,77 % de l'AUM des actifs cotés)
 - **Actifs non cotés** : 2,6 milliards d'euros de montants engagés.

Source : Mirova au 31.12.2024.

Augmentation et proportion des actifs provenant de produits et services générant des impacts positifs démontrables sur la nature, accompagnés d'une description des impacts.

Pour Mirova, les fonds de sa plateforme dédiée au capital naturel démontrent un réel impact positif sur la nature. Au sein de ces portefeuilles, **334 millions d'euros ont été investis** (ou engagés) dans des projets générant des impacts positifs sur la biodiversité comme la gestion durable des terres, ou des activités de restauration.

Source : Mirova au 31.12.2024.

1. La taxonomie de l'Union européenne établit des critères environnementaux permettant de déterminer si une activité économique contribue de manière significative à l'un des objectifs environnementaux, dont la protection de la biodiversité et des écosystèmes. Elle guide les choix d'investissement en orientant les flux financiers vers des activités compatibles avec les objectifs européens.

4. Actifs cotés : mesurer notre empreinte avec le développement du Corporate Biodiversity Footprint

Mirova a contribué au développement, en partenariat avec Iceberg Datalab et le cabinet de conseil I Care, d'un outil de modélisation de l'impact des entreprises cotées sur la biodiversité : le Corporate Biodiversity Footprint (CBF).

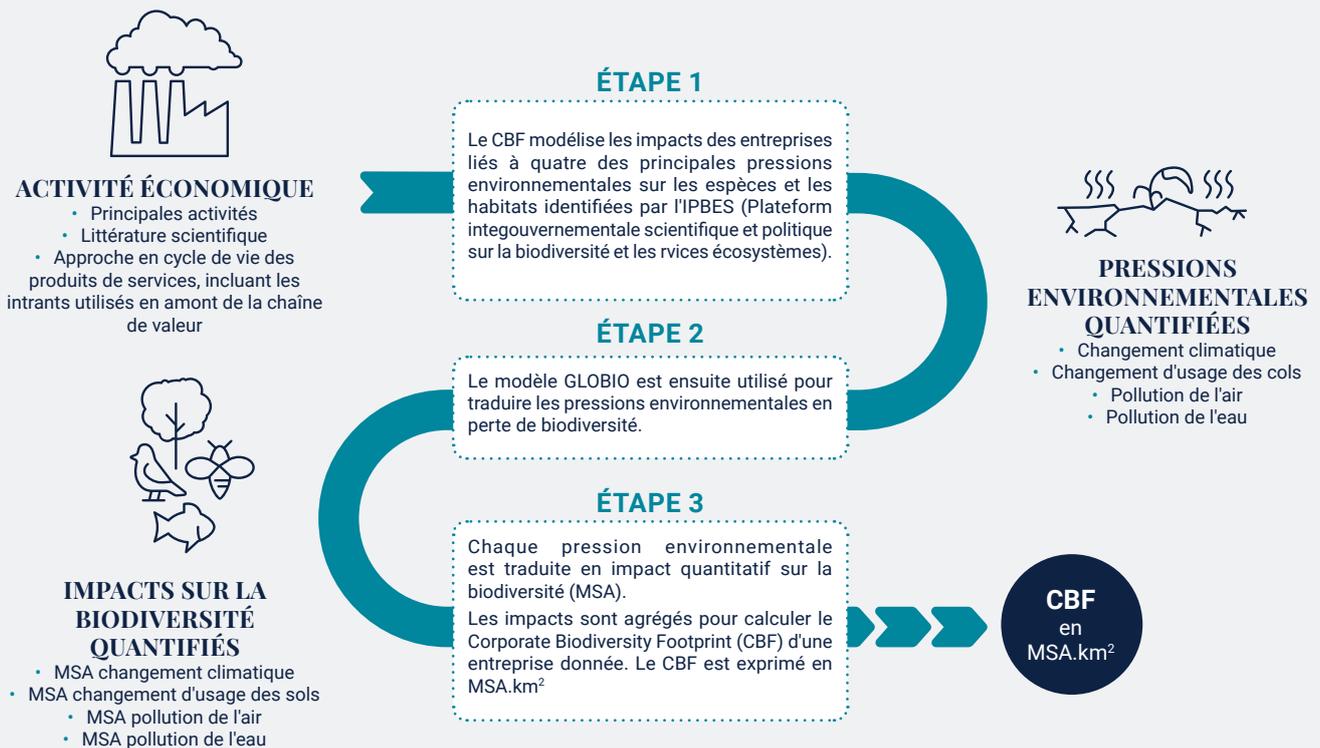
Le CBF traduit les données d'activité des entreprises en pressions environnementales (changement

d'utilisation des terres, pollution de l'air / de l'eau et émissions de gaz à effet de serre). Ces pressions sont calculées en utilisant une approche de cycle de vie, qui prend en compte l'impact des produits et services des entreprises ainsi que les intrants amont.

Chaque pression environnementale produit ensuite un impact

quantifié sur la biodiversité. La métrique utilisée pour exprimer l'impact est le $\text{km}^2 \cdot \text{MSA}$, ou *Mean Species Abundance* par km^2 . Le CBF poursuit son développement et doit à terme également couvrir les pressions suivantes : espèces exotiques envahissantes, exploitation des organismes, impact sur les espèces marines et de rivières.

3 étapes pour mesurer le CBF d'une entreprise



Source : basé sur la méthodologie d'iceberg Datalab

1. La taxonomie de l'Union européenne établit des critères environnementaux permettant de déterminer si une activité économique contribue de manière significative à l'un des objectifs environnementaux, dont la protection de la biodiversité et des écosystèmes. Elle guide les choix d'investissement en orientant les flux financiers vers des activités compatibles avec les objectifs européens.

	Portefeuilles Consolidés Actions	MSCI World
Impact négatif sur la biodiversité (km ² .MSA/k€ investi)	-24,7	-33,9
Impact évité sur la biodiversité (km ² .MSA/k€ investi)	2,5	-7,9
Taux de couverture (% des encours)	93 %	96 %
Encours €	16,8 milliards d'euros	N/A

Source : Mirova et affiliés au 31.12.2024

L'impact négatif sur la biodiversité : Pour chaque millier d'euro investi et par rapport à l'état initial, les entreprises en portefeuille engendrent une perte totale de biodiversité sur une surface de 24,7 km². Cette perte reste significativement moins importante que celle de l'indice de référence (perte équivalente à 33,9 km² par millier d'euro investi).

L'impact évité sur la biodiversité : Pour chaque millier d'euro investi, par rapport au scénario de référence, le portefeuille a permis d'éviter une perte totale de biodiversité sur une surface de 2,5 km². Avec -7,9 km², l'indice engendre une perte totale de biodiversité supérieure à celle du scénario de référence.

Impact négatif sur la Biodiversité par Pression (Km².MSA/k€ investi)

	 Pollution de l'air	 Émissions de GES	 Utilisation des terres	 Pollution de l'eau
Portefeuilles Consolidés Actions	-0,7	-14	-24	-35
MSCI World	-1,1	-2,4	-23,9	-6,5

Source : Mirova et affiliés au 31.12.2024

5. Actifs non cotés : surveiller les impacts

Pour les investissements non cotés, la sélection des outils et indicateurs appropriés pour suivre les impacts varie en fonction de l'activité du projet ou de l'entreprise financée par Mirova.

S'agissant des investissements réalisés dans le capital naturel, les analystes de Mirova suivent systématiquement deux indicateurs quantitatifs clés :

- les hectares sous activités de conservation ou de restauration ;
- les hectares gérés de façon productive et durable.

Ces métriques sont considérées comme particulièrement perti-

nentes pour évaluer la contribution effective des projets à la préservation et à la restauration des écosystèmes. En fonction des caractéristiques spécifiques du projet et des écosystèmes concernés, des indicateurs complémentaires peuvent également être mobilisés. Mirova travaille ainsi depuis plusieurs années à la définition et à la mise en œuvre de cadres de suivi des impacts locaux sur la biodiversité, en investiguant les outils existants multiples les plus pertinents à chaque contexte pour capter au mieux l'évolution de la santé des écosystèmes – suivi acoustique, imagerie géo satellitaire, échantillonnage de sol, etc.

Pour le fonds Land Degradation Neutrality Fund (LDNF)¹, lancé en 2018, un dispositif de suivi reposant sur trois indicateurs de mesure définis par la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification (CNUCLD) est mis en œuvre depuis plusieurs années. Ces indicateurs, associés à l'Objectif de Développement Durable (ODD) 15.3 visant un monde neutre en matière de dégradation des terres, sont suivis à l'aide d'une approche géolocalisée. L'objectif est de garantir que les activités financées induisent une évolution positive sur au moins l'un de ces trois paramètres, sans dégrader les deux autres.

1. LAND DEGRADATION NEUTRALITY FUND est une Société en Commandite Spéciale (SCSp) de droit luxembourgeois, fermée à la souscription. Mirova est la société de gestion. Ce fonds n'est pas soumis à l'agrément d'une autorité de tutelle.

C. Rôle et usage de l'indicateur biodiversité dans la stratégie d'investissement et complémentarité avec les autres indicateurs ESG

Mirova intègre depuis plusieurs années la biodiversité comme pilier central de son « Opinion Durable », en réponse à l'érosion accélérée des écosystèmes et à ses impacts systémiques. Fondée sur les alertes scientifiques de l'IPBES et le dépassement des limites planétaires relatives à l'intégrité de la biosphère, cette approche vise à évaluer la capacité des entreprises à atténuer les cinq principales pressions anthropiques sur la biodiversité : changement d'usage des terres et de l'eau douce, exploitation directe, changement climatique, pollution, espèces invasives.

En amont de l'investissement, plusieurs leviers viennent structurer l'analyse de durabilité des actifs sous l'angle biodiversité :

- notre politique de standards minimums, qui filtre et exclut les émetteurs incompatibles avec nos exigences environnementales ou sociales ;
- notre opinion d'impact, qui évalue la capacité d'un actif à contribuer positivement à la préservation ou à la restauration de la biodiversité ;
- notre stratégie d'engagement actionnarial, mobilisée pour faire évoluer les pratiques des entreprises en matière de gestion des impacts sur la nature ;
- notre allocation ciblée vers des solutions biodiversité, à travers des fonds thématiques ou des projets à fort impact.

L'évaluation repose notamment sur l'analyse sectorielle, l'identification des impacts négatifs ou positifs, et la capacité des modèles économiques à réduire les pressions, via des pratiques agricoles durables, des procédés industriels circulaires ou encore des solutions de gestion intégrée des ressources naturelles.

Cette approche s'inscrit dans notre feuille de route biodiversité, avec un double objectif : orienter les financements vers des solutions alignées avec une trajectoire de « zéro perte nette de biodiversité » à l'horizon 2030, et exclure les modèles incompatibles avec cette ambition, comme l'agriculture intensive non maîtrisée ou la production non contrôlée de plastiques.

1. Application de Standards minimum pour réduire les pressions et impacts sur la biodiversité

Afin de prévenir tout financement d'activités fortement dommageables pour la biodiversité, Mirova s'appuie sur une politique de standards minimums, dont la version 2024 formalise et précise les critères d'exclusion applicables à l'ensemble des actifs gérés.

Ces critères excluent d'emblée de nos univers d'investissement les émetteurs dont les pratiques sont jugées incompatible avec les objectifs de préservation de la nature, sans intention crédible de transition. Les principales exclusions en matière de biodiversité couvrent les activités suivantes :

- **Zones sensibles et écosystèmes à haute valeur de conservation :** exclusion des actifs opérant dans des zones sensibles sur le plan de la biodiversité, dont les activités ont un impact négatif sur ces zones et ne divulguant pas de politique ni de mesures convaincantes pour atténuer les risques induits par ces activités (SFDR PAI 7).
- **Matières premières agricoles à risque de déforestation :** exclusion des producteurs des commodités agricoles et forestières les plus liées à la déforestation, en l'absence d'en-

▶ En savoir plus :



→ [L'intégralité de la politique de standards minimum](#)

gagements « zéro déforestation » robustes, de processus d'audit et de remontée des plaintes, de transparence sur gouvernance des politiques de déforestation, leur mise en œuvre, les outils de vérification et les indicateurs clés de performance de l'impact.

1. LAND DEGRADATION NEUTRALITY FUND est une Société en Commandite Spéciale (SCSp) de droit luxembourgeois, fermée à la souscription. Mirova est la société de gestion. Ce fonds n'est pas soumis à l'agrément d'une autorité de tutelle.

Cela inclut notamment :

- les producteurs de soja dépourvus d'objectif zéro déforestation (en particulier ceux opérant dans des régions critiques comme l'Amazonie ou le Cerrado) ;
- les producteurs d'huile de palme non membres de la RSPO (Table ronde pour une huile de palme durable) ou qui ne certifient pas 100 % de leur production;
- les producteurs de viande bovine qui n'adoptent pas de politique zéro déforestation ou qui continuent d'étendre leurs élevages sans plan de protection des écosystèmes naturels associé ou de justification solide des avantages de leur stratégie pour l'environnement.

Exclusion des entreprises opérant en aval de la chaîne de valeur des principales matières premières mentionnées, qui n'ont pas mis en œuvre de systèmes crédibles de traçabilité de la chaîne d'approvisionnement jusqu'au niveau de l'exploitation agricole/au point de production, de transparence sur les contrôles, d'audits et de mécanismes de règlement des différends.

- **Pêche durable et aquaculture responsable** : exclusion des entreprises de pêche sauvage ou d'aquaculture qui ne se sont pas engagées à bannir certaines pratiques à fort risque pour les écosystèmes marins ; exclusion des entreprises de transformation des produits de la mer présentant de fortes suspicions de non-conformité avec les normes fondamentales de l'Organisation internationale du travail (travail forcé, droits humains...), sans plan correctif.
- **Plantations et bois tropicaux** : exclusion des entreprises qui exploitent des plantations dans des zones tropicales à haute valeur pour la conservation et/ou qui exploitent des bois tropicaux provenant de forêts naturelles. Pour les entreprises opérant en aval de la chaîne de valeur, nous attendons qu'elles mettent en œuvre des systèmes crédibles de traçabilité de la chaîne d'approvisionnement jusqu'à l'exploitation agricole/au point de production. Nous exigeons de la transparence sur les contrôles, les audits et les mécanismes de réclamation.

- **Production de substances polluantes** : L'exclusion concerne les fabricants de substances chimiques persistantes tels que les PFAS¹, et les substances interdites par le règlement REACH sans plans de réduction ou de substitution. L'exclusion concerne également les fabricants de pesticides dangereux au-delà d'un seuil de chiffre d'affaire et les fabricants de polymères utilisés dans les produits à usage unique.

Cette politique de standards minimums couvre tout le périmètre d'investissement de Mirova. Elle est évolutive et mise à jour régulièrement en fonction des avancées scientifiques et réglementaires. Elle permet d'éviter de financer les activités ayant des impacts irréversibles sur la biodiversité. Elle est mise à jour régulièrement en fonction des avancées scientifiques et réglementaires, et s'applique en complément des autres critères ESG et climatiques de Mirova.

2. Engagement actionnarial et institutionnel sur la biodiversité et le capital naturel

a. Une priorité stratégique pour les investisseurs responsables

Face à l'érosion accélérée de la biodiversité et à ses conséquences systémiques, Mirova considère que les entreprises doivent évaluer et réduire leurs impacts sur les écosystèmes naturels, tout en contribuant à leur restauration.

Concernant les **entreprises cotées** et conformément à ses principes d'engagement, Mirova attend

des émetteurs qu'ils identifient leurs dépendances et impacts matériels sur la nature, définissent des objectifs de réduction alignés sur les référentiels scientifiques tels que les SBTN, (Science Based Targets Network) et améliorent la transparence via des reportings alignés sur les recommandations de la TNFD.

▶ Plus d'information sur les actions d'engagement de Mirova sur la biodiversité en 2024 :



→ [Rapport d'engagement 2024 de Mirova.](#)

1. Les substances perfluoroalkylées et polyfluoroalkylées, plus couramment désignées sous l'acronyme de « PFAS », sont des substances chimiques toxiques, extrêmement persistantes dans l'environnement, surnommées polluants éternels.



En parallèle, Mirova déploie une approche exigeante de dialogue environnemental et social dans le cadre de ses **investissements non cotés**, notamment sur la classe d'actif capital naturel. Les analyses menées en amont de l'investissement permettent de co-construire un plan d'action environnemental et social (ESAP), juridiquement

contraignant, qui fixe des objectifs de performance ESG à atteindre dans les deux à trois ans suivant l'investissement. Ce plan inclut des actions concrètes assorties d'indicateurs de suivi et de dates cibles.

b. Objectifs 2024 : structurer le dialogue autour des pressions majeures

En 2024, Mirova a articulé ses engagements autour de plusieurs leviers :

- Accompagner les entreprises à forte empreinte sur les sols, l'eau ou les forêts dans l'évaluation et la réduction de leurs

impacts (déforestation, pollution, ressources hydriques) ;

- Encourager l'adoption d'objectifs fondés sur la science (SBTN), notamment sur l'eau, les terres et les océans ;

- Favoriser l'intégration du reporting biodiversité dans les démarches CSRD¹ ;

- Promouvoir des approches sectorielles cohérentes au sein des chaînes d'approvisionnement.

c. Résultats 2024 : dialogues individuels, campagnes collectives et plaidoyer structurant

Les actions principales menées par Mirova pour l'année 2024 sur le **périmètre coté** sont les suivantes

- Engagements individuels : Mirova a mené 23 dialogues bilatéraux pour inciter à une prise en compte des additifs alimentaires sur la santé et l'environnement, ou encore avec des entreprises du secteur forêt-papier sur l'usage de substances dangereuses dans la chaîne d'approvisionnement bois.
- Initiatives collaboratives : Mirova a lancé en partenariat avec Phitrust une campagne de questions écrites soumises en assemblée générale auprès des grandes entreprises françaises du CAC 40, pour les inciter à publier un rapport TNFD et à adopter des objectifs SBTN. Mirova a également soutenu les

initiatives FAIRR sur la gestion de l'impact des engrais sur la biodiversité, ciblant notamment plusieurs entreprises du secteur.

Les actions principales menées par Mirova pour l'année 2024 sur le capital naturel sont les suivantes En 2024, l'équipe ESG de Mirova a poursuivi un dialogue étroit avec les entreprises de son portefeuille, combinant échanges trimestriels à distance et visites de terrain. Ces interactions ont permis de suivre l'avancement des plans d'action environnementaux et sociaux (ESAP) et d'apporter un appui technique sur certains enjeux spécifiques. Des visites de suivi ont notamment dans plusieurs pays d'Amérique du Sud, d'Afrique et d'Asie.

Les actions principales menées par Mirova pour l'année 2024 en **termes de plaidoyer** sont les suivantes

- Mirova a joué un rôle moteur au sein de la Finance for Biodiversity Foundation, en pilotant le groupe de travail sur l'impact positif et en contribuant au rapport [Finance for Nature Positive: Building a Working Model](#).
- Mirova a pris part à plusieurs coalitions internationales, telles que la TNFD, l'*Alliance for the Preservation of Tropical Forests* et le *Spring Initiative* du PRI.
- Mirova a participé au comité consultatif international sur les crédits biodiversité (IAPB²), ce qui marque un engagement fort pour la préservation de la biodiversité et le développement de solutions financières innovantes.

1. The International Advisory Panel on Biodiversity Credits (IAPB) est une initiative indépendante établie par la France et le Royaume-Uni en juin 2023 pour faciliter la création et la croissance de marchés de crédits biodiversité de haute intégrité et encourager des mécanismes politiques et réglementaires favorables, de manière crédible, opportune et cohérente au niveau international.

2. The International Advisory Panel on Biodiversity Credits (IAPB) est une initiative indépendante établie par la France et le Royaume-Uni en juin 2023 pour faciliter la création et la croissance de marchés de crédits biodiversité de haute intégrité et encourager des mécanismes politiques et réglementaires favorables, de manière crédible, opportune et cohérente au niveau international.

d. Tableau récapitulatif de la participation de Mirova aux initiatives de place et actions d'engagement collaboratif sur 2024 en lien avec la biodiversité

Catégorie	Promoteur	Nom de l'initiative
Cadre de divulgations	TNFD	Working group 'Nature opportunity'
Cadre de divulgations	WBCSD	OP2B
Cadre de divulgations	IAPB	Biodiversity credits framework
Engagement collaboratif	CERES	Valuing Water initiative
Engagement collaboratif	WBA	Food Loss & Waste
Engagement collaboratif	CDP	Disclosing Campaign
Engagement collaboratif	FAIRR	Wastes & Pollution
Engagement collaboratif	UNPRI	Spring
Engagement collaboratif	CERES & IIGCC	Nature 100
Engagement collaboratif	Phitrust	CAC40 & STOXX600 targets & disclosures
Déclaration d'investisseurs	UNPRI	Ambitious plastics treaty
Déclaration d'investisseurs	FfB	Seabed mining status quo
Déclaration d'investisseurs	UNPRI	Cerrado manifesto
Déclaration d'investisseurs	FAIRR	IAAMR
Plateforme de plaidoyer	FfB	Working group 'Positive Impact'

3. Des stratégies d'investissement structurées pour répondre aux enjeux de biodiversité

Dans l'ensemble de ses gestions, Mirova cherche à favoriser les investissements aux bénéfices écologiques immédiats – entreprises apportant des solutions directes ou indirectes à l'érosion de la biodiversité – tout en accom-

pagnant les acteurs en transition vers des pratiques plus durables. Par exemple, nous encourageons les entreprises des secteurs à fort impact (se référer à la partie 8-C-2) à adopter des démarches exemplaires (zéro déforestation, sobriété

en eau en zones de risque hydrique, etc.), tout en finançant parallèlement des projets et sociétés dont l'activité principale constitue une solution aux causes de la perte de biodiversité.

a. Une mobilisation existante sur l'ensemble des classes d'actifs

Mirova intègre les enjeux de biodiversité dans l'ensemble de ses gestions, à travers des stratégies visant à contribuer positivement à la préservation du capital naturel ou à en atténuer les risques. Cette mobilisation se traduit par des investissements ciblés dans toutes les classes d'actifs : actions cotées, obligations, capital naturel,

infrastructures, et private equity à impact.

- **Capital naturel – actifs non cotés** : via les fonds Land Degradation Neutrality Fund¹, Sustainable Ocean Fund² et Climate Fund for Nature, Mirova soutient des projets de restauration des sols, de gestion durable des forêts, de préservation

des écosystèmes marins et d'agriculture régénératrice. Ces stratégies permettent de générer des impacts mesurables sur la biodiversité, le climat et les communautés locales, avec une attention particulière portée à l'inclusion des femmes dans les pays émergents.

1. Land Degradation Neutrality Fund est une Société en Commandite Spéciale (SCSp) de droit luxembourgeois, fermée à la souscription. Mirova est la société de gestion. Ce fonds n'est pas soumis à l'agrément d'une autorité de tutelle.

2. Sustainable Ocean Fund est une SCA SICAV SIF de droit luxembourgeois agréée par la Commission de Surveillance du Secteur Financier ("la CSSF") et fermée à la souscription. Mirova est le gestionnaire de ce fonds (AIFM) et Mirova UK est le gestionnaire financier par délégation.

- **Private equity à impact** : la stratégie Mirova Environment Acceleration Capital¹ investit dans des entreprises innovantes actives dans l'agri-agro, les ressources naturelles ou encore l'économie circulaire, contribuant à la transition environnementale, y compris sur les thématiques liées à la biodiversité.
- **Obligations vertes** : les fonds tels que Mirova Global Green Bond Fund² ou Mirova Euro High Yield Sustainable Bond Fund³ financent, entre autres, la gestion durable des forêts, la reforestation, le traitement de

l'eau, le recyclage des métaux ou la substitution aux plastiques et polluants persistants.

- **Infrastructures de transition énergétique** : en finançant la décarbonation de l'économie, ces investissements contribuent indirectement à la protection de la biodiversité, notamment face à la menace croissante du changement climatique sur les écosystèmes. De plus, les enjeux de préservation de la biodiversité sont pris en compte dans la sélection et le développement des projets.

- **Actions cotées, une approche dédiée** : Mirova a conçu une approche d'investissement complète pour la biodiversité dans le domaine des actions cotées, et propose désormais trois stratégies thématiques dédiées qui répondent au défi du développement durable grâce à une approche soulignant les interactions entre la biodiversité et deux autres dimensions connexes : l'alimentation et le climat.

b. Déploiement d'une nouvelle approche "solution / transition" pour les portefeuilles cotés

La montée en puissance des enjeux liés à la biodiversité exige des investisseurs une capacité accrue à différencier les entreprises en fonction de leur contribution réelle à la nature. En 2024, Mirova a structuré ses stratégies cotées autour d'une nouvelle typologie « solution / transition », pensée pour refléter à la fois l'ambition environnementale des modèles d'affaires et la dynamique d'évolution des pratiques.

- **Entreprises "solution"** : sociétés générant au moins 10 % de leur chiffre d'affaires via des produits ou services répondant aux enjeux de biodiversité. L'identification repose sur l'utilisation de la taxonomie interne développée par Mirova et détaillée en partie B-3 de cette même section.
- **Entreprises "transition"** : sociétés alignées ou en cours d'alignement avec les objectifs mondiaux de biodiversité, selon deux profils :

– **Alignées** : ayant fixé des objectifs ambitieux de réduction des pressions (déforestation, pollution, stress hydrique...), publiant des indicateurs de progrès, et mobilisant leur chaîne de valeur, de préférence avec une validation tierce (SBTN, CEO Mandate, certifications AWS...).

– **En alignement** : entreprises à fort enjeu biodiversité ne contribuant pas encore directement à la nature, mais n'obstruant pas l'atteinte des ODD et pouvant engager une transition crédible. Ces sociétés font l'objet d'une démarche d'engagement structurée : objectifs spécifiques, plans d'action, mécanisme d'escalade, réévaluation régulière.

Ce cadre opérationnel robuste renforce l'alignement des portefeuilles avec les objectifs du Cadre mondial pour la biodiversité

(GBF), tout en assurant une lisibilité accrue pour les clients et parties prenantes. La qualité de cette approche, combinée à l'expertise historique de Mirova sur les thématiques d'impact, nous a notamment permis d'être sélectionnés pour la gestion du fonds Objectif Biodiversité - Actions Cotées par un large consortium d'investisseurs institutionnels, démontrant ainsi notre position de référence sur ces enjeux.



1. Mirova Environment Acceleration Capital est une Société de Libre Partenariat (SLP) composée de plusieurs compartiments distincts, ouverts aux nouvelles souscriptions des investisseurs éligibles, tels que définis par la réglementation du fonds. Mirova est la société de gestion. L'approbation de l'autorité de tutelle n'est pas requise pour ce fonds.

2. Mirova Global Green Bond Fund est un compartiment de la SICAV de droit luxembourgeois Mirova Funds, agréé par la Commission de Surveillance du Secteur Financier ("la CSSF"). Natixis Investment Managers International est la société de gestion et Mirova est le gestionnaire financier par délégation.

3. Mirova Euro High Yield Sustainable Bond Fund est un compartiment de la SICAV de droit luxembourgeois Mirova Funds, agréé par la Commission de Surveillance du Secteur Financier ("la CSSF"). Natixis Investment Managers International est la société de gestion et Mirova est le gestionnaire financier par délégation.

c. Lancement de nouveaux fonds thématiques ciblés

À travers le lancement de nouvelles stratégies cotées et non cotées, Mirova démontre sa capacité à structurer des véhicules d'investissement alignés avec les objectifs de réduction des pressions sur la biodiversité. Ces initiatives confirment le positionnement de Mirova comme acteur de référence pour construire une économie positive pour la nature.

Sur le périmètre coté :

• **Fonds MAIF Actions Transition Biodiversité¹** : stratégie actions mondiale lancée fin 2023, construite autour des quatre leviers de préservation cités plus haut. Ce mandat dédié à la MAIF vise une contribution mesurable à l'objectif d'inversion de la perte de biodiversité d'ici 2030, en cohérence avec une trajectoire climatique <2°C. Le portefeuille est structuré selon la typologie transition/solutions, et vise notamment l'acquisition par les entreprises de bonnes pratiques par l'engagement. Il est

accompagné d'un suivi d'impact renforcé via des indicateurs de performance biodiversité

• **Fonds Objectif Biodiversité – Actions Cotées²** : Mirova a été sélectionnée à l'issue d'un appel d'offres mené par un consortium de 11 grands investisseurs institutionnels, dont Abeille Assurances, BNP Paribas Cardif, la Caisse des Dépôts, MAIF, MACIF ou encore Malakoff Humanis. Doté de plus de 100 millions d'euros, ce fonds thématique européen vise à soutenir des PME durables et innovantes contribuant à la préservation de la nature. Le portefeuille est structuré selon la typologie solution/transition, et accompagné d'un suivi d'impact renforcé via des données CDP, des indicateurs de performance biodiversité et un comité scientifique indépendant composé de chercheurs, experts publics et ONG. Le soutien à l'innovation est crédibilisé par la labélisation TIBI du fonds³.

Sur le périmètre non coté :

• **Mirova Sustainable Land Fund 2 (MSLF2)⁴** : deuxième génération du fonds de capital naturel lancé en partenariat avec la CNULCD. Structuré en *blended finance*, il a pour objectif de lever 350 M€ pour financer des projets de foresterie durable, agroforesterie et agriculture régénératrice dans les pays émergents. Les projets doivent respecter les meilleures pratiques internationales, avec certification tierce le cas échéant. Le fonds mobilise une coalition d'investisseurs privés (Allianz France, Abeille Assurances...) et publics (FMO, Proparco, SIFI), et bénéficie d'un [partenariat stratégique avec Rainforest Alliance](#) pour l'accompagnement technique, la qualité des projets et le suivi d'impact sur le terrain.



1. MAIF Actions Monde Responsable est devenu MAIF Actions Transition Biodiversité en mars 2025. MAIF Actions Transition Biodiversité est un Fonds Commun de Placement (FCP, FIA) agréé par l'Autorité des Marchés Financiers ("AMF"). Natixis Investment Managers International est la société de gestion et Mirova est le gestionnaire financier par délégation.

2. Le Fonds Objectif Biodiversité - Actions Cotées est un Fonds Professionnel Spécialisé (FPS, FIA) de droit français sous la forme d'une SICAV. Mirova est la société de gestion. Ce fonds n'est pas soumis à l'agrément d'une autorité de tutelle.

3. Lancée en 2019, l'initiative Tibi (du nom de l'économiste porteur de ce projet) a pour objectif d'augmenter la capacité de financement des entreprises technologiques, en mobilisant l'épargne des investisseurs institutionnels, et notamment celle des assureurs.

4. MIROVA SUSTAINABLE LAND FUND 2 SLP RAIF est une société en commandite spéciale qualifiée de fonds d'investissement alternatif réservé, ouverte à la souscription exclusive pour les investisseurs éligibles tels que définis dans le règlement du fonds. Mirova est la société de gestion. Ce fonds n'est pas soumis à l'agrément d'une autorité de tutelle.

D. Approche des enjeux sociaux liés à la biodiversité

Mirova aborde systématiquement l'analyse des risques sociaux, en particulier liés aux populations autochtones et aux droits humains dans l'analyse de ses investissements cotés comme non cotés.

Nous attendons des entreprises qu'elles prennent des mesures ambitieuses pour respecter les droits humains dans l'ensemble de leurs opérations, y compris celles de leurs fournisseurs, et qu'elles mettent en place un processus de diligence raisonnable robuste pour identifier et atténuer les violations potentielles. Ce processus doit inclure l'évaluation des impacts, l'intégration des résultats, ainsi que le suivi et la communication sur la manière dont les impacts sont gérés.

Diligence raisonnable en matière de droits humains avant l'investissement

De façon systématique, selon notre politique d'exclusion, toute entreprise ou projet analysé par Mirova comme étant violation grave et répétée des principes du Pacte Mondial de l'ONU et/ou des lignes directrices de l'OCDE pour les entreprises internationales est exclu de notre univers d'investissement.

Au cas par cas, selon notre méthodologie d'analyse, toute entreprise ou projet analysé comme ayant des pratiques insuffisantes pour atténuer les risques sociaux et de gouvernance, est jugée à impact « négatif », ce qui la rend inéligible pour l'investissement.

• **Pour les actifs cotés** : Nous adaptons notre diligence raisonnable en fonction des spécificités de chaque secteur et définissons des lignes directrices et des indicateurs clés de performance (KPI) précis pour chacun d'eux. En particulier sur les secteurs pharmaceutiques et chimique, Mirova inclut dans son cadre d'analyse des éléments de diligences sur les réglementations applicables en ligne avec l'accord de Nagoya et la convention sur la diversité biologique et sur le partage équitable de la valeur issue de l'exploitation de la diversité génétique.

• **Pour les actifs non cotés** : Les risques pour les droits humains sont évalués au niveau des pays lors de la phase de sélection pour orienter des diligences plus ciblées, ainsi qu'au niveau sectoriel et au niveau de l'entreprise. Mirova requiert en particulier l'application des principes de performances de la Société Financière Internationale (SFI) notamment les numéro 5 et 7 relatifs respectivement à l'acquisition de terres et aux peuples indigènes – intégrant ce besoin d'assurer le consentement libre préalable et éclairé des populations indigènes.

Suivi des risques liés aux droits humains pendant l'investissement et remédiation

Une fois l'investissement réalisé, nous continuons à surveiller toute exposition potentielle aux abus des droits humains :

► En savoir plus :



→ [Les politiques sectorielles de Mirova](#)

- Dans le cadre de l'analyse des risques ESG résiduels effectuée sur chaque entreprise ou projet investi, Mirova évalue et suit systématiquement les indicateurs jugés indicatifs de la présence d'un impact négatif potentiel.
- L'équipe de recherche en développement durable suit également les implications potentielles de controverses pour chaque investissement.

Un processus de remédiation est également mis en œuvre en cas d'abus soupçonnés ou avérés des droits humains :

- Pour les actifs cotés, l'équipe de recherche en durabilité engage un dialogue avec l'entreprise, en fonction de la qualité des mesures correctives et de la nature des abus. Si l'engagement échoue, un désinvestissement peut être envisagé.
- Pour les actifs non cotés, des actions correctives sont intégrées dans un Plan d'Action Environnemental et Social (ESAP), dont la mise en œuvre est suivie régulièrement. En cas de non-respect des mesures correctives, cela peut entraîner une violation du contrat et potentiellement une résiliation de l'investissement.

1. MAIF Actions Monde Responsable est devenu MAIF Actions Transition Biodiversité en mars 2025. MAIF Actions Transition Biodiversité est un Fonds Commun de Placement (FCP, FIA) agréé par l'Autorité des Marchés Financiers ("AMF"). Natixis Investment Managers International est la société de gestion et Mirova est le gestionnaire financier par délégation.
2. Le Fonds Objectif Biodiversité - Actions Cotées est un Fonds Professionnel Spécialisé (FPS, FIA) de droit français sous la forme d'une SICAV. Mirova est la société de gestion. Ce fonds n'est pas soumis à l'agrément d'une autorité de tutelle.
3. Lancée en 2019, l'initiative Tibi (du nom de l'économiste porteur de ce projet) a pour objectif d'augmenter la capacité de financement des entreprises technologiques, en mobilisant l'épargne des investisseurs institutionnels, et notamment celle des assureurs.
4. MIROVA SUSTAINABLE LAND FUND 2 SLP RAIF est une société en commandite spéciale qualifiée de fonds d'investissement alternatif réservé, ouverte à la souscription exclusive pour les investisseurs éligibles tels que définis dans le règlement du fonds. Mirova est la société de gestion. Ce fonds n'est pas soumis à l'agrément d'une autorité de tutelle.

E. Nos chiffres clés 2024 de contribution aux objectifs du cadre mondial sur la biodiversité

Le tableau ci-dessous présente les indicateurs de Mirova démontrant sa contribution aux objectifs fixés par le [Cadre Mondial de la biodiversité de Kunming-Montréal](#) :

Objectif CDB	Indicateur	Données 2024	Source de donnée	Périmètre
#2 #8	Surfaces restaurées	5 318 ha	Collecte auprès des entreprises et projets	Capital Naturel
#3 #8	Surfaces conservées	332 846 ha	Collecte auprès des entreprises et projets	Capital Naturel
#7	Renforcement de la politique de standards sur les sujets plastique et PFAS	23 engagements individuels sur la pollution	Données Internes	Mirova
#10	Surface sous-utilisation productive durable	81 841 ha	Collecte auprès des entreprises et projets	Capital Naturel
#10	Production de commodities marines certifiées	9 019 t	Collecte auprès des entreprises et projets	Capital Naturel
#15	Emprunte Biodiversité - Abondance Moyenne des Espèces (MSA)	-24,7 km ² MSA/k€ investi (vs -48,1 MSCI World)	Iceberg DataLab	Fonds Actions Cotés
#19	Alignement Taxonomie	15,39 % (chiffre d'affaires)	ISS ESG, Fitch, Collecte auprès des entreprises et projets	Mirova

Source : Mirova et affiliés au 31.12.2024

08 Démarche de prise en compte des critères ESG dans la gestion des risques

La prise en compte des risques ESG est pleinement intégrée au dispositif global de gestion des risques de Mirova. En cohérence avec notre positionnement d'investisseur responsable, cette approche couvre l'ensemble du cycle d'investissement, de l'analyse initiale au suivi en portefeuille. Elle mobilise les expertises croisées des équipes de recherche, d'analyse financière, de gestion et de contrôle des risques.

A. Processus d'identification, d'évaluation, de priorisation et de gestion des risques ESG

1. Identification et gestion des risques via la démarche globale de l'entité

En tant que société de gestion exclusivement dédiée à l'investissement durable, Mirova applique une stratégie d'allocation du capital orientée vers des modèles économiques compatibles avec les objectifs environnementaux et sociaux de long terme. Tous les fonds ouverts que nous gérons sont classés au titre de l'article 9 du règlement SFDR (« produits

durables »), ce qui implique non seulement la poursuite explicite d'un objectif durable, mais aussi une gestion active des risques associés, en conformité avec le principe DNSH (« Do No Significant Harm »).

Ce positionnement distinctif permet de limiter ex ante l'exposition aux activités génératrices de

risques ESG majeurs, tels que la destruction des écosystèmes, les violations des droits humains ou les controverses de gouvernance. Il garantit également une cohérence structurelle avec les recommandations des régulateurs européens en matière de gestion des risques liés au climat, à la biodiversité ou aux enjeux sociaux systémiques.

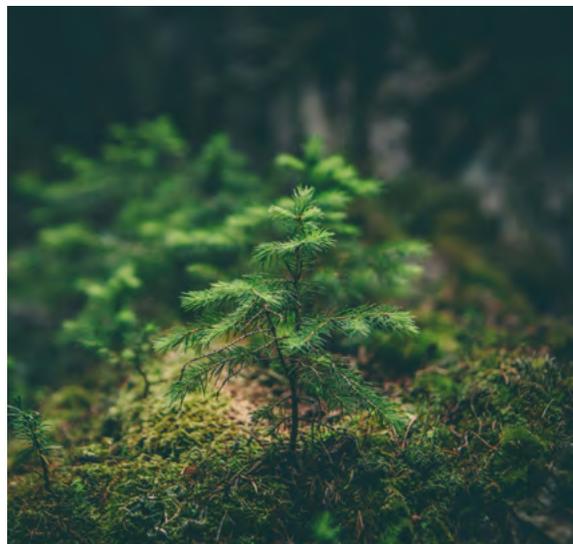
2. Identification et gestion des risques avant investissement

L'identification des risques ESG intervient dès l'analyse initiale des investissements. Cette phase repose sur un ensemble d'outils et de politiques structurant notre processus de sélection :

- une politique d'exclusion sectorielle et normative, visant à éviter les expositions aux activités les plus risquées ;
- une analyse ESG approfondie, fondée sur une grille sectorielle et scientifique, débouchant sur l'attribution d'une Opinion Durable ;

- la mobilisation de données quantitatives, telles que les indicateurs physiques, les PAI (Principal Adverse Impacts), ou l'alignement avec la taxonomie européenne.

L'évaluation permet de caractériser le niveau de risque résiduel de chaque actif — lié à son secteur d'activité ou à ses pratiques internes — selon quatre niveaux : faible, moyen, élevé, ou dommages significatifs. Cette Opinion Durable est actualisée au maximum tous les 18 mois.



3. Identification et gestion des risques pendant la période de détention

a. Actifs cotés

En phase de détention, la performance ESG des actifs est suivie de manière continue. En cas de dégradation brutale de la note ESG, le département des risques est systématiquement impliqué pour garantir l'indépendance de l'évaluation et appuyer les décisions

pouvant mener à une réduction ou à une sortie de position. Des vérifications complémentaires sont menées de manière transversale sur l'ensemble des portefeuilles.

Notre politique d'engagement permet également de traiter les

risques ESG identifiés dans la durée via un dialogue ciblé avec les émetteurs. Ce dialogue vise à atténuer les impacts négatifs, renforcer la transparence et encourager l'adoption de bonnes pratiques dans les chaînes de valeur.

b. Actifs non cotés

Sur les actifs non cotés – notamment dans le capital naturel – la gestion des risques s'appuie sur une démarche d'engagement structuré. Dès l'amont de l'investissement, un plan d'action environnemental et social (ESAP) est co-construit avec les porteurs de projets. Ce plan définit des

actions précises à mettre en œuvre, comment la mise en place de politiques ou de procédure visant à réduire des risques identifiés, assorties d'indicateurs de suivi et de calendriers clairs.

Le suivi des engagements est assuré au minimum de manière

trimestrielle par les équipes ESG. Cette interaction régulière permet d'évaluer les progrès réalisés, d'ajuster les actions en cas de besoin, et de maintenir un dialogue actif avec les entreprises ou projets financés tout au long de la période de détention.

c. Suivi des controverses

Pendant la phase de détention, la réduction de l'exposition aux principaux risques passe également par notre politique de gestion des controverses, mise en

œuvre conjointement par le département des risques et par l'équipe de Recherche en Développement Durable. La gestion des controverses se matérialise par un

engagement avec la société, qui peut aboutir à un désinvestissement pour les actifs cotés.

4. Rôle spécifique du département risques

En complément de la stratégie mise en œuvre par Mirova pour limiter son exposition aux risques ESG, et à la place centrale occupée par le département Recherche en Développement Durable dans cette stratégie, le département des risques joue également un rôle fondamental pré- et post-investissement..

Ainsi le département des risques effectue un contrôle de deuxième niveau, portant sur les risques financiers et ESG avec des données venant de prestataires externes ainsi qu'une revue effectuée par

l'équipe de recherche en développement durable de Mirova.

Les risques sont communiqués aux instances compétentes de la façon suivante :

- des rapports de suivi des risques sont envoyés à la gestion de Mirova sur une base hebdomadaire ;
- un comité des risques trimestriel permet de passer en revue l'ensemble des sujets de risque ESG et réputation de la période écoulée.

Afin d'améliorer son analyse de réduction aux risques ESG, le département des risques est en contact avec différents prestataires menant des recherches sur les contributions aux risques financiers de facteurs dits « ESG ». Ces facteurs seraient ajoutés aux facteurs de risques classiques (Growth¹, Value², Momentum³, etc.) afin d'apporter une vision intégrant les facteurs ESG dans les analyses de contribution aux risques et de performance.

1. Le risque growth désigne l'incertitude liée aux investissements dans des actions de sociétés à forte croissance, où l'échec à atteindre des niveaux de croissance anticipés peut entraîner une sous-performance par rapport aux attentes du marché.

2. Le risque value fait référence à l'incertitude associée aux investissements dans des actions sous-évaluées, où la persistance de la sous-évaluation pour des raisons fondamentales peut empêcher la revalorisation prévue et conduire à des pertes pour l'investisseur.

3. Indicateur concernant la vélocité de la tendance d'un titre, tant à la hausse qu'à la baisse, sur une période de temps donné.

B. Fréquence de revue du cadre de gestion des risques et des choix méthodologiques

Le cadre de gestion des risques n'obéit pas à une fréquence de revue prédéterminée mais suit un processus d'amélioration continue. Mirova cherche en effet constamment à faire progresser ses pratiques internes, à renforcer et formaliser ses processus ou encore à identifier d'éventuels angles morts.

C. Description des principaux risques en matière ESG et actions mises en place pour les piloter et les atténuer

Notre méthodologie d'analyse ESG se caractérise par sa très forte exigence. Elle nous permet d'identifier en amont les risques ESG, de réduire significativement notre exposition et de maîtriser les risques résiduels.

1. Risques liés au climat

En ligne avec les exigences de TCFD, Mirova identifie, gère et atténue lorsque cela est possible les risques liés au changement climatique.

Ces éléments sont présentés ci-dessous :

Risques liés au climat

Type de risque	Description	Évaluation	Mesures de suivi et/ou d'atténuation
Risques de transition	Risques liés à l'impact des changements climatiques en cours sur la pérennité des modèles économiques des entreprises. Les risques de transition peuvent être évalués dès aujourd'hui puisque l'atteinte de l'objectif de neutralité carbone à 2050 par exemple implique une transition très rapide des entreprises impliquées dans les secteurs à forts enjeux. Les entreprises qui ne sont pas en mesure d'effectuer cette transition et restent trop dépendantes de l'exploitation des énergies fossiles font face dès aujourd'hui au risque de transition et les risques financiers associés sont donc immédiats.	Les risques de transition sont évalués principalement de manière qualitative par une estimation de la cohérence des plans de transition des entreprises vers une économie bas-carbone. Cette approche reprend les travaux de Glasgow Financial Alliance for Net Zero (GFANZ) et Net Zero Investment Framework updated (NZIF 2.0) de l'Institutional Investors Group on Climate Change (IIGCC) en évaluant l'ambition des plans de transition des entreprises. Nous utilisons également une mesure d'alignement en température de nos portefeuilles qui permet quel scénario de température est le moins risqué du point de vue du risque de transition pour nos actifs.	<ol style="list-style-type: none"> 1. Notre politique de standards minimums, qui exclut les activités contribuant fortement au changement climatique, comme l'extraction de charbon ou de pétrole, ou la production d'électricité à dominante charbon. 2. Notre démarche d'investissement qui intègre les analyses climat et cherche à renforcer nos investissements vers les actifs permettant de favoriser une économie bas carbone, comme les énergies renouvelables ou l'efficacité énergétique.
Risques physiques	Risques liés à la non-adaptation aux effets physiques du changement climatique, qu'ils soient chroniques ou extrêmes. Ces risques s'évaluent dès aujourd'hui mais leur réalisation se situe à un horizon de temps plus lointain (> 10 ans), en fonction de la réalisation ou non d'un scénario climatique pessimiste où la température moyenne augmenterait de plus de 2°C.	Ces risques sont estimés grâce aux données et estimations fournies par S&P sur les actifs cotés et par Axa Climate sur les actifs non cotés.	<ol style="list-style-type: none"> 1. Notre politique de standards minimums 2. Les données dont nous disposons permettent de comprendre et de suivre l'exposition des portefeuilles à certains types de risques physiques liés au changement climatique, comme les inondations ou les sécheresses, en fonction de l'implantation géographique des actifs. La modélisation doit être effectuée plus finement sur les actifs non cotés pour lesquels les données de localisation sont plus précises et les fonctions de dommage dépendent du type d'actif considéré (parc éolien, exploitation agricole, etc.)

Pour les actifs cotés

Pour mesurer l'exposition aux risques physiques liés au climat, Mirova utilise l'outil "Global Sustainable Physical Risk Scores and Financial Impact Data"¹ développé par S&P Trucost. Cette solution évalue les risques physiques liés au changement

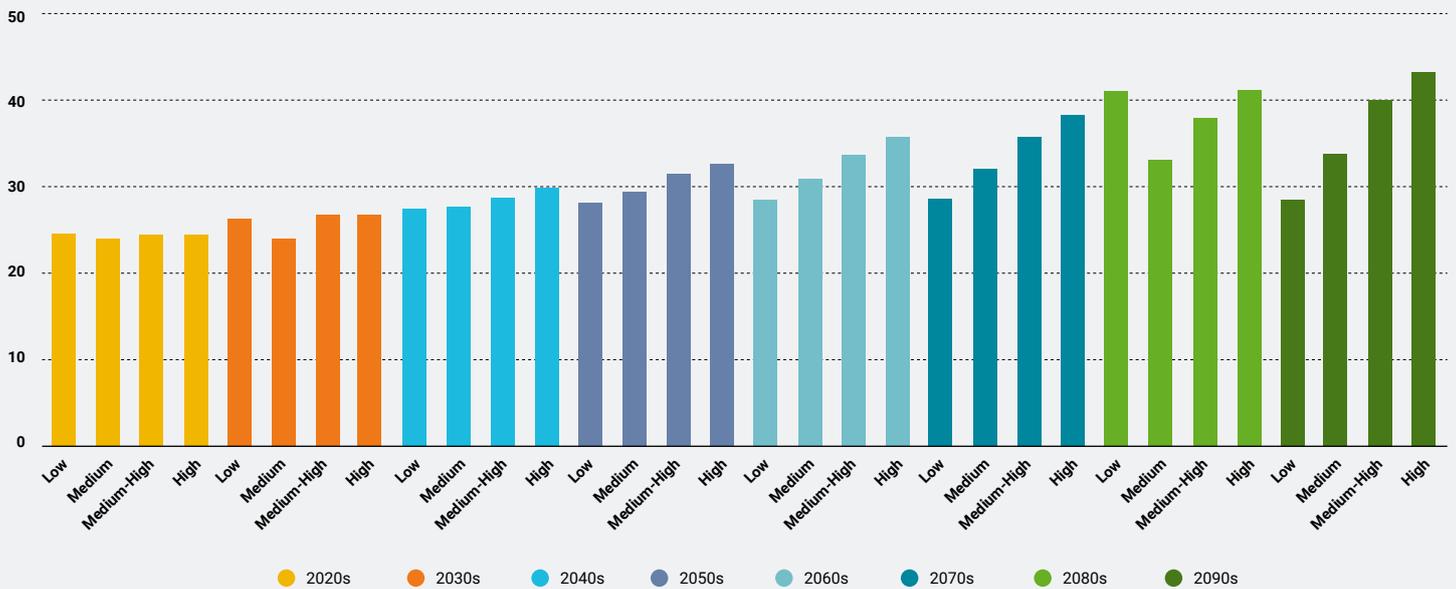
climatique et leur impact financier. Elle couvre divers scénarios de changement climatique, sur plusieurs décennies, et exprime les risques à travers différents scores et indicateurs détaillés après les graphes ci-dessous.



Scope :

Les graphiques présentés ci-dessous portent sur tous les actifs cotés en portefeuille de Mirova couverts par l'outil de S&P (soit 98,56 %). Pour les obligations vertes, nous avons pris en compte l'émetteur.

Score composite ajusté de sensibilité du portefeuille Tous les scénarios et décennies de prévisions



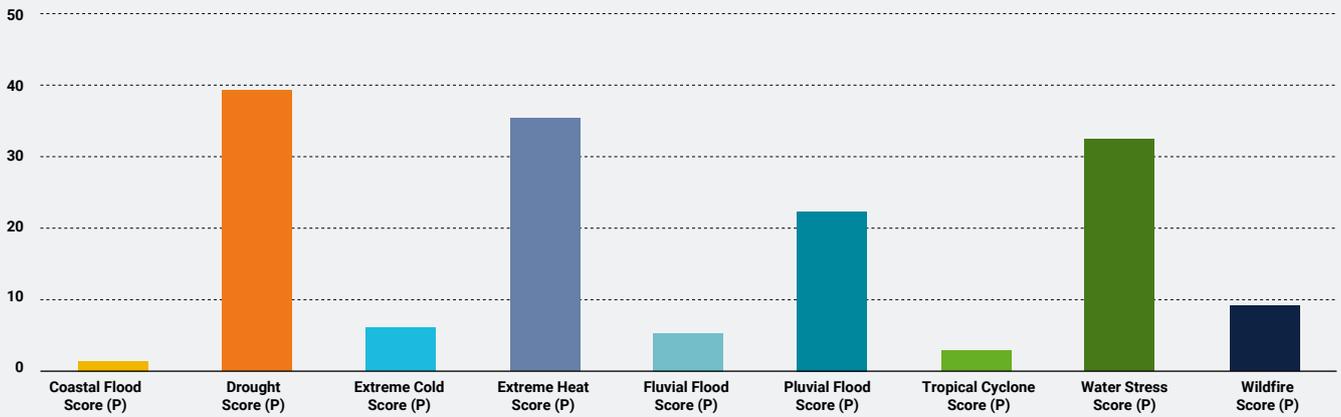
Source: S&P, Mirova et affiliés au 31.12.2024

Ce graphe indique le *Portfolio Sensitivity Adjusted Composite Score*² (en ordonnée), sur une échelle de 1 à 100 où 100 est le risque le plus élevé, pour les différentes décennies et pour les quatre scénarios (en abscisses) détaillés plus bas. On observe que jusqu'en 2050 pour tous les scénarios le risque reste Low (<33). D'ici 2100, pour le scénario Low le risque reste Low (<33), et pour tous les scénarios il reste Low/Medium (<67). Ces observations sont en ligne avec celles des principaux indices internationaux.

1. Scores de risque physique durable global et données d'impact financier.
2. Score composite ajusté de sensibilité du portefeuille.

Pour les actifs cotés et non cotés

Score par type de risque moyen - élevé 2050



Source: S&P, Mirova et affiliés au 31.12.2024

Ce graphe montre pour la décennie 2050 à 2059 et pour le scénario de réchauffement Medium High la répartition du Sensitivity Composite Score par type de risques physiques pour le portefeuille. On observe une exposition du portefeuille d'avantage aux chaleurs extrêmes et aux sécheresses.

Score composite d'impact financier du portefeuille
Tous les scénarios et décennies de prévisions

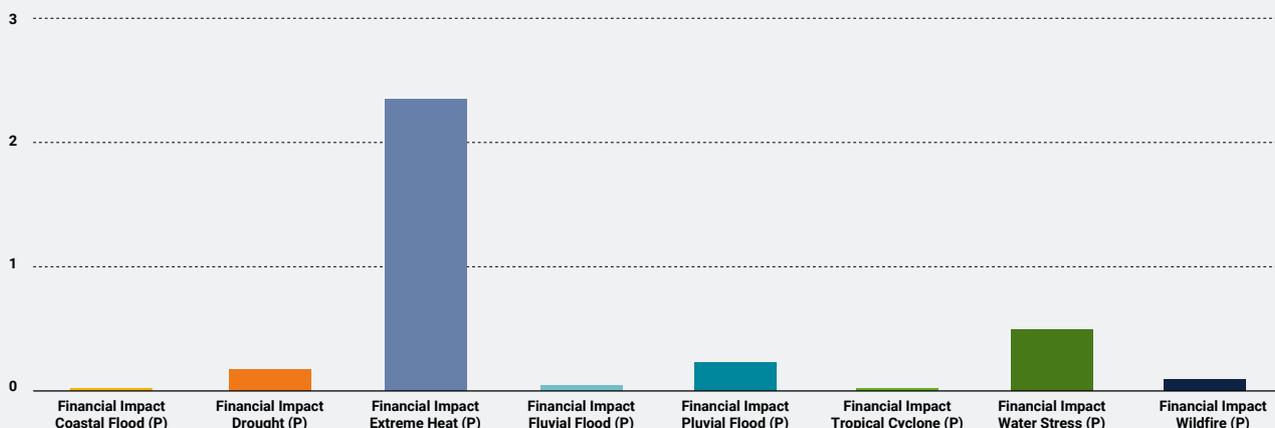


Source: S&P, Mirova et affiliés au 31.12.2024

Ce graphe indique le *Portfolio Financial Impact Composite Score*³ (en ordonnée – défini plus bas dans le paragraphe dédié à la méthodologie) pour les différentes décennies et pour les quatre scénarios (en abscisses). On observe que, dans le scénario High, pour le portefeuille, le coût financier (CAPEX, OPEX, interruption d'activités...) moyen par an sur la décennie de 2040 à 2050 (barres violettes) associé aux risques physiques climatiques est de 3,5 % exprimé en pourcentage de la valeur des actifs en portefeuille. Ce pourcentage est dérivé de modèles qui évaluent l'exposition et la vulnérabilité des actifs aux dangers climatiques dans le scénario spécifié. Un moyen de l'interpréter à l'échelle d'une entreprise avec un actif évalué à 10 millions d'euros : Le coût financier moyen par an est de 3,5 % exprimé en pourcentage de sa valeur en raison des risques liés au climat soit $3,5\% \times 10\,000\,000\text{ €} = 350\,000\text{ €}$. Cela signifie que le coût des dommages ou des perturbations opérationnelles causés par les dangers climatiques est de 350 000 euros par an. Au fil du temps, ces coûts peuvent s'accumuler : par exemple sur cette décennie le coût total pourrait être d'environ $350\,000\text{ €} \times 10 = 3\,500\,000\text{ €}$ en supposant que les coûts soient constants chaque année.

1. Scores de risque physique durable global et données d'impact financier.
2. Score composite ajusté de sensibilité du portefeuille.
3. Score composite d'impact financier du portefeuille.

Impact financier par type de risque moyen-élevé dans les années 2050



Source: S&P, Mirova et affiliés au 31.12.2024

Ce graphe montre pour la décennie 2050 à 2059 et pour le scénario de réchauffement Medium High la répartition du Financial Impact Composite Score par type de risques physiques pour le portefeuille. On observe une exposition du portefeuille d'avantage aux sécheresses, chaleurs extrêmes, et stress hydrique (>=33).

Méthodologie : quatre scénarios de changement climatique basés sur les voies socio-économiques partagées (SSP) et les voies de concentration représentatives (RCP) de l'IPCC sont utilisés :

- Scénario de changement climatique élevé (SSP5-8.5) : une augmentation des températures moyennes globales de 3,3 à 5,7°C d'ici 2100.
- Scénario de changement climatique moyen-élevé (SSP3-7.0) : une augmentation des températures de 2,8 à 4,6°C d'ici 2100.
- Scénario de changement climatique moyen (SSP2-4.5) : une augmentation des températures de 2,1 à 3,5°C d'ici 2100.
- Scénario de changement climatique faible (SSP1-2.6) : une augmentation des températures de 1,3 à 2,4°C d'ici 2100.

Les évaluations des risques physiques et des impacts financiers sont fournies pour des moyennes décennales allant des années 2020 aux années 2090.

Les scores :

Weighted Average Portfolio Physical Risk Score : représente le niveau d'exposition directe aux risques climatiques physiques à un moment donné, indépendamment des caractéristiques de l'actif présent à cet emplacement. Il permet de faire un dépistage rapide et efficace des portefeuilles d'actifs pour identifier les zones à haut risque. C'est un score de 1 à 100. Nous observons comme principale limite de cette méthodologie le fait que l'analyse ne considère pas la chaîne de valeur c'est-à-dire que les risques indirects ne sont pas intégrés dans le score bien que très importants.

Weighted Average Sensitivity Physical Risk Score : ajustement des scores d'exposition physique en fonction de la vulnérabilité attendue des entreprises et des actifs aux différents risques climatiques physiques. Fournit une évaluation plus nuancée des risques en tenant compte de la sensibilité spécifique des actifs aux risques climatiques. C'est un score de 1 à 100.

Les risques sont classifiés en trois niveaux : Low Risk (score de 1 à 33), Moderate Risk (score de 34 à 66), High Risk (score de 66 à 100).

Financial Impact Composite Score : quantifie les conséquences financières résultant de l'exposition aux risques climatiques physiques en termes de pertes financières projetées (CAPEX, OPEX, interruption des activités) en pourcentage de la valeur de l'actif. Il peut être utilisé pour intégrer les risques climatiques dans les modèles financiers, y compris les modèles de risque de crédit et de valorisation des actions.

Pour les Actifs non cotés

Mirova utilise l'outil Altitude développé par Axa Climate afin de mesurer l'exposition aux risques physiques et aux risques de transition climatiques.

Risques Physiques liés au Climat

(%AUM)		2030		
AUM at-risk	SSP1 - 2.6	SSP2 - 4.5	SSP5 - 8.5	
LOW	50 %	39 %	39 %	
MEDIUM	48 %	59 %	50 %	
HIGH	2 %	2 %	2 %	

(%AUM)		2050		
AUM at-risk	SSP1 - 2.6	SSP2 - 4.5	SSP5 - 8.5	
LOW	37 %	26 %	26 %	
MEDIUM	60 %	71 %	71 %	
HIGH	3 %	3 %	3 %	

L'analyse couvre les actifs sous gestion (AUM) de l'ensemble des fonds non cotés de Mirova à l'exception des fonds de la stratégie Transition énergétique dans les pays émergents. Source : Mirova et affiliés au 31.12.2024

Interprétation des données (jaune) : Parmi les actifs non cotés sous gestion, 59 % sont investis dans des entreprises ou projets modérément exposés aux risques physiques liés au climat à horizon 2030 (dans un scénario de hausse des températures allant de 2,1 à 3,5°C d'ici 2100).

Méthodologie : Ces données sont fournies par AXA Climate au travers de sa plateforme "Altitudes". Dans un premier temps, la plateforme évalue l'exposition de chaque actif aux risques climatiques physiques. Pour chaque risque identifié (inondation, chaleur, stress hydrique, variations des précipitations, etc.), un score est attribué : faible (1), moyen (4) ou élevé (9), en tenant compte du pourcentage d'actifs de l'entreprise exposés à ces risques. Ces scores sont ensuite moyennés pour établir le niveau de risque global de chaque entreprise. Pour chaque entreprise, si le score global se situe entre 1 et 2, le risque est considéré comme faible ; entre 2 et 4, le risque est moyen ; et entre 4 et 9, le risque est élevé. Cette classification permet d'agrégier l'ensemble des AUM selon les niveaux de risque physique climatique : faible, moyen ou élevé, et selon les divers scénarios décrits ci-dessous.

Trois scénarios de changement climatique, basés sur les voies socio-économiques partagées (SSP) et les voies de concentration représentatives (RCP) de l'IPCC, sont utilisés :

- Scénario de changement climatique élevé (SSP5-8.5) : augmentation des températures moyennes globales de 3,3 à 5,7°C d'ici 2100.
- Scénario de changement climatique moyen (SSP2-4.5) : augmentation des températures de 2,1 à 3,5°C d'ici 2100.
- Scénario de changement climatique faible (SSP1-2.6) : augmentation des températures de 1,3 à 2,4°C d'ici 2100.



2. Risques liés à la biodiversité

En ligne avec la catégorisation de la TNFD, Mirova identifie 7 risques liés à son activité divisés en 5 risques de transition et 2 risques physiques.

Mirova prend en compte les risques auxquels sont exposés ses investissements sur l'ensemble de la chaîne de valeur à l'exception du risque physique chronique. En voici ci-dessous une catégorisation et les mesures d'atténuation déployées :

Risques liés à la biodiversité

Type de risque	Description	Évaluation	Mesures de suivi et/ ou d'atténuation
Risques de transition	<p>Risque relatif à l'émergence d'une nouvelle réglementation motivée par la protection de la biodiversité induisant par exemple des investissements par les entreprises de nos portefeuilles, dégradant notre rentabilité.</p> <p>Les risques identifiés comme les plus substantiels par Mirova sont ceux liés à :</p> <ul style="list-style-type: none"> des législations relatives à la réduction des pressions telles que celles interdisant l'importation de commodités liées à la déforestation, des législations requérant la circularité des matériaux, des législations relatives à l'interdiction de substances chimiques dangereuses ; des législations relatives à la conservation et la restauration de la nature requérant la protection des terres et des mers. 	L'évaluation des risques de transition liés à la biodiversité est principalement qualitative. Une évaluation quantitative est en cours de développement par notre fournisseur de données Iceberg DataLab	<ol style="list-style-type: none"> 1. Notre politique de standards minimums excluant de l'investissement les entreprises les plus exposées ou développant des activités néfastes dans les zones biodiversité sensibles 2. Nos politiques d'engagement individuel demandant la mise en place d'objectifs de réduction de l'exposition à ces risques et d'engagement collectif permettant d'atteindre des entreprises hors portefeuille 3. Notre méthodologie d'analyse sectorielle ESG qui décrit les cadres d'atténuation des risques satisfaisant notre niveau d'exigence, tels que des initiatives de réduction de l'exposition à ces matières premières, la cartographie des risques et la traçabilité des matières premières
	<p>Risque relatif notamment au changement de dynamique des marchés, offre et demande de biens dégradant les ventes des entreprises de nos portefeuilles et ainsi notre rentabilité. Les risques identifiés comme les plus substantiels par Mirova sont relatifs aux changements d'habitudes des consommateurs induisant une évolution des pressions principales.</p>		<ol style="list-style-type: none"> 1. Notre politique d'investissement qui privilégie les mégatendances informées par des études de marché 2. Notre méthodologie ESG évaluant conjointement les enjeux environnementaux et les enjeux sociaux tels que la santé du consommateur
	<p>Risque relatif à l'émergence d'une nouvelle technologie induisant une performance environnementale supérieure en termes d'utilisation de ressources et de pollutions dégradant notre rentabilité. Les risques identifiés touchent tous les secteurs.</p>		<ol style="list-style-type: none"> 1. Son évaluation financière de la compétitivité des produits et services proposés par l'entreprise dans lesquelles elle investit 2. Sa politique d'exclusion qui fournit des standards minimaux de performance et de certification pour certains secteurs 3. Sa politique ESG qui fait référence à la hiérarchie de l'atténuation par secteur d'activité priorisant les solutions et services qui évitent l'impact, devant les solutions qui les réduisent, et par ailleurs requiert des taux de certification

08. Démarche de prise en compte des critères ESG dans la gestion des risques

Risques de transition	Risque juridique	Risque relatif à un contentieux né de la non-conformité avec une loi relative à la protection de la biodiversité ou la réduction des pressions telles que les pollutions ou la déforestation. Les risques identifiés touchent tous les secteurs d'activité		<ol style="list-style-type: none"> 1. Notre politique de standards minimums excluant les entreprises qui sont en inconformité manifeste avec le pacte mondial de l'ONU ou les principes directeurs pour les multinationales de l'OCDE 2. Notre demande systématique d'application des standards de performance de la Sustainable Forestry Initiative (SFI) dans les actifs de Capital naturel financés 3. L'application de standards de durabilité dans nos contrats de financement pour les actifs non listés
Risques physiques	Risque aigu	Risque relatif à la dégradation des actifs financés par des catastrophes naturelles causées par des événements dont la fréquence ou la magnitude est amplifiée par la perte de biodiversité. Sur les deux dernières décennies, les premières causes de catastrophes naturelles en termes de pertes économiques – excluant les tempêtes liées au climat et les tremblements de terres liés à l'activité géologique – sont les inondations suivies des sécheresses et des feux de forêt. Les dégâts liés aux sécheresses ont lieu principalement dans le domaine agricole.	Mirova n'évalue pas quantitativement les risques physiques liés à la biodiversité car il n'existe pas de méthodologie satisfaisante permettant d'évaluer les risques aigus. Par ailleurs il n'existe pas de consensus scientifique sur les risques chroniques principaux.	<ol style="list-style-type: none"> 1. Notre méthodologie ESG qui comporte une évaluation du risque lié à l'eau pour les secteurs concernés 2. Nos actions d'engagement visant la mise en place de plans de gestion dans les sites à risque hydrique élevé. Pour la sécheresse spécifiquement, Mirova demande la mise en place d'une évaluation du risque hydrique dans la chaîne de valeur agricole amont et un engagement avec les fournisseurs pour divulguer leurs impacts sur CDP-Eau*, ainsi que le soutien aux petits agriculteurs dans la transition vers des pratiques économes en eau. Relativement aux feux de forêt, Mirova demande aux entreprises forestières de divulguer leurs pratiques d'amélioration de la résilience forestière à travers la diversification des espèces d'arbres vers un ensemble d'espèces résilientes, des feux préventifs, et la mise en place de corridors coupe feux ; relativement au secteur du bâtiment, Mirova demande aux entreprises d'évaluer le risque d'exposition aux zones à fort risque de feu de forêt.
	Risque chronique	Risque relatif à une perte de profitabilité liée à la réduction à long terme des services écosystémiques dont l'actif financé dépend. Les services écosystémiques identifiés sont la fourniture, la régulation et la culture.		<ol style="list-style-type: none"> 1. En termes de méthodologie ESG, Mirova réalise le suivi de la dépendance directe de ses investissements aux trois services écosystémiques identifiés grâce à l'outil développé par Iceberg Datalab – Corporate Biodiversity Footprint, qui fournit un score de dépendance directe sur chacun de ces services en utilisant la typologie ENCORE**. 2. En termes de gestion financière, Mirova réalise un suivi de la dépendance à certains services écosystémiques, tels que la fourniture, à travers le suivi du prix des matières première et leur incidence sur la profitabilité des entreprises.

*Le programme sur l'eau du CDP constitue la seule plateforme mondiale pour la divulgation et l'action des entreprises en matière d'eau pour répondre à la crise mondiale de l'eau.

**Exploring Natural Capital Opportunities, Risks and Exposure.

o8. Démarche de prise en compte des critères ESG dans la gestion des risques

Concernant les risques physiques directs relatifs à l'activité de « services » de Mirova, ils sont globalement réduits aux risques aigus relatifs aux inondations, aux sécheresses et aux tempêtes touchant les bâtiments. Concernant les inondations et les tempêtes, l'atténuation du risque est réalisée en conformité avec la législation locale.

Valeur totale des actifs évalués comme vulnérables à un risque de transition lié à la nature	Pour les Actifs Cotés , sont évalués comme vulnérables à un risque de transition liés à la nature les actifs exposés aux secteurs suivants : Agro-Alimentaire, Aquaculture, Chimie, Forêt & Papier, Manufacture. Cela représente 53.07% de l'AUM des Actifs Cotés. Ces secteurs sont en effet les plus exposés aux nouvelles réglementations, controverses et contentieux relatifs à la déforestation, aux pollutions chimiques et plastiques, à la surpêche et aux restrictions d'usage de l'eau.										
Valeur totale des actifs évalués comme vulnérables à un risque physique lié à la nature	Mirova a choisi d'utiliser la même analyse que celle pour les risques physiques climatiques. Se référer à la partie ci-dessus «a) Risques liés au Climat ».										
Définition et valeur des amendes infligées à Mirova en relation à une infraction environnementale en 2024	Mirova n'a reçu aucune amende en relation à une infraction environnementale en 2024.										
Exposition financière à un ensemble défini de secteurs considérés comme ayant des dépendances et des impacts matériels liés à la nature.	Pour faire cette évaluation, nous utilisons le cadre fourni par ENCORE. Hypothèses prises sur les Actifs Cotés: un seul secteur Nace par émetteur (le principal) et prise en compte du secteur Nace de l'émetteur dans le cas d'investissement dans des green bonds. Pour les impacts, se référer au tableau présenté dans la partie 7- B illustrant les impacts matériels sous forme de heatmap. Pour les dépendances, se référer au tableau présenté ci-dessous.										
Exposition financière aux entreprises dont les activités se situent dans des zones sensibles.	Au 31.12.2024, pour les Actifs Cotés : 90 % des actifs sont couverts par le fournisseur de données S&P Nature. En moyenne pondérée par AUM, 5 154 hectares chevauchent une ou plusieurs "Key Biodiversity Areas" et 4 729 hectares des "Protected Areas", selon la définition <i>Integrated Biodiversity Assessment Tool</i> (IBAT). Cela revient à 66% de l'AUM des entreprises cotées dont les activités chevauchent une ou plusieurs "Key Biodiversity Areas" et de 79.5% des "Protected Areas" . Pour les Actifs Non Cotés :										
	<table border="1"> <thead> <tr> <th></th> <th>In %</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Total AUM</td> <td>100 %</td> </tr> <tr> <td>AUM in companies with impact on biodiversity</td> <td>26 %</td> </tr> <tr> <td>AUM in companies with impact on biodiversity, with sites in or near areas of interest for nature (1 km)</td> <td>22 %</td> </tr> <tr> <td>AUM in companies with impact on biodiversity, with sites in or near areas of interest for nature (10 km)</td> <td>26 %</td> </tr> </tbody> </table>		In %	Total AUM	100 %	AUM in companies with impact on biodiversity	26 %	AUM in companies with impact on biodiversity, with sites in or near areas of interest for nature (1 km)	22 %	AUM in companies with impact on biodiversity, with sites in or near areas of interest for nature (10 km)	26 %
	In %										
Total AUM	100 %										
AUM in companies with impact on biodiversity	26 %										
AUM in companies with impact on biodiversity, with sites in or near areas of interest for nature (1 km)	22 %										
AUM in companies with impact on biodiversity, with sites in or near areas of interest for nature (10 km)	26 %										
	L'analyse couvre les Actifs sous Gestion (AUM) de l'ensemble des fonds non cotés de Mirova à l'exception des fonds de la stratégie Transition énergétique dans les pays émergents. Source : Mirova et affiliés au 31.12.2024.										
	Clé de lecture (jaune) : Parmi les actifs sous-gestion non-côtés, 26% sont investis dans des projets ou entreprises dont l'activité a un risque modéré ou élevé d'érosion de la biodiversité et dont au moins un actif est situé proche (<10km) d'une zone d'intérêt pour la nature.										
	Méthodologie : Les données utilisées proviennent d'AXA Climate via la plateforme "Altitudes" et permettent d'évaluer la proportion des investissements dans des entreprises ou projets ayant un risque de contribuer à l'érosion de la biodiversité dans ou proche de zones sensibles. Pour distinguer les entreprises, Altitudes classe le risque comme suit : si le risque est considéré comme faible, cela indique que l'activité de l'entreprise n'engendre pas d'érosion de la biodiversité. En revanche, si le risque est jugé moyen ou élevé, cela signifie que l'activité de l'entreprise a un potentiel impact négatif sur la biodiversité.										

Tableau récapitulatif des dépendances directes par secteur

	Provisioning	Regulating	Culture	%AUM Actifs Listés	%AUM Actifs Non-listés
Fabrication	1	1	2	41 %	4 %
Activités financières et d'assurance	0	0	0	14 %	0 %
Information et communication	0	0	2	14 %	1 %
Fourniture d'électricité, de gaz, de vapeur et de climatiseurs	1	4	0	8 %	75 %
Administration publique et défense ; sécurité sociale obligatoire	0	0	0	7 %	0 %
Activités de services administratifs et de soutien	0	1	4	5 %	0 %
Fourniture d'eau ; assainissement, gestion des déchets et activités de remédiation	0	3	0	3 %	1 %
Activités immobilières	0	0	1	3 %	0 %
Commerce de gros et de détail ; réparation de véhicules à moteur et de motos	0	1	2	2 %	0 %
Transport et entreposage	0	1	2	2 %	1 %
Activités professionnelles, scientifiques et techniques	0	0	4	0 %	0 %
Activités d'organisations et de corps extraterritoriaux	0	0	0	0 %	0 %
Activities of households as employers; undifferentiated goods- and services-producing activities of households for own use	1	0	0	0 %	0 %
Construction	0	1	0	0 %	0 %
Extraction minière et extraction de granulats	0	2	0	0 %	0 %
Autres activités de services	0	0	0	0 %	10 %
Arts, divertissements et loisirs	0	0	3	0 %	0 %
Activités de santé humaine et de travail social	0	1	3	0 %	0 %
Activités d'hébergement et de restauration	0	2	4	0 %	0 %
Agriculture, sylviculture et pêche	3	11	3	0 %	9 %
Education	0	0	4	0	0

Source : Mirova et affiliés au 31.12.2024

Dans ce tableau qui présente la matérialité de dépendance par secteur et par typologie de services écosystémiques sont représentés le nombre de services écosystémiques auxquels un secteur est très dépendant VH = Very High (Très forte) pour chacun des trois grands groupes de services écosystémiques.

Du côté des dépendances, les services écosystémiques auxquelles les actifs cotés majoritairement détenus par Mirova sont très dépendants sont principalement culturels, mais également de fourniture (matériel génétique) et régulation (filtration de l'eau).

Dans l'investissement non coté, ce sont les services de régulation notamment hydrique (régulation de flux et des inondations) qui font l'objet d'une dépendance élevée.

3. Risques économiques et géographiques

Notre méthode propriétaire de notation ESG tient compte des spécificités sectorielles. Elle s'attache en effet aux risques et opportunités pertinents pour huit secteurs et 21 sous-secteurs économiques (énergie, mobilité, consommation, etc.). Notre analyse étant spécifique à chaque actif, l'importance des risques est appréciée au cas par cas.

C'est au stade de cette notation ESG, via l'analyse du risque résiduel, que sont caractérisés et segmentés finement les risques. Enfin, Mirova prend en compte les spécificités géographiques afin de mettre à jour annuellement son évaluation des obligations souveraines vertes ou sociales. Les critères ESG sont identiques pour l'ensemble des pays mais

l'analyse est différenciée selon les activités financées. Cette méthode repose sur trois fondamentaux : le respect de l'État de droit, le contrôle de la corruption et la lutte contre la fraude fiscale.

4. Maîtrise des risques résiduels

L'analyse de la durabilité vise à identifier les risques environnementaux et sociaux résiduels pertinents provenant des activités et pratiques des entreprises et évalue la qualité des mesures prises par l'entreprise pour atténuer ces risques (le « test DNSH »). Cette analyse tient compte notamment du degré d'exposition de la société bénéficiaire à certains secteurs ou activités qui peuvent être considérés comme préjudiciables à l'environnement et/ou à la société et de l'exposition aux controverses environnementales ou sociales pertinentes. Suite à cette analyse, Mirova émet une opinion contraignante à partir

de laquelle les entreprises dont les activités ou pratiques économiques sont considérées comme ayant un impact négatif significatif sur la réalisation d'un ou plusieurs des ODD de l'ONU sont systématiquement exclues de l'univers d'investissement, indépendamment de leur contribution positive par ailleurs.

Les entreprises restant éligibles après cette revue sont pilotées en continu grâce au suivi quotidien des actualités et à la mise à jour, a minima annuelle, de leur profil ESG.



D. Plan d'action visant à réduire l'exposition de l'entité aux principaux risques en matière ESG

La qualité de société à mission confère à Mirova un cadre structurant pour aligner sa stratégie sur les enjeux environnementaux, sociaux et de gouvernance. Si la mission n'a pas pour objet principal la gestion des risques, elle constitue néanmoins un levier puissant pour en réduire l'exposition. En effet, les cinq objectifs statutaires définis par Mirova couvrent l'ensemble des champs ESG pertinents : (1) systématiser la recherche d'impact positif dans les stratégies d'investissement, (2) approfondir les expertises sociales et environnementales, (3) innover au service de l'impact, (4) accompagner les parties prenantes dans leur transformation durable, (5) appliquer à l'interne les mêmes standards que ceux promus à l'externe.

Chacun de ces objectifs fait l'objet d'une trajectoire d'amélioration formalisée, avec des cibles opérationnelles et des indicateurs de suivi. Cette dynamique favorise une prise en compte précoce et structurée des risques ESG majeurs à l'échelle de l'entreprise. Le comité de mission, instance indépendante et pluridisciplinaire, joue un rôle actif dans l'orientation stratégique. Composé d'experts reconnus et de représentants des parties prenantes, il challenge les résultats obtenus, formule des recommandations, et veille à ce que les enjeux structurants – climat, biodiversité, équité sociale – soient pleinement intégrés dans la stratégie de long terme.

Chaque année, l'atteinte des objectifs de mission est évaluée dans un rapport dédié, audité par un Organisme Tiers Indépendant (OTI). Cette revue externe garantit la robustesse et la crédibilité de la démarche, tout en assurant un suivi objectif des progrès réalisés. En intégrant ce dispositif dans sa gouvernance, Mirova renforce sa capacité à anticiper les risques ESG, à s'aligner sur les meilleurs standards (TCFD, TNFD, CSRD) et à faire évoluer ses pratiques en continu.

À ce titre, la mise en œuvre de la mission constitue un plan d'action transversal qui complète les dispositifs d'analyse, d'engagement et de sélection déployés au niveau des portefeuilles. Elle contribue à la résilience globale de l'entreprise face aux grands enjeux de soutenabilité, et renforce sa capacité à faire partie des acteurs moteurs de la transformation du secteur vers une économie plus durable.



Annexes

Pour tous les fonds gérés par Mirova et affiliés en tant que déléataire de gestion financière (hors délégation de gestion reçue d'entités externes au groupe BPCE) ou société de gestion, 100% sont classés Article 9 selon le règlement SFDR. Ci-dessous se trouve la liste de nos fonds ouverts au 31 décembre 2024

Fonds ouverts	
Mirova Global Sustainable Equity Fund	Mirova Europe Sustainable Economy Fund
Mirova US Sustainable Equity Fund	Mirova Defensive Allocation
Mirova Europe Sustainable Equity	NIS LUX - Mirova Equity Europe Climate Opportunity
Mirova Euro Sustainable Equity	Abeille la Fabrique Impact ISR
Mirova Climate Equity	Afer Actions Emploi (Nourricier Abeille la Fabrique Impact ISR)
Mirova Europe Environmental Equity	IMPACT ES - Actions Europe
Mirova Future of Food Fund	IMPACT ES - Oblig Euro
Mirova Biodiversity Equity	Mirova Global Sustainable Credit
MAIF Actions Transition Biodiversité	Insertion Emplois Dynamique
Mirova Women Leaders and Diversity Equity	Mirova Emploi France (Nourricier IED)
Mirova Global Green Bond Fund	Mirova Europe Environnement (Nourricier Mirova Europe Environmental Equity Fund)
Mirova Euro Green And Sustainable Bond Fund	Mirova Obli Euro (Nourricier Mirova Euro Green & Sustainable Bond Fund)
Mirova Euro Green And Sustainable Corporate Bond Fund	Mirova Actions Euro (Nourricier Mirova Euro Sustainable Equity Fund)
Mirova Euro High Yield Sustainable Bond Fund	Mirova Actions Europe (Nourricier Mirova Europe Sustainable Equity Fund)
Mirova Euro Short Term Sustainable Bond Fund	Mirova Actions Monde (Nourricier Mirova Global Sustainable Equity)
Actifs réels	
Mirova Eurofideme 3	Nature + Accelerator Fund SLP
Mirova Eurofideme 4	Climate Fund for Nature
Mirova Energy Transition 5	Mirova Gigaton Fund
Mirova Renewables Co-Investment 1	MET5 Magi Co-Investment
Mirova Renewables Co-Investment 2	Mirova Energy Transition 6
MEF4 Monet Co Invest	Solar Energy Transition
Land Degradation Neutrality Fund	Beyond the Grid Solar
Land Degradation Neutrality Catalytic Fund - Compartiment 1*	Land Degradation Neutrality Catalytic Fund 1*
Land Degradation Neutrality Catalytic Fund - Compartiment 2*	Land Degradation Neutrality Catalytic Fund 2*
L'Oreal Fund For Nature Regeneration	Mirova Impact Life Essentials – Compartiment B MILE HNW
Orange Nature	Mirova Sustainable Land Fund 2
Nature+ Accelerator Fund	Mirova Energy Transition 6

Chaque fonds peut faire l'objet de restrictions à l'égard de certaines personnes ou dans certains pays en vertu des réglementations nationales applicables à ces personnes ou dans ces pays. Il appartient donc à chaque investisseur de s'assurer qu'il est autorisé à investir dans ce Fonds. Pour plus d'informations, veuillez vous référer au site internet www.mirova.com.

* Fonds nourriciers de Land Degradation Neutrality Fund

Correspondance TCFD - TNFD - LEC29

Cadre	Pilier	Pilier	Correspondance dans le rapport LEC 29
TCFD	Gouvernance	a. Rôle du conseil d'administration	Partie 03 : A. 4 - Dispositif de supervision de la stratégie d'investissement responsable de la SGP Partie 03 : C. Intégration des critères ESG dans le règlement interne du conseil d'administration
		b. Rôle de la direction	Partie 03 : A. 4 - Dispositif de supervision de la stratégie d'investissement responsable de la SGP
	Stratégie	a. Identification des risques/opportunités	Partie 01 : A. Présentation résumée de la démarche générale de l'entité sur la prise en compte de critères environnementaux, sociaux et de qualité de gouvernance, et notamment dans la politique et stratégie d'investissement Partie 06 : Stratégie d'alignement avec l'Accord de Paris
		b. Impact sur l'activité	Partie 06 : C. Rôle et usage de l'évaluation climat dans la stratégie d'investissement et complémentarité avec les autres indicateurs ESG
		c. Résilience stratégique	Partie 06 : C. Rôle et usage de l'évaluation climat dans la stratégie d'investissement et complémentarité avec les autres indicateurs ESG
	Gestion des risques	a. Identification des risques	Partie 08 : A. Processus d'identification, d'évaluation, de priorisation et de gestion des risques ESG Partie 8 : C. 1 - Risques liés au climat
		b. Gestion des risques	Partie 06 : C. Rôle et usage de l'évaluation climat dans la stratégie d'investissement et complémentarité avec les autres indicateurs ESG Partie 8 : A. Processus d'identification, d'évaluation, de priorisation et de gestion des risques ESG Partie 8 : C. 1 - Risques liés au climat
		c. Intégration à la gestion globale	Partie 06 : C. Rôle et usage de l'évaluation climat dans la stratégie d'investissement et complémentarité avec les autres indicateurs ESG Partie 8 : C. 1 - Risques liés au climat
	Indicateurs et objectifs	a. Indicateurs utilisés	Partie 06 : B. Description de notre indicateur interne climat
		b. Émissions GES	Partie 06 : F. Indicateurs LEC 29
		b. Objectifs et cibles	Partie 06 : A. Fixation d'un objectif quantitatif à horizon 2030 et révision tous les cinq ans jusqu'à horizon 2050

Cadre	Pilier	Pilier	Correspondance dans le rapport LEC 29
TNFD	Gouvernance	a. Rôle du conseil d'administration	Partie 03 : A. 4 - Dispositif de supervision de la stratégie d'investissement responsable de la SGP Partie 03 : C. Intégration des critères ESG dans le règlement interne du conseil d'administration
		b. Rôle de la direction	Partie 03 : A. 4 - Dispositif de supervision de la stratégie d'investissement responsable de la SGP
		c. Droits humains et parties prenantes	Partie 07 : C. 2 - Engagement actionnarial et institutionnel sur la biodiversité et le capital naturel Partie 7 : D. Approche des enjeux sociaux liés à la biodiversité et Partie 4 : D. Bilan de la politique d'engagement mise en œuvre
	Stratégie	a. Dépendances, impacts, risques et opportunités	Partie 07 : A. Une stratégie en lien avec les objectifs de la Convention sur la Diversité Biologique (CDB), cherchant à réduire les pressions sur la biodiversité définies par l'IPBES Partie 7 : B. Développement et utilisation d'indicateurs biodiversité
		b. Effet sur modèle économique, chaîne de valeur	Partie 7 : C. 3 - Des stratégies d'investissement structurées pour répondre aux enjeux de biodiversité
		c. Résilience stratégique	Partie 7 : A. Une stratégie en lien avec les objectifs de la Convention sur la Diversité Biologique (CDB), cherchant à réduire les pressions sur la biodiversité définies par l'IPBES Partie 7 : C. 3 - Des stratégies d'investissement structurées pour répondre aux enjeux de biodiversité
		d. Localisation des actifs et chaînes de valeur	Partie 7 : B. Développement et utilisation d'indicateurs biodiversité Partie 8 : C. 2 - Risques liés à la biodiversité
	Gestion des risques et impacts	a(i) Identification (opérations directes)	Partie 8 : C. 2 - Risques liés à la biodiversité
		a(ii) Identification (amont et aval)	Partie 7 : B. Développement et utilisation d'indicateurs biodiversité Partie 8 : A. Processus d'identification, d'évaluation, de priorisation et de gestion des risques ESG Partie 8 : C. 2 - Risques liés à la biodiversité
		b. Processus de gestion des risques nature	Partie 7 : B. Développement et utilisation d'indicateurs biodiversité Partie 8 : C. 2 - Risques liés à la biodiversité
	Indicateurs et objectifs	a. Indicateurs principaux	Partie 7 : B. Développement et utilisation d'indicateurs biodiversité
		b. Indicateurs secondaires	Partie 7 : B. Développement et utilisation d'indicateurs biodiversité Partie 7 : C. 2 - Engagement actionnarial et institutionnel sur la biodiversité et le capital naturel
		c. Objectifs et suivi	Partie 7 : C. Rôle et usage de l'indicateur biodiversité dans la stratégie d'investissement et complémentarité avec les autres indicateurs ESG Partie 7 : E. Nos chiffres clés 2024 de contribution aux objectifs du cadre mondial sur la biodiversité

AVERTISSEMENT

Cette présentation est un document non contractuel à caractère purement informatif. Les fonds cités dans la présentation peuvent être agréés par les autorités de régulation ou ne pas nécessiter d'agrément, selon les cas. Les prospectus ou règlements des fonds constituent la source d'information sur ces fonds. Ils contiennent des informations importantes relatives à leurs objectifs d'investissements, leur stratégie pour atteindre ces objectifs, ainsi que les principaux risques relatifs à tout investissement dans ces fonds. Ils contiennent également l'information relative aux commissions, frais et les performances historiques des fonds. Tout investissement est exposé aux risques, y compris le risque de perte en capital. Pour plus d'information il convient de se reporter au prospectus ou règlement du fonds disponible auprès de MIROVA sur simple demande ou sur le site internet www.mirova.com.

INVESTISSEMENTS ESG – RISQUE ET LIMITES MÉTHODOLOGIQUES

En utilisant des critères ESG dans la politique d'investissement, l'objectif du Fonds concerné est en particulier de mieux gérer le risque de durabilité et de générer des rendements durables et à long terme. Les critères ESG peuvent être générés à l'aide des modèles propriétaires, des modèles et des données de tiers ou d'une combinaison des deux. Les critères d'évaluation peuvent évoluer dans le temps ou varier en fonction du secteur ou de l'industrie dans lequel l'émetteur concerné opère. L'application de critères ESG au processus d'investissement peut conduire Mirova à investir ou à exclure des titres pour des raisons non financières, quelles que soient les opportunités de marché disponibles. Les données ESG reçues de tiers peuvent être incomplètes, inexactes ou indisponibles de temps à autre. En conséquence, il existe un risque que Mirova évalue incorrectement un titre ou un émetteur, entraînant l'inclusion ou l'exclusion directe ou indirecte incorrecte d'un titre dans le portefeuille d'un Fonds.

MENTIONS LÉGALES

Ce document et son contenu ne constituent pas une invitation, un conseil ou une recommandation de souscrire, acquérir ou céder des parts émises ou à émettre par les fonds gérés par la société de gestion Mirova. Les services visés ne prennent en compte aucun objectif d'investissement, situation financière ou besoin spécifique d'un destinataire en particulier. Mirova ne saurait être tenue pour responsable des pertes financières ou d'une quelconque décision prise sur le fondement des informations figurant dans cette présentation et n'assume aucune prestation de conseil, notamment en matière de services d'investissement.

L'information contenue dans ce document est fondée sur les circonstances, intentions et orientations actuelles et peuvent être amenées à être modifiées. Bien que Mirova ait pris toutes les précautions raisonnables pour vérifier que les informations contenues dans cette présentation sont issues de sources fiables, plusieurs de ces informations sont issues de sources publiques et/ou ont été fournies ou préparées par des tiers. Mirova ne porte aucune responsabilité concernant les descriptions et résumés figurant dans ce document. Mirova ne s'engage en aucune manière à garantir la validité, l'exactitude, la pérennité ou l'exhaustivité de l'information mentionnée ou induite dans ce document ou toute autre information fournie en rapport avec le fonds. Les destinataires doivent en outre noter que cette présentation contient des informations prospectives, délivrées à la date de cette présentation. Mirova ne s'engage pas à mettre à jour ou à réviser toute information prospective, que ce soit en raison de nouveaux renseignements, d'événements futurs ou pour toute autre raison. Mirova se réserve le droit de modifier ou de retirer ces informations à tout moment, sans préavis.

Les liens vers des sites Web tiers sont fournis uniquement à titre de commodité. Mirova et ses filiales ne cautionnent, n'approuvent, ne vérifient ni ne surveillent ces sites et ne contrôlent pas l'exactitude, l'exhaustivité, la pertinence ou la mise à jour du contenu de ces sites. Votre décision indépendante de vous connecter à ces sites vous soumettra probablement aux conditions d'utilisation, aux termes et conditions et/ou aux politiques de confidentialité de ces sites.

Les informations contenues dans ce document sont la propriété de Mirova. La distribution, possession ou la remise de cette présentation dans ou à partir de certaines juridictions peut être limitée ou interdite par la loi. Il est demandé aux personnes recevant ce document de s'informer sur l'existence de telles limitations ou interdictions et de s'y conformer.

La politique de vote et d'engagement de Mirova ainsi que les codes de transparence sont disponibles sur son site Web : www.mirova.com.

Document non contractuel, rédigé en juin 2025.



À PROPOS DE MIROVA

Mirova est une société de gestion globale d'actifs dédiée à l'investissement durable et une filiale de Natixis Investment Managers. À la pointe de la finance durable depuis plus d'une décennie, Mirova développe des solutions d'investissement innovantes dans toutes les classes d'actifs, visant à combiner création de valeur à long terme avec un impact environnemental et social positif. Basée à Paris, Mirova propose une large gamme de stratégies actions, taux, diversifié, infrastructures de transition énergétique, capital naturel et private equity conçues pour les investisseurs institutionnels, les plateformes de distribution et les investisseurs particuliers en Europe, Amérique du Nord et Asie-Pacifique. Mirova et ses sociétés affiliées comptaient 32 milliards d'euros d'actifs sous gestion au 31 mars 2025. Mirova est une entreprise à mission*, labellisée B Corp**.

Les références à un classement, un label, un prix et/ou à une notation ne préjugent pas des résultats futurs de ces derniers/du fonds ou du gestionnaire.

**Mirova est une société à mission depuis 2020. Pour plus d'informations : www.entreprisesamission.com.
**Depuis 2006, le mouvement B Corp porte à travers le monde des valeurs fortes de changement pour faire des entreprises « a force for good » et distinguer celles qui réconcilient but lucratif (for profit) et intérêt collectif (for purpose). L'objectif de B Corp est de certifier les entreprises qui intègrent dans leur modèle d'affaire et dans leurs opérations des objectifs sociaux, sociétaux et environnementaux. La certification B Corp est une désignation indiquant qu'une entreprise respecte des normes élevées de performance vérifiées, de responsabilité et de transparence sur des facteurs allant des avantages sociaux des employés et des dons caritatifs aux pratiques de la chaîne d'approvisionnement et aux matériaux d'entrée. Certifiée depuis 2020, Mirova présente une nouvelle demande de certification B Corp tous les trois ans. Les frais annuels de maintien de la certification s'élèvent à 2 500 €. Pour en savoir plus veuillez visiter le site web de B Corp ici : <https://www.bcorporation.net/en-us/certification>*

MIROVA

Société de gestion de portefeuille - Société Anonyme
RCS Paris n°394 648 216 - Agrément AMF n° GP 02-014
59, Avenue Pierre Mendès France – 75013 - Paris
Mirova est un affilié de Natixis Investment Managers.
[Website](#) – [LinkedIn](#)

NATIXIS INVESTMENT MANAGERS

Société anonyme
RCS Paris 453 952 681
59, avenue Pierre Mendès France – 75013 Paris
Natixis Investment Managers est une filiale de Natixis.

MIROVA US

888 Boylston Street, Boston, MA 02199. Tél : 857-305-6333
Mirova US est une filiale implantée aux États-Unis, détenue par Mirova. Mirova US et Mirova ont conclu un accord selon lequel Mirova fournit à Mirova US son expertise en matière d'investissement et de recherche. Mirova US combine sa propre expertise et celle de Mirova lorsqu'elle fournit des conseils à ses clients.

MIROVA UK

Société anonyme à responsabilité limitée de droit anglais
Siège social: Quality House by Agora, 5-9 Quality Court, London, WC2A 1HP
Les services de Mirova UK sont réservés exclusivement aux clients professionnels et aux contreparties éligibles. Ils ne sont pas disponibles aux clients non professionnels. Mirova UK est un affilié de Mirova.

MIROVA KENYA LIMITED

(Ex Mirova Sunfunder East Africa MSFEA) Mirova Kenya Limited
Société à responsabilité limitée de droit kenyan KOFISI, c/o Sunbird Support Service Kenya Limited, Riverside Square, 10th Floor, Riverside Drive, P.O. Box 856-00600 Nairobi, Kenya
Mirova Kenya Limited est agréée en tant que Conseiller en investissement par l'Autorité des marchés financiers (CMA) en vertu des dispositions de la loi Capital Markets Act (Cap 485A of the Laws of Kenya).
Mirova Kenya Limited est une filiale de Mirova Africa Inc.